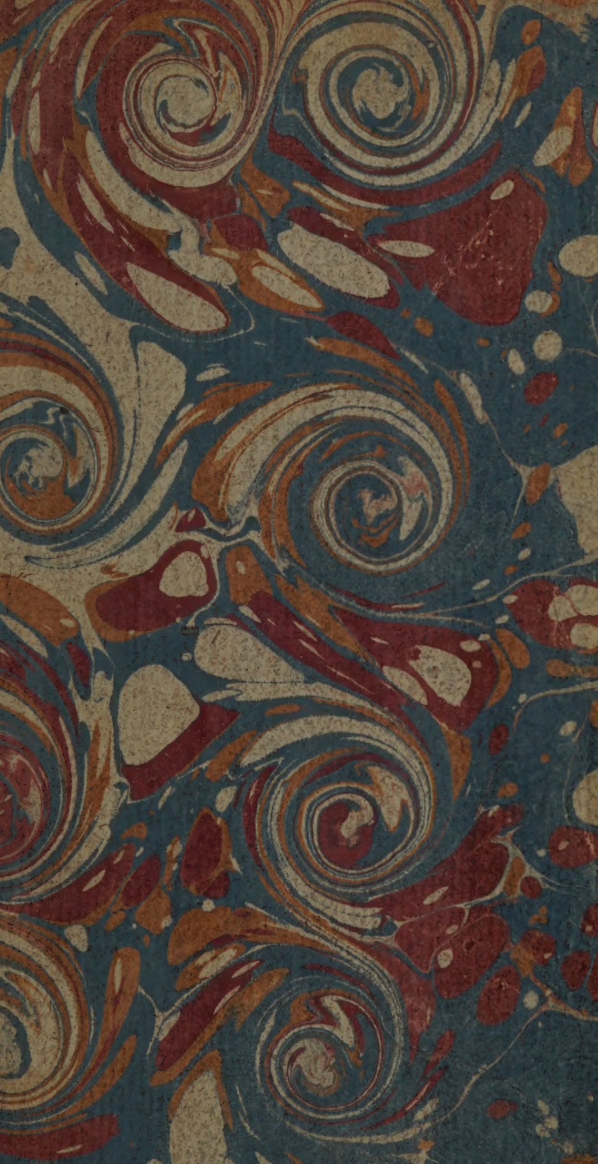






C. A. Martin 1858.

A. dorso (Pochon)

3,965/A

cc/8

RECHERCHES PRATIQUES

SUR LES DIFFÉRENTES MANIERES DE TRAITER

LES MALADIES VÉNÉRIENNES.



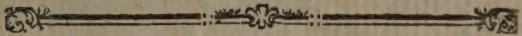
RECHERCHES PRATIQUES

SUR LES DIFFÉRENTES MANIERES DE TRAITER

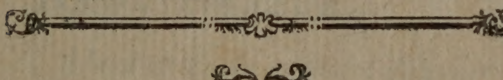
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

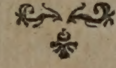
PAR J. J. GARDANE,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Marseille.



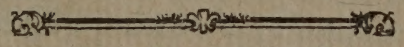
Quoddam secretum sibi venditant, panaceis omnibus, omnibus balzamis longè præstantius, addo unicum, singulare, propè divinum, scilicet, CUM RECTA RATIONE MEDERI. Naud. de antiquit. & dignit. Schol. Med. Parisienf.





A PARIS,

Chez P. DIDOT le jeune, Quai des Augustins.



M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation, & privilege du Roi.





A

MONSEIGNEUR
LE COMTE
DE SAINT-FLORENTIN,

Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur, Chancelier, Garde des Sceaux, & Surintendant des Ordres du Roi, &c. &c.

MONSEIGNEUR,

L'OBJET que je traite dans cet Ouvrage, eſt digne de l'attention d'un Miniſtre auſſi bienfaiſant, & auſſi éclairé que vous. Il tend à détruire cette contagion funeſte qui attaque ſi cruellement l'Humanité,

anéantit les générations futures ; ou porte dans leur ſang un poiſon deſtructeur qui affoiblit l'eſpece humaine. Chargé de veiller à la conſervation & au bonheur de ce Peuple immenſe qui eſt confié à votre adminiſtration, vous ne dédaignez pas de gemir ſur les malheureuſes Victimes de cette Maladie, & un livre qui tend à la détruire ou à la diminuer, n'eſt pas indigne de vos regards.

C'eſt dans cette confiance que j'ai pris la liberté de vous en faire l'hommage ; daignez le recevoir avec cette bonté qui vous caractériſe, & permettre à l'Auteur de publier l'admiration qu'il a de vos Vertus.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
GARDANE.



PRÉFACE.

SI chaque Médecin ſe doit un compte exact de ce qu'il a eu lieu d'obſerver dans ſa pratique, il n'eſt pas moins redevable au Public du réſultat de ſes obſervations. Les circonſtances m'ayant mis à portée de traiter un nombre conſidérable de perſonnes de tout âge & de tout ſexe attaquées de maladies vénériennes, ſans prévention pour aucun traitement particulier, plus d'une fois j'ai eu occaſion de les employer ou de les voir employer tous. Il n'eſt guerres poſſible de courir cette carriere ſans recueillir une ſuite de faits ſur la pratique des

Maladies Vénériennes : c'eſt de cet enchaînement de phénomenes qu'ont réſulté ces Recherches. Si j'ai été aſſez heureux de voir mes peines couronnées par le ſuccès, je le dois principalement à la diverſité des méthodes employées ſuivant la foule des circonſtances qui en varient ordinairement les indications. C'eſt cette grande vérité tant de fois annoncée, tant de fois méconnue, que j'ai eu ſur-tout en vue de rappeller dans cet Ouvrage.

Dans la lecture réfléchie des différens Ecrits ſur les Maladies Vénériennes, on voit preſque toujours l'Auteur paſſionné pour un traitement ſe déclarer contre tous les autres. Il importe cependant de n'en adopter aucun ; tous préſentent des avantages particuliers, lorſqu'une main prudente les dirige, & qu'ils ſont adminiſtrés avec précaution. L'in-

térêt perſonnel, ou une opiniâtreté ſans exemple peuvent ſeuls faire penſer d'une maniere différente.

Si l'on convient qu'il faut varier les Remedes dans toutes les Maladies, ſi l'empirique ſeul ne connoît qu'une maniere de les combattre, comment pourroit-on ſe refuſer à la néceſſité d'en admettre de différens contre celle dont il s'agit.

Rien n'eſt plus ſurprenant que le procédé qu'on a ſuivi juſqu'à préſent dans le traitement de la contagion vénérienne; dans toutes les ſaiſons de l'année, tous les ſujets qui ſe préſentoient, ſans égard, ni pour leur âge, ni pour leur ſexe, ſans autre préparation que celle qu'on employoit pour tout le monde, paſſoient par les mêmes épreuves : tous étoient ſaignés, purgés, baignés & frottés; ce n'eſt même que depuis

peu qu'on s'eſt diſpenſé de les faire ſaliver ; tant la routine a toujours eu d'empire ſur l'eſprit de la plupart de ceux qui s'étoient approprié ce Traitement. *Faire paſſer par les grands Remedes* devint alors un objet de commerce, ce ne fut plus qu'une affaire de prix ; celui qui traitoit faiſoit un marché ou s'engageoit à guérir le malade, dans un eſpace court & ſouvent limité ; d'où il réſultoit que le temps du Traitement une fois expiré, le malade étoit cenſé devoir être guéri. Les reliquats de maladie dépoſoient en vain contre le ſuccès ſuppoſé, on lui perſuadoit ſon mieux être par des paroles, on le raſſuroit par des promeſſes, enfin on le congédioit ; & c'eſt ainſi que s'opéroient la plupart des guériſons ſi vantées.

Telle a été la cauſe des préjugés des malades pour ou contre

certaines méthodes, & leur exigence rigoureuſe d'une promeſſe certaine de guériſon dans un temps déterminé. C'étoient les juſtes conditions du ſujet qui traitoit pour ſa ſanté ; conditions auxquelles ne manquoit jamais d'adhérer celui qui ne rougiſſoit pas de toucher des avances, d'où eſt venue la Charlatanerie ſi familiere à la plupart de ceux qui traitent le mal vénérien. On finit toujours par recourir à l'aſtuce lorſqu'on a promis plus qu'on ne peut tenir. D'ailleurs, ſans cette promeſſe, il étoit à craindre de voir paſſer en d'autres mains des malades ſur la richeſſe deſquels on fondoit ſouvent les plus flatteuſes eſpérances.

Laiſſons à ces ames de boue la ſordide avidité d'arracher un honoraire dans des momens de douleurs ; abandonnons ces harpies, qui craindroient de perdre leur

proie, à la honte & au mépris qui deviennent presque toujours leur récompense ; que les Médecins ne promettent rien à leurs malades ; s'ils entreprennent de traiter une maladie dont la guérison paroît plus assurée, qu'ils ne dissimulent pas que cette affection partage quelquefois avec les autres l'inconstance & l'opiniâtreté dont elles sont toutes susceptibles, & si forcés de remédier au moral autant qu'au physique, ils déguisent à celui qui souffre, son état & ses suites, que la crainte de l'alarmer & de perdre sa confiance ne les portent jamais à compromettre l'honneur qui fait leur partage, & la réputation qui doit leur être toujours chere. En un mot, que les malades apprennent de la bouche de leur Médecin, que si la Vérole est souvent curable, elle résiste par fois aux remedes, qu'une Vérole

ancienne demande à être combattue plus long-temps qu'une Vérole récente, qu'il en eſt autrement des Traitemens dans les ſaiſons froides que dans les chaudes, qu'on ne doit point traiter un jeune homme comme on traiteroit un adulte, que telle méthode convient à tel tempérament, qui nuiroit à un tempérament différent, qu'enfin l'art de guérir ces Maladies, en tout ſemblable à l'art de combattre les autres affections, n'eſt point un art aveugle & de pure routine, mais un art fondé ſur le raiſonnement & ſur l'expérience, un art honorable qui diſtingua toujours le Médecin du Charlatan.

Dans le Tableau des Méthodes Antivénériennes, les Frictions tiennent un rang diſtingué. C'eſt de tous les traitemens celui qui a eu le plus de vogue ; un appareil impoſant ſéduira toujours le ma-

lade. D'ailleurs, en promettant une guériſon certaine, il importoit de s'aſſurer du ſujet qu'on traitoit, afin de n'avoir pas à combattre ſes imprudences, avec la Maladie qu'on s'étoit engagé de guérir.

Quel que ſoit le préjugé qui ait accrédité la Méthode des Frictions, ſes Partiſans n'ont pas tenu contre les ſuccès multipliés de la Méthode intérieure ; des Traitemens pour le moins auſſi efficaces lui ont été ſubſtitués, & graces aux découvertes faites de nos jours, les hommes frappés par le ſuccès, commencent à croire à la poſſibilité de guérir de la Vérole ſans l'ancien & dégoûtant uſage de la pommade mercurielle.

Mais qui l'auroit cru ! ce qui devoit ſervir à multiplier les ſecours contre une maladie beaucoup trop commune, a ouvert plus

que jamais ... porte à la charlatanerie. Lorſqu'une fois les gens de l'art ont reconnu qu'on pouvoit guérir radicalement la Vérole par des préparations intérieurement adminiſtrées, des eſprits réveillés par la cupidité, fondant leur fortune ſur certaines prétendues découvertes, ont cherché à éblouir la populace par des Affiches ; & moyennant quelques atteſtations extorquées, ſurpriſes, peut-être même imaginées, ils n'ont pas manqué de faire des duppes. Cette époque affligeante pour l'humanité, eſt peut-être la plus glorieuſe pour la Médecine, les vrais Médecins ſans ceſſe armés contre le monſtre de la Charlatanerie, ſe ſont toujours fait un devoir de publier ce qu'ils croyent pouvoir être utile à leurs ſemblables ; par cette généroſité qui les caractériſe, ils ont appris au Public à les diſcer-

ner de cette foule d'impoſteurs qui, ſous un extérieur médical, déguiſent des ſentimens auſſi vils auſſi mépriſables, que les procédés des premiers ſont honnêtes & délicats.

Toutes ces Méthodes, plus fameuſes encore par leur ſecret que par leur ſuccès, ont éprouvé la viciſſitude des temps. Une ſeule ſemble s'élever au deſſus de cette inconſtance, celle dans laquelle on adminiſtre le mercure ſublimé. Sans enthouſiaſtes, ſans protecteur, ſans appui, on l'a vue d'abord s'accréditer dans les Armées; delà, malgré les déclamations & les cris de l'ignorance, elle s'eſt répandue dans les Capitales. Peut-être ſeroit-il difficile aujourd'hui de trouver en Europe une Ville un peu conſidérable, dans laquelle ce Traitement n'ait été plus ou moins adminiſtré.

Ce n'eſt pas autrement que j'ai

entrepris de guérir les malades qui m'ont été adreſſés par M. le Lieutenant Général de Police. Ce Magiſtrat, ami du Peuple, à qui rien n'échappe de ce qui tend à la sûreté publique, & au ſoulagement de l'humanité, frappé de la ſimplicité du Traitement & de la modicité du prix du Remede, deſirant s'aſſurer de plus en plus de l'efficacité de ce ſecours, a fait loger & nourrir à ſes frais, des ſujets de tout âge & de tout ſexe, qu'il a bien voulu confier à mes ſoins, la certitude de leurs guériſons eſt conſtatée, & c'eſt ſur de pareils faits dont on ne ſauroit douter, que j'ai regardé cette derniere Méthode comme la plus sûre, la plus prompte, par conſéquent celle qui, dans le plus grand nombre, méritoit d'être préférée.

Quoique nous euſſions beaucoup de témoignages en faveur

du Sublimé, cependant je ne ſache pas qu'aucun Auteur ait donné ſur cet objet aucun Ouvrage circonſtancié. Le ſeul Mémoire qui ait paru, n'eſt à proprement parler, qu'un Recueil d'Obſervations ; le Médecin éclairé, à qui nous le devons, convient que la matiere eſt encore neuve. « Les Obſervations, dit-» il, que l'on fera dans la ſuite, » nous mettrons en état de faire » une Hiſtoire complette de ce » Médicament, en ajoutant à ce » Mémoire la meilleure méthode » de l'adminiſtrer, les cas où on » doit y apporter quelque chan-» gement, les précautions dont » il faut uſer ; en un mot, tout » ce qu'il eſt important d'obſer-» ver en faiſant prendre ce Re-» mede, pour qu'il ait le plus » grand ſuccès ».

L'efficacité de la Méthode dont je parle étoit donc reconnue

mais on voit qu'il reſtoit encore à indiquer la meilleure maniere de l'employer, & les cas où il convenoit de la mittiger, ou de s'en abſtenir, ſuivant les indications différentes. C'eſt ce que j'ai tâché de faire dans ces Recherches; c'eſt encore la raiſon pour laquelle je me ſuis plus étendu ſur ce Traitement que ſur tous les autres.

Une derniere façon d'adminiſtrer les mercuriaux m'a paru réunir tous les avantages, l'uſage intérieur & extérieur du vif-argent. Quelles que puiſſent être les appréhenſions de ceux qui redouteroient une ſi prodigieuſe adminiſtration de mercure, les ſuccès étonnans qui l'ont ſuivie, m'autoriſent à lui donner la préférence, lorſqu'elle ſera dirigée par un Médecin prudent, & que les malades pourront s'y ſoumettre. Mais le Peuple ne ſauroit la

mettre en uſage, & c'eſt ce qui fera toujours, chez les pauvres, employer plutôt la précédente.

Le bien qui doit réſulter de ce Traitement populaire, eſt des plus conſidérables. Combien de gens, qui, honteux ou dans l'impoſſibilité d'entreprendre un voyage coûteux & déſagréable pour ſe rendre du fond des campagnes à l'Hôpital de Bicêtre, ſe laiſſent dépérir faute de ce ſecours! Combien de Villes qui manquent de ces aſyles deſtinés à réparer les déſordres de la débauche! Que de ſujets, qui, ſe préſentant à la porte des Hôpitaux, ou ne peuvent faute de place y être reçus avant ſix mois ou qui admis au Traitement ordinaire, ſont exténués par une ſalivation opiniâtre, qui les épuiſe ſans les guérir! La perte que fait l'Etat de la main-d'œuvre de tous ces Citoyens, eſt immenſe;

menſe ; de ce nombre pluſieurs finiſſent promptement une triſte vie, d'autres languiſſent dans la miſere & dans la douleur ; il en eſt enfin, qui, conſervant aſſez de force pour continuer leur débauche, ne ceſſent de répandre la contagion dont ils ſont infectés.

Un moyen peu coûteux, d'une efficacité reconnue, qui permettroit aux malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, ſeroit donc une découverte précieuſe à l'Etat. « Ce ſeroit un grand avan-
» tage, dit M. Aſtruc, ſi l'on
» pouvoit trouver un Remede fa-
» cile & ſans frais, qui ſoulageât
» à coup sûr les gens du peuple
» hors d'état de faire la dépenſe,
» & qui pût même quelquefois
» le guérir » Cette découverte ſi avantageuſe, la préparation du ſublimé la préſente à tout le monde ; il ne reſte plus qu'à la mettre à profit. Que ſuivant le plan pro-

posé à la fin de ces Recherches ; on établisse dans les Villes des Bureaux publics de distribution, où les malades viendront prendre la solution mercurielle ; si l'on craint quelqu'inconvénient de leur imprudence, (crainte assurement peu fondée) qu'on ne leur en distribue que ce qu'ils doivent en avaler chaque jour. Prévenant ainsi jusqu'au moindre accident, les Médecins rassurés de leur crainte, & plus en état de suivre les effets du médicament, , pourront traiter le peuple sans qu'il interrompe ses travaux, & goûreront ainsi la satisfaction de lui prodiguer des secours qui trop souvent lui sont refusés.

L'irrégularité du régime, la nécessité d'affronter les injures de l'air, & plus encore le libertinage que continuent trop souvent les malades, feront peut-

être douter de la poſſibilité de la guériſon ; les faits que je rapporte prouvent le contraire, & je puis aſſurer avoir déjà eu le plus grand ſuccès en diſtribuant la ſolution mercurielle à des artiſans forcés de travailler à la journée : d'ailleurs en ſuppoſant que dans le nombre, il s'en trouvât quelqu'un qui ne fût pas radicalement guéri, quelle eſt la Méthode à qui l'on ne puiſſe faire de ſemblables reproches ? Toujours eſt-il certain que ceux qui ſeroient dans ce cas, auroient la ſatisfaction de voir leurs accidens s'arrêter, & même diſparoître, avantage d'autant plus précieux qu'il eſt démontré qu'une perſonne qui n'auroit qu'un virus interne, ou ne donneroit point de mal, ou en donneroit moins que celui qui, à cet état, joindroit encore les ſymptomes extérieurs de la maladie. Enfin en palliant

ces malades, ce à quoi ſe réduit trop ſouvent le Traitement d'Hôpital, on auroit du moins la ſatisfaction d'avoir mis ces infortunés en état d'attendre un Traitement plus éfficace ſans dépérir; leur travail ne ſeroit point interrompu, & ils ne ſe trouveroient pas dans l'état d'épuiſement où jette pour l'ordinaire la ſalivation qu'on excite à Bicêtre.

M. Aſtruc a pretendu que la Vérole venoit des Antilles, rempli de cette idée, ce Médecin a cru qu'en multipliant les Hôpitaux, on diminueroit chaque jour le nombre des malades, qu'inſenſiblement on énerveroit l'activité du virus, & qu'enfin cette contagion s'affoibliſſant de jour en jour, ne manqueroit pas de totalement diſparoître. Eloigné de regarder la Vérole comme une Maladie étrangere à nos climats, je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de ja-

mais en détruire la cauſe : mais cela n'empêche pas qu'on ne rende plus communs les moyens d'en réprimer les effets. S'il arrivoit que l'opinion de M. Aſtruc fût fondée, il ſeroit important de ſeconder des vues ſi utiles ; ſi ce Médecin s'eſt fait illuſion, il ſera toujours beau d'avoir multiplié des ſecours qui tendent au ſoulagement de l'humanité.

Un autre avantage non moins important, qui doit réſulter de l'établiſſement que je propoſe, c'eſt de mettre fin à toutes les friponneries auxquelles la clandeſtinité du Traitement a juſqu'à préſent donné lieu. Il eſt étonnant de voir combien on rançonne les malades, & ſur-tout combien on opprime les malheureux. La claſſe de ces ſangſues publiques n'eſt que trop nombreuſe : on a peine à concevoir quelle eſt la quantité de ces gens ſans aveu, qui, ſans

titre & ſans connoiſſance, s'ingerent de traiter les Maladies Vénériennes : n'adminiſtrant le plus ſouvent que des Remedes dont ils ne connoiſſent ni la nature, ni les proprietés, ils font chaque jour de nouveaux eſſais ſur les malheureuſes victimes de leur avarice & de leur ignorance. La diſtribution publique des médicamens indiqués peut ſeule arrêter le cours de ces exactions ; les pauvres trouvant des ſecours à bas prix, n'iront plus acheter chérement des Remedes qui détruiſent ſouvent ce qui leur reſte de ſanté, & de cette reforme ſalutaire réſultera le plus grand bien pour les Citoyens.

Telle furent mes vues, lorſque je commençai à diſtribuer la ſolution de Sublimé ; telles elles le ſont encore en publiant ces Recherches. Il n'eſt pas douteux que les Curés de campagne, & les

autres perſonnes qui ſe chargent de traiter les pauvres, ne puiſſent, en me liſant, reconnoître, aux ſignes indiqués, la Maladie Vénérienne, & d'après la conduite preſcrite traiter cette Maladie, lorſqu'il ne ſe rencontrera dans le Village ni Médecin, ni Chirurgien pour ſecourir les malheureux. Ces Recherches peuvent être d'un grand ſecours dans la Marine Marchande, où les Matelots manquent preſque toujours de moyens ſuffiſans de guériſons & de perſonnes inſtruites pour les traiter dans leur maladie. Quel avantage ne pourront pas encore en retirer les Nourrices éloignées des grandes Villes, lorſqu'elles ſe trouveront malheureuſement infectées par leurs Nourriſſons, ſi conduites par quelqu'un d'intelligent, en même temps qu'elles s'occuperont du recouvrement de leur ſanté;

elles ne négligent point de traiter l'enfant qui les a infectées.

Quant aux gens de l'Art, je n'aurai pas manqué mon but, s'ils peuvent goûter ces Recherches. Quel que puiſſe être le jugement qu'ils en porteront, toujours ceux qui ont traité de Maux Vénériens verront-ils que je n'ai parlé qu'après avoir long-temps conſulté l'Expérience.



RECHERCHES



RECHERCHES PRATIQUES

Sur les différentes manieres de traiter les MALADIES VÉNÉRIENNES.



CHAPITRE PREMIER.

Définition de la Vérole. Signes qui la font reconnoître.

TOUT le monde sait qu'on entend par Vérole cette maladie qui vient à la suite d'un commerce impur, & dont la présence est annoncée par des excroissances, des boutons, des excoriations, l'inflammation, & des ulce-

res qui affectent principalement les organes destinés à la propagation de l'espece.

Cette maladie, dans son commencement, attaque toutes les parties du corps sur lesquelles le virus a été déposé par un contact immédiat. Elle peut demeurer long-temps cachée dans l'intérieur ; mais cela n'arrive pas sans qu'elle soit auparavant manifestée par quelque symptome.

On n'a aucun exemple bien constaté, de gens chez qui le mal vénérien se soit déclaré après avoir eu commerce avec des femmes gâtées, sans qu'il n'ait donné d'abord des signes de son existence par des accidens qui ont cessé d'eux-mêmes, ou qu'on a fait disparoître par des remedes palliatifs.

§. I.

Diagnostic tiré de l'état des Parties Génitales.

Les signes qui caractérisent le mal vénérien, se font aisément reconnoître. En général ce n'est que par cette contagion que les parties génitales & les bords

de l'anus ſe couvrent de poireaux, de fics, de verrues, de condylomes, &c. Les boutons, les rhagades & les chancres portent encore un caractere que l'habitude d'en voir fait aiſément diſtinguer. Une inflammation dont la douleur eſt plutôt rongeante que lancinante, une prompte ulcération de la partie enflammée, la calloſité preſque ſubite de l'ulcere, ſouvent les progrès rapides qu'il fait chaque jour, annoncent la préſence de la cauſe vérolique qui les entretient.

Les bubons & les exoſtoſes ſont un autre ſymptome de mal vénérien. Lorſque par d'autres cauſes, les glandes des aînes & des aiſſelles s'engorgent & s'enflamment, à moins d'un dépôt critique d'une maladie aiguë exiſtante ou qui ait précédé, les engorgemens cédent ſans peine aux réſolutifs ordinaires. Il n'en eſt pas de même des poulains : l'adouciſſement paſſager que procurent les topiques relâchans, ne ſauroit empêcher le mal de s'accroître. Quelquefois la tumeur devient ſkirrheuſe ; plus ſouvent encore elle augmente & ſuppure, ſur-tout lorſqu'on n'a pas eu ſoin d'ob-

vier au mal par le ſpécifique connu.

La gonorrhée virulente, le gonflement des teſticules, l'empâtement des corps caverneux de la verge, le bourſouflement du prépuce, qui donne lieu au phimoſis & au paraphimoſis, ſont autant d'accidens vénériens. La gonorrhée ſe manifeſte au commencement de la maladie ; c'eſt même aſſez l'indice d'une vérole commençante : cependant on a des exemples d'écoulement gonorrhoïque ſurvenu à la ſuite d'une vérole invétérée.

§. II.

Diagnoſtic tiré de l'état de l'Anus.

L'ANUS partage avec les parties génitales, les accidens qui ont coutume de les affecter. Ses replis ſont ſouvent couverts de chancres ; il s'y éleve des crêtes, des poireaux, des condylomes ; il s'y forme des crevaſſes, connues ſous le nom de rhagades ; il ſurvient des hémorrhoïdes véroliques. Quelquefois ces vices extérieurs gagnent le rectum, d'où naiſſent des fiſtules dont le progrès

eſt des plus rapides, mais qui cédent facilement au ſpécifique de la vérole. Ces ſymptomes caractériſent preſque toujours l'ancienneté du mal.

Les *Pédérastes*, dans qui ces accidens viennent à la premiere impreſſion du virus ſont ſujets encore à des écorchures très-cuiſantes, leſquelles, d'abord enflammées, ſuppurent enſuite, & ſe rempliſſent de chairs baveuſes très-difficiles à détruire. Il ſurvient au ſphincter du rectum, de petits points fongueux d'une ſenſibilité ſinguliere. On a d'autant plus de peine à les apperçevoir, que cachés dans les replis de ce muſcle, & ne pouvant être apperçus que dans la dilatation de l'anus, ils remontent avec le ſphincter & le boyau dès qu'on veut les toucher, ce qui les rend difficiles à détruire. Souvent, ſur les bords qui forment la commiſſure des feſſes, s'éleve une traînée de boutons, moitié ſuppurans, moitié condylomateux, qu'il ne faut pas toujours prendre pour vénériens, ſur-tout lorſque le malade, mal-propre par habitude ou par néceſſité, ſe trouve forcé de reſter couché ou aſſis.

§. III.

Diagnostic tiré de l'état de la Tête.

OUTRE ces parties, la bouche, les oreilles, les yeux & la tête, sont sujets à ces mêmes symptomes. La bouche par les baisers lascifs, ou par d'autres moyens infames, peut servir à l'introduction du virus. Il y survient alors des boutons blanchâtres, qui dégénerent bientôt en ulceres : ces petits chancres font de progrès, & lorsqu'on les néglige, après avoir rongé les chairs, ils vont même jusqu'à carier les os. Cependant la carie vénérienne vient le plus souvent d'un vice de la substance même de l'os. Les chancres vénériens de la bouche se montrent indistinctement sur différentes parties de ces organes, à raison de l'impression que fait sur elles le virus. Les aphtes, produits par une vieille vérole, attaquent principalement le fond de la gorge, & carient, avec une rapidité surprenante, les lames osseuses du palais & du nez.

L'examen du fond du gosier demande

l'attention la plus réfléchie ; souvent on croit y apperçevoir des ulceres, lorsqu'on voit sur les amygdales des points blancs ressemblans à la peau blanchâtre qui recouvre les chancres. Ces points, la plûpart du temps, ne sont produits que par l'expression de l'humeur épaisse & muqueuse de ces glandes, qui, séjournant à l'embouchure de leurs excrétoires, en impose aux personnes peu faites à cette inspection. En général, c'est moins sur ces corps glanduleux que sur les parties musculeuses, sur les piliers antérieurs & postérieurs du palais, au voile de ce même palais, sur la luette, & à la tête du larynx & du pharynx, que les aphtes vénériens ont coutume de se montrer.

Pour ne point s'y tromper, il faut, avant toutes choses, faire laver la bouche du malade avec de l'eau tiede ; après l'avoir ensuite examinée, voir s'il crache une salive claire, limpide, qui file, & semblable à celle que rendent les malades attaqués du ptialisme. Sans ces précautions, on appercevra souvent des chancres là où il n'y en a point, & l'on accusera plus d'une fois de cette

maladie ceux qui ne se sont jamais mis dans le cas de la contracter.

La tête est quelquefois ceinte d'une traînée de boutons qui ne sont presque pas inflammatoires. Il en pousse dans tout le cuir chevelu ; alors les cheveux tombent. Si le mal augmente par négligence, & plus encore par vétusté, souvent tous les symptomes indiqués se réunissent. La carie à laquelle tous les os sont exposés, détruit plus particuliérement ceux du palais, avec la luette & le voile qu'ils soutiennent. Le vomer & les os du nez s'alterent. On a vu des fistules lacrimales causées par la corruption vénérienne de l'os unguis, ainsi que des malades qui avoient des portions entieres de mâchoire cariées. En général la tête est singuliérement prise & par les os & par les chairs, soit que dans les chairs cela vienne de la grande quantité de tissu cellulaire qui s'y rencontre, & dans les os de la substance diploïque qui paroît y jouer le même rôle, soit enfin que ce phénomene soit produit par d'autres causes qui sont encore à se manifester.

§. IV.

Diagnoſtic tiré de l'état du Sein.

Le *ſein* eſt encore une partie très-ſuſceptible de l'impreſſion du virus, principalement dans l'endroit des mamelles le plus ſenſible & le plus expoſé, l'aréole & le mamellon. L'un & l'autre ne ſont pas plus affectés que toute autre partie du corps, lorſque la femme a contracté le virus par la bouche ou par d'autres endroits. Mais ſi cette méme femme a laiſſé ſucer ſon ſein par des perſonnes infectées, ou ſi elle a allaité un enfant vérolé, alors il s'éleve des boutons ſur les parties les plus expoſées par le contact, à l'impreſſion du virus, & ces boutons dégénerent en chancres, qui rongeroient bientôt tout le mamellon, ſi l'on n'y apportoit un prompt ſecours.

§. V.

Diagnoſtic tiré des Os.

L'exoſtoſe, la carie, ſont également des indices douteux depuis la premiere

enfance, jufqu'au temps où le virus rachitique & écrouelleux a coutume de difparoître. Mais dans les adultes il eft rare de voir les os fe gonfler & fe carier fans vérole : il femble même que la véritable exoftofe, bien diftinguée du fimple gonflement des os, eft particuliere à la maladie vénérienne. Dans le rachitis le corps de l'os eft plutôt recourbé qu'*exoftofé* ; l'exoftofe ne fe manifefte guere que dans les épiphyfes, & elle tient toujours beaucoup du gonflement. Dans le fcorbut, il y a plutôt des caries que des exoftofes ; à la rigueur on ne rencontre pas ce dernier accident ; & dans les écrouelles, ainfi que dans le virus cancereux, les exoftofes pour l'ordinaire très-rares, fe manifeftent par des fignes connus, & très-capables de les faire diftinguer de l'exoftofe vérolique.

Les os, ainfi altérés par le virus vénérien, font fouffrir aux malades des douleurs fourdes & profondes, dont le frottement & la chaleur, fi utiles dans d'autres cas, ne manquent jamais d'augmenter la violence.

§. VI.

Diagnostic tiré de l'état de la Peau.

Les autres parties du corps peuvent également être affectées. J'ai vu des enfans, ayant une vérole héréditaire, être couverts de pustules suppurantes qui séchoient en divers temps de l'année, & se rouvroient ensuite en d'autres temps. Les pustules commençoient toujours par de petits boutons; elles répandoient en s'ouvrant, une sérosité limpide, & l'ulcere qui s'étendoit beaucoup en peu de jours duroit quelquefois plusieurs semaines. Je traite actuellement un enfant infecté par sa Nourrice, qui a tout son corps couvert de pustules, jettant une sérosité pareille à la précédente. En général les affections cutanées véroliques sont plus communes aux enfans qu'aux adultes. Elles caractérisent assez, dans ces derniers, la vétusté du mal vénérien, & dans les uns, ainsi que dans les autres elles sont pour l'ordinaire oblongues, applaties, d'un rouge pâle, accompagnées le plus souvent de la pâleur & de l'affaissement de la

peau intermédiaire. C'eſt encore ſur la peau que ſe font remarquer les tumeurs gommeuſes plus ou moins étendues ; ces tumeurs, qui paroiſſent être la ſuite de l'empâtement du tiſſu cellulaire, ſont remarquables par leur opiniâtreté, leur indolence, la nature de leur ſuppuration qui eſt toujours très-mauvaiſe, lorſqu'elles viennent à abſcéder, & ſur-tout par les exoſtoſes dont elles ſont ſouvent l'indice, lorſqu'elles s'élevent le long du cubitus, ſur la crête du tibia, ſur l'articulation du bras de l'omoplatte, en un mot, dans tous les endroits où les os ne ſont pas couvers par l'épaiſſeur des muſcles.

Tel eſt, en précis, le tableau de la maladie, du traitement de laquelle je vais m'occuper. J'ai cru ces détails néceſſaires pour guider ceux qui, n'ayant pas occaſion de multiplier leur obſervation en ce genre, faute d'expérience, peuvent être ſurpris dans le jugement qu'ils ont à porter. On le verra par la Conſultation que j'ai placée à la fin de ces recherches. Le moyen de ne pas ſe tromper lorſqu'on eſt conſulté, c'eſt

d'essayer des mercuriaux pendant quelques jours, sur-tout du sublimé corrosif, qui, pour l'ordinaire, dissipe très-promptement les accidens, & qui ne manque jamais d'en diminuer la violence. Le mieux être du malade le détermine plus facilement à convenir de la présence d'un mal dont il s'obstine souvent à déguiser la véritable cause.



CHAPITRE II.

De l'origine du Mal Vénérien.

Les ravages que le mal vénérien causa vers la fin du quinzieme siecle, le cri presque général des Médecins qui en écrivirent alors, & le silence apparent de ceux qui les avoient précédés, ont fait regarder cette contagion singuliere comme nouvelle. Je ne nierai pas la possibilité d'une pareille hypothese ; mais est-ce ici le cas d'admettre cette nouveauté, & faut-il croire avec Oviedo que la vérole nous fût apportée des Antilles ? Je suis très - éloigné de le penser.

§. I.

Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien.

Les premiers Auteurs, qui ont écrit sur la vérole, ne s'accordent pas tous

ſur l'époque de ſon apparition. En 1496, année à laquelle cette époque eſt fixée, les Médecins, au rapport de Coradin Gilini, avoient déjà fort diſputé entr'eux, & diſputoient encore ſur la nature de ce mal. Deux ans après Montagnana cherchoit des raiſons de ſa nouveauté dans le ſilence d'Hippocrate, de Galien & d'Avicenne. Au commencement du quinzieme ſiecle Pierre Trapolini employoit le même argument. Jacques de Béthencourt, qui la croyoit une maladie récente, ne ſe diſſimuloit pas que ce ſentiment n'étoit pas univerſel; ſelon cet Auteur quelques Médecins s'imaginoient que la vérole avoit tourmenté les hommes avant l'époque fixée. Nos modernes, dit un autre Médecin, (Alphonſe Ferry) croient que quelques-uns des anciens Auteurs, en ont dit en paſſant quelque choſe. Sylvius, quoique partiſan de cette nouveauté, n'eſt pas moins obligé de réfuter l'opinion contraire. Enfin, Joſeph Grundpeck, la même année où la vérole parut, la regardoit, il eſt vrai, comme une nouvelle eſpece de mala-

die ; mais il ajoute, que *Dieu l'avoit faite autrefois tomber ſur les François* : ce qui fait voir que la prétendue invaſion du mal vénérien, vers la fin du quinzieme ſiecle, & le lieu de ſon origine dans les Antilles, n'ont pas également frappé tous les Médecins.

Ces Auteurs, ainſi que tous les autres cités par M. Aſtruc, s'écriant ſur la nouveauté & ſur la cruauté du mal vénérien, n'oſent la plûpart décider ſi c'eſt aux François ou aux Napolitains qu'il faut l'attribuer. Aucun d'eux, à l'exception d'Antoine Benivenio, qui dit expreſſément que ce mal venoit d'Eſpagne, n'a ſongé à en accuſer les Eſpagnols. Les uns en cherchent la cauſe dans l'influence maligne des aſtres, les autres la regardent comme une punition du ciel. Jean Sylvius, déjà cité, lui donne avec pluſieurs le nom de *galle*. Preſque tous en fixent l'époque à l'arrivée des François en Italie. Le ſeul Nicolas Léoniceno, ne cherche ni dans le François, ni dans l'Eſpagnol, encore moins dans les aſtres; mais bien dans les viciſſitudes des ſaiſons, & les révo-

lutions des siecles la cause de cette cruelle maladie. Il est encore essentiel de remarquer que, dans le nombre des Auteurs qui ont écrit vers le temps de la premiere époque apparente de ce mal, presque tous sont Italiens ; que parmi les Historiens qui parlent de la découverte de Saint-Domingue, le seul Oviedo dit expressément que Christophe Colomb en apporta la vérole en Europe ; silence d'autant plus étonnant, que c'étoit plutôt aux Espagnols qu'à tout autre Nation, à se plaindre d'un fléau qui devoit exercer sur eux sa premiere fureur.

L'époque de l'invasion de la maladie vénérienne est fixée, par M. Astruc, en 1496. Cependant, des premiers Auteurs qui en ont écrit, les uns croient qu'elle s'est manifestée la même année que Charles VIII passa en Italie, c'est-à-dire en 1495. D'autres, & c'est le plus grand nombre, pensent que la vérole se déclara en 1494. Enfin l'Historien Fulgose, selon M. Astruc, *témoin oculaire, contemporain ; & très-véridique*, en recule plus loin encore l'époque,

puiſqu'il aſſure que le mal vénérien parut deux ans avant que Charles VIII, vint en Italie. C'eſt, ſans doute, ce qui a fait dire à Fernel que la vérole parut en 1493, & même ſelon quelques-uns en 1492.

La date de l'Arrêt du Parlement de Paris, portant réglement ſur le fait des malades attaqués de la groſſe vérole, par ſa conformité avec les précédentes, fournit une nouvelle preuve contre cette opinion. Cet Arrêt fut publié le 6 Mars 1496. Il portoit expreſſément, qu'il y avoit à Paris pluſieurs malades attaqués de certaine maladie contagieuſe, nommée la groſſe vérole, qui, *puis deux ans en-çà, avoit grand cours en ce Royaume, tant dans cette Ville de Paris, qu'en d'autres lieux.* Voilà donc cette époque reculée de deux ans. Il eſt vrai que M. Aſtruc, fondé ſur l'introduction du Calendrier Grégorien, cherche dans la diſparité de ce Calendrier avec le précédent, dix-huit à vingt mois de différence. Convenant que Charles ne fut de retour à Paris qu'au mois d'Octobre, & que les

courtiſans & les gens de guerre n'avoient pu y revenir au plutôt qu'au mois d'Août, il croit que dans dix-huit mois de temps la vérole a pu faire des progrès auſſi rapides, non-ſeulement dans Paris, mais encore dans le reſte du Royaume, ſuppoſition, comme on voit, très-gratuite. Mais outre qu'en calculant ainſi, il faudroit faire la même déduction dans les différentes dates de cette époque, on demande encore pourquoi le Parlement de Paris, plus frappé de la contagion que de ſa nouveauté, ſe contentoit alors de l'appeller groſſe vérole ? Pourquoi, preſque en même temps, fut promulguée une Loi de Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, à l'occaſion de la maladie vénérienne ? Pourquoi, comme l'avoit remarqué Fracaſtor, & comme l'a démontré M. Sanchez, au même inſtant qu'on s'apperçut de cette contagion en Italie, on la vit auſſi ſe manifeſter en France, en Allemagne, & dans tous les Pays du Nord ? Enfin, pourquoi s'eſt-elle montrée auſſi promptement en Afrique & en Aſie qu'en Europe ? Mais qu'eſt-il beſoin de toutes ces

preuves ? Il eſt aujourd'hui démontré, par la véritable époque du retour de Colomb, qu'aucun Soldat de la ſeconde expédition n'a pu ſervir dans l'armée de Conzalo Fernendès *Cordoa*; que le mal vénérien s'étant répandu au plus tard en 1494, il étoit impoſſible à ces mêmes Soldats de l'avoir communiqué en 1496 qu'ils furent de retour, & même en 1495. Il ſeroit d'ailleurs bien étonnant que des Soldats vérolés, ayant pris la maladie à Saint-Domingue, après avoir eſſuyé les rigueurs de la traverſée, ſans ſecours pour un mal contre lequel on n'en connoiſſoit point encore, & par conſéquent abandonnés des Médecins, & chaſſés de la ſociété *comme de puants cadavres* (c'eſt le tableau des vérolés de ce temps), euſſent pu s'embarquer de nouveau pour aller ſoutenir les fatigues de la guerre dans l'Italie. Je n'inſiſterai pas plus long-temps ſur ces raiſons préſentées par M. Sanchez avec autant de force que de clarté. Je renvoie le Lecteur à l'excellent Ouvrage de ce Médecin, dans lequel il eſt démontré, par les recher-

ches les plus exactes, & par la foule d'anacronismes justement reprochés aux fauteurs de l'opinion contraire, que *la vérole n'a point été apportée en Europe de l'Amérique.*

§. II.

Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.

CETTE opinion une fois détruite, les preuves de l'ancienneté du mal vénérien, combattues par M. Astruc, se réalisent & prennent d'autant plus de force, qu'on trouve même dans l'Ouvrage de cet Auteur, des raisons suffisantes pour les appuyer. Selon Guillaume Beckett, quelques siecles avant l'année 1494, la gonorrhée virulente étoit connue en Angleterre. Jean Arden, Chirurgien du quatorzieme siecle, s'étend beaucoup sur l'arsure, c'est-à-dire, la chaleur interne avec l'*excoriation* de l'uretre. En 1430, il fut fait à Londres des Réglemens pour les lieux de débauche, dans lesquels il est parlé des personnes qui gardent les femmes atta-

quées d'une maladie déteſtable, & qui défendent expreſſément de ſouffrir dans cette maiſon aucune femme infectée de l'arſure. Il eſt fait mention de la même maladie dans des Recueils de Médecine écrits vers l'an 1390 & 1440. Les mots *burning* ou *brenning*, arſure, ſe trouvent chez les Hiſtoriens de la Grande-Bretagne.

Voilà des preuves bien fortes de l'exiſtence du virus vénérien. A la vérité l'Auteur qui les combat, prétend que ces accidens ſont cauſés par la lepre : pour cela il avance deux faits, dont l'un paroît contredit par ſes propres paroles, & l'autre n'eſt appuyé que ſur des conjectures faciles à détruire. *La lepre*, dit-il, *eſt contagieuſe ; l'arſure* n'eſt qu'un *ſymptome de lepre*, que les femmes gagnoient avec les lépreux, & qu'elles communiquoient à d'autres. Il eſt évident, pourſuit M. Aſtruc, « que » la lepre ſe communiquoit d'une per- » ſonne infectée à une perſonne ſaine, » non-ſeulement en vivant & demeurant » enſemble, mais *ſur-tout par l'acte vé-* » *nérien* ». J'aime mieux croire M.

Aſtruc, quand il dit, page 26 du même Volume, « que l'éléphantiaſis ſe con» tractoit ſans aucune contagion, mais » le plus ſouvent *par le mauvais régime* » *ſeulement* ; & qu'il eſt certain, au » contraire, que la vérole n'eſt jamais » produite par le vice du régime, mais » qu'elle ſe communique & ſe répand » par la ſeule contagion ».

Ce n'eſt point ſans peine que je vois un homme célebre avancer ainſi deux opinions ſi oppoſées. Le reſpect dû à la mémoire de M. Aſtruc m'auroit même fait taire cette contradiction. Mais plus le ſentiment de ce Médecin a entraîné de ſuffrages, plus j'ai cru devoir inſiſter ſur les raiſons qui me font embraſſer un ſentiment différent.

Puis donc que, l'aveu même de cet Auteur, *l'éléphantiaſis ſe contractoit ſans aucune contagion, mais le plus ſouvent par le mauvais régime ſeulement* ; vérité que M. Raymond, Médecin de Marſeille, a mis dans le plus grand jour; il me ſera permis encore de ne plus croire avec M. Aſtruc, « que la lepre, » autrefois fréquente en Angleterre, de

» même que dans le reste de l'Europe,
» n'étoit pas seulement contagieuse pour
» ceux avec qui les lépreux vivoient ;
» mais même pour ceux qui les fréquen-
» toient, ni que par conséquent la lèpre
» a dû se communiquer par le commer-
» ce vénérien, qui est le plus intime des
» contacts ». Forestius, Paulmier, Paré, Fernel, Valescus de Taranta, cités par cet Auteur, ne lui sont pas plus favorables ; je n'en excepte pas même Gordon qui, de tous, s'explique le plus formellement. Il dit, il est vrai, qu'une Comtesse, qui passoit pour lépreuse, donna la lepre à un Bachelier qui coucha avec elle : mais donner la lepre, & donner l'excoriation & l'inflammation de l'uretre, sont deux choses bien différentes. D'ailleurs, au seul rapport de Gordon, on voit qu'il ne parle que sur le témoignage d'autrui ; *une Comtesse qui passoit pour lépreuse.*

Envain je parcours les autres autorités par lesquelles M. Astruc prétend prouver que pour avoir couché avec des lépreuses, les parties génitales de ceux qui s'y étoient exposés se trouvoient

affectées

affectées de phlogose, d'*inflammation*, d'*exulcération*. Théodoric, le premier cité, dit seulement que celui qui couche avec une femme, qui a eu affaire avec un lépreux, est attaqué de cette maladie. Ces accidens, selon le même Auteur, sont détaillés dans un manuscrit intitulé, *Rogerina*. M. Astruc s'étend beaucoup sur le nom de l'Ecrivain, sans rapporter un seul mot de l'Ouvrage. Nous n'en apprenons pas davantage de Gilbert, Médecin Anglois. Barthelemi, communément appellé Glandeville, Copiste de Gilbert, parle des dangers qui menacent ceux qui ont commencé avec une femme dont un lépreux a eu récemment la jouissance. Jean de Gaddesden dit que celui qui a couché avec une femme à laquelle un lépreux a eu affaire, ressent des piquures entre *la chair* & *le cuir*; (ce que M. Astruc croit être entre *le gland & le prépuce*) (*a*). Enfin Jean Mannard

(*a*) Gaddesden dit encore qu'on a froid entre *cuir* & *chair*; croira-t-on que c'est entre le gland & le prépuce ?

assure que ceux qui ont commencé avec une femme, laquelle a eu affaire, un peu auparavant avec un lépreux, gagnent quelquefois la lepre ou d'autres maladies plus considérables ; quelles sont ces maladies ? Les Auteurs ne le disent pas, puisque M. Astruc, le plus intéressé à l'apprendre, n'en fait aucune mention. Cependant, *par-là*, selon ce Médecin, on peut facilement expliquer les autorités rapportées par Beckett.

Imbu de cette opinion, l'Auteur cité prétend encore que « tout le temps que » la lepre régna, il y eut une maladie » que la prostitution pouvoit procurer » aux courtisanes, & que les courtisanes » pouvoient communiquer aux débau- » chés, qui a dû être fréquente autre- » fois ; mais qui depuis long-temps a dis- » paru avec la lepre même dont *elle étoit* » *un symptome* ; que les femmes lépreu- » ses, ou qui avoient eu affaire peu de » temps auparavant avec les lépreux, » pouvoient causer dans les parties géni- » tales, la phlogose, l'inflammation, l'é- » résipelle, l'exulcération, les phlyctai- » nes, les crevasses, &c. » Quelques rai-

sons que j'eusse de révoquer en doute ces assertions, je n'oserois pourtant le faire, par déférence à l'opinion de M. Astruc, s'il ne m'en fournissoit lui-même le moyen, en assurant, dans le même Ouvrage, qu'*on ne trouvera jamais*, dans la lepre, des gonorrhées, des chancres au gland, &c. qu'*on ne verra jamais, dans les lépreux, que les parties génitales soient plus mal affectées que les autres parties du corps*; enfin en convenant avec Dulaurens que *la lepre ne commence jamais par les parties honteuses.*

La non existence de la gonorrhée, au commencement de l'apparition de la maladie vénérienne, est le second fait sur lequel M. Astruc se fonde; mais le silence des premiers Auteurs sur ce symptome, n'est pas une preuve de sa nouveauté. Je demande aux Médecins si l'on conçoit que l'excoriation de l'uretre puisse se faire sans douleur, sans inflammation? si la suppuration & l'écoulement d'une matiere purulente ne doivent pas en être la suite? Or ceux qui ont parlé de l'arsure, & qui la définissoient une excoriation du canal de l'u-

retre, n'ont point fait mention de cet écoulement; ce qui fait voir que ce ſymptome a dû exiſter ſans qu'on l'ait décrit : ce qui démontre enfin combien peu ſont fondées les conjectures qu'on tire du ſilence des Auteurs.

§. III.

Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.

QUOIQUE mon objet ne fût pas d'abord de ſuivre en détail l'Ouvrage de M. Aſtruc, ce que j'en ai dit m'engage à examiner plus particuliérement encore les motifs ſur leſquels ſon opinion eſt fondée.

Le premier eſt tiré du ſilence *des Médecins qui ont fleuri du temps d'Hyppocrate, c'eſt-à-dire, dès la naiſſance de la Médecine, dans les Ecrits deſquels*, ſelon M. Aſtruc, *on ne trouve pas un ſeul mot qui puiſſe, en aucune maniere, convenir au mal vénérien; au lieu que depuis deux ſiecles & demi environ que la vérole a paru en Europe, on a mis au jour plus*

de deux cens Traités sur cette matiere. Il eſt cepandant ſûr que « preſque tous » les Médecins, dès le premier temps » de la Médecine, ont parlé ample» ment de l'abſcès de l'ulcere, du can» cer, de la pourriture, de la gangre» ne des parties génitales (*a*). » Voilà certainement quelque choſe de plus qu'*un ſeul mot*; & ſi l'on voit vers la fin du quinzieme ſiecle les Auteurs s'empreſſer d'écrire ſur cette maladie, c'eſt moins à la nouveauté du mal qu'il faut attribuer cet empreſſément, qu'à la révolution qui ſe faiſoit alors dans les Lettres. La maladie vénérienne n'eſt pas la ſeule ſur laquelle on ſe ſoit aviſé d'écrire alors plus qu'auparavant, & à laquelle on ait donné un nom particulier. La colique des Peintres, connue des Anciens, a eu ce même ſort (*b*); la lepre eſt également de ce nombre.

(*a*) Aſtruc, Traité des Maladies Vénériennes, *Tom. I.*

(*b*) Voyez mes recherches ſur cette Maladie, à la ſuite des Conjectures ſur l'Electricité Médicale.

Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur ce qui s'eſt paſſé à l'égard de cette derniere calamité, on ne ſera plus ſurpris de l'étonnement des Auteurs ſur la maladie vénérienne. La lepre exiſtoit en France long-temps avant l'expédition des Croiſades ; c'eſt un fait qui ne ſauroit être aujourd'hui conteſté. Cependant combien n'a-t-on pas écrit depuis ſur cette matiere ? N'a-t-on pas dit qu'elle ne s'étoit communiquée à l'Europe que dans le douzieme ſiecle ? N'a-t-on pas fait dépendre ſa ceſſation de la ſéparation exacte & rigoureuſe des lépreux avec les perſonnes ſaines, tandis que rien n'eſt plus faux ? Je ne veux, pour le démontrer, que le témoignage de M. Aſtruc. « Parmi les lépreux, dit ce Médecin, il » s'en trouvoit pluſieurs qui n'avoient » pas été examinés, ou qui l'avoient » été mal, & à qui, par conſéquent, » il n'étoit pas défendu de fréquenter » les perſonnes ſaines ; d'ailleurs entre » ceux qu'on avoit renfermés dans des » endroits particuliers, il y en avoit » pluſieurs que l'on gardoit avec moins

» de rigueur, & auxquels on permet-
» toit quelquefois de ſortir (*a*) ».

Le deuxieme motif eſt tiré du ſilence des anciens Hiſtoriens, qui *ne font mention de qui que ce ſoit attaqué d'une maladie contractée par l'uſage des femmes.* Le Lecteur me diſpenſera de faire des recherches pour prouver le contraire. Je les puiſe dans l'Ouvrage même de M. Aſtruc. Pallade, dans ſon Hiſtoire Lauſiaque, Vie 32, raconte qu'un homme nommé Eron, *qui avoit eu affaire à une Comédienne*; fut at-

(*a*) Je ſais bien, dit ailleurs M. Aſtruc, que les Loix interdiſoient aux lépreux tout commerce avec le reſte des hommes; mais je ne penſe pas que ces ſortes de Loix fuſſent nulle part obſervées avec tant d'exactitude, que les lépreux ne puſſent quelquefois ſortir contre les défenſes, & ſe gliſſer en ſecret dans les mauvais lieux. Voilà de quoi renverſer le chimérique projet de ceux qui vouloient détruire la petite vérole par la ſéparation rigoureuſe des variolés d'avec les perſonnes ſaines. Voyez l'Hiſtoire de l'Eléphantiaſis, & mon Mémoire ſur l'impoſſibilité d'anéantir cette dernier maladie.

qué d'un charbon *au gland de la verge*; & qu'il en fut malade pendant ſix mois à un tel point que ſes parties en tomberent d'elles-mêmes. Les Stoïciens, au rapport de Cicéron, reprochoient à Epicure la *difficulté d'uriner*, occaſionnée par une honteuſe intempérance. L'Hiſtorien de la famille des Carrares, dit qu'Ubertin VII de nom, mourut d'un mal invétéré qu'il avoit contracté aux parties honteuſes par l'excès de ſon *libertinage avec les femmes*. Thomas Gaſcoigne, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, avoit connu pluſieurs hommes morts de la putréfaction des *parties génitales* & de leur corps, laquelle corruption & pourriture, de leur aveu, leur avoit été cauſée pour avoir eu un *commerce charnel avec des femmes*; & cite expreſſément l'exemple de Jean de Gaunt, mort d'une ſemblable pourriture de *ſes parties naturelles* & de ſon corps, produite par la *fréquentation des femmes*; ainſi que du Sieur Will, mort d'une pareille putréfaction de ſes *parties génitales* cauſée par la *conjonction charnelle avec des femmes*. Parmi les Poëtes,

Perſe, faiſant un reproche honteux, dit, *Ille in venerem putret.* Le *turpis morbus* des Eunuques de Cléopatre, dont Horace fait mention, paroît venir de la même cauſe, puiſque de l'aveu de M. Aſtruc, ces Eunuques ſe comportoient en hommes parmi les femmes, & en femmes parmi les hommes. Les crêtes, reprochées par Juvenal, & les fics qui ont prêté à la ſatyre & aux railleries de Martial, étoient le fruit du même vice, puiſque la critique de ces deux Poëtes, toujours ſuivant M. Aſtruc, tombe ſur des mœurs très-abominables & très-criminelles.

On ſent bien après cela à quoi ſe réduit la troiſieme preuve tirée du ſilence des Poëtes; puiſque Perſe, Juvenal, Martial, Horace ſe ſont ſi bien appliqués. De-là on voit encore comment il faut entendre ce paſſage de Lucrece:

> *Ibat (* morbus *) & in partes genitales corporis ipſas,*
> *Et graviter partim metuentes limina lethi*
> *Vivebant ferro privati parte virili.*

Le Poëte de la Ville d'Aſcoli, Pacificus Maximus, dans ſes Œuvres publiées

pour la premiere fois en 1489, achève de détruire cette troisieme preuve (*a*).

Je ne dirai rien sur la quatrieme, tirée de la différence des noms donnés à la vérole. M. Astruc, il est vrai, la croit la plus forte. Je la regarde au contraire d'un œil bien différent. Ceux qui appelloient la vérole le mal de Saint Job, font assez voir qu'ils croyoient cette maladie très-ancienne. On alloit à S. Ment en Bretagne pour guérir de la lepre & de la galle : on confondoit par conséquent cette maladie avec les précédentes, ou du moins on la regardoit comme une espece, aussi l'appelloit-on mal de S. Sement. Et puisqu'il est vrai que le nom de mal François avoit en quelque façon prévalu, au lieu qu'à peine trouve-t-on quelques Afriquains qui l'aient appellée mal Espagnol; c'est une preuve qu'elle n'a pas été communiquée par cette derniere Nation à qui on n'eût point manqué de l'attribuer, si la chose se fût passée comme on le dit.

Mais qu'est-il besoin de ces futiles re-

(*a*) Voyez l'Ouvrage de M. Sanchez.

cherches ? Guillaume de Salicet décrit l'abſcès de l'aîne, le bubon cauſé par une corruption dans la verge, pour avoir eu affaire à une femme mal-propre. Le même Auteur traite des puſtules blanches ou rouges, de la dartre miliaire, de la crevaſſe, & des corruptions occaſionnées par le commerce avec une femme ſale, ou avec une femme publique. Lanfranc donne un Traité particulier des fics, des chancres, & de l'ulcere de la verge, provenans d'une conjonction charnelle avec une femme ſale ou qui auroit eu affaire récemment à un homme attaqué de pareille maladie. Gordon dans ſon *Lilium Medicinæ*, faiſant un Chapitre exprès, *De Paſſionibus Virgæ*, dit que ces maladies ſont en grand nombre, comme les abcès, les ulceres, les chancres, le gonflement, la douleur, la demangeaiſon, & cite la conjonction charnelle avec une femme dont la matrice eſt impure, comme une des cauſes de cet accident. Gaddeſden parle des mêmes maladies, *De cauſâ Ulcerum Virgæ*, & les fait découler de la même ſource.

Guy de Chauliac, dans sa grande Chirurgie, fait expressément mention de l'arsure de la verge, qui vient pour avoir couché avec une femme sale. Valescus de Taranta, dans un Chapitre particulier, *De Ulceribus & Pustulis Virgæ*, accuse encore le commerce avec une femme sale. Pierre d'Argelata traite séparément des pustules qui viennent à la verge, par le commerce avec une femme sale, & dit que les répercussifs de l'humeur qu'elles rendent, *occasionnent le bubon dans l'aîne.* Enfin Jean Ardern fait mention du phimosis, du paraphimosis, des carnosités de l'uretre, des poulains.

Est-il possible, à ces traits, de ne pas reconnoître la maladie vénérienne? Mais le plus jeune de tous ces Auteurs a écrit en 1470. La déférence pour l'opinion d'un homme célebre n'empêchera donc pas de ne point croire, avec M. Astruc, qu'*avant l'époque de la maladie vénérienne, on ne trouve pas un seul mot qui puisse en aucune maniere convenir au mal vénérien.*

Forcé par tant d'exemples, ce Savant convient de la réalité de ces affec-

tions ; mais parce qu'avec le commerce impur, les Auteurs, ont quelquefois indiqué d'autres causes ; parce que ces mêmes Auteurs n'ont pas écrit à ce sujet des épais volumes ; parce qu'enfin ils paroissent avoir ignoré la nature du mal & le véritable spécifique pour le combattre, il s'ensuit, selon M. Astruc, que tous ces symptomes n'*étoient que des excoriations superficielles que l'on nomme communément échauffaisons.* Les ulceres à la verge, l'écoulement purulent dont la répercussion cause le poulain, les dartres, les pustules miliaires, les crevasses ne sont que de simples échauffaisons ! Qui pourra le croire ? Au reste, ajoute M. Astruc, « de » quelque nature qu'aient été ces accidens, il est certain qu'ils ne venoient » pas de cause vérolique, mais d'une » autre cause commune quelle qu'elle » fût. Car personne n'oseroit soutenir » que les ulceres de la verge, n'arrivent jamais sans virus vénérien puisque l'expérience prouve le contraire, » de même que le témoignage des Médecins ». Qu'il me soit permis d'ob-

ſerver que ce témoignage, toujours dicté par la bonne foi, peut cependant devenir ſuſpect par l'infidélité du rapport des malades, qui, ſouvent, déguiſent la vérité lorſqu'il s'agit de déclarer la maniere dont ils ont contracté la maladie vénérienne. Quant à l'expérience, je reſpecte celle de M. Aſtruc, mais je craindrois pour la réputation d'un Médecin, qui voyant les parties génitales affectées, apporteroit cette même expérience pour écarter le ſoupçon de vérole. Avant la prétendue époque de cette contagion on cherchoit d'autres cauſes; aujourd'hui on ne s'y trompe pas. Les accidens cauſés par la mal-propreté guériſſent d'eux-mêmes. On n'obſerve jamais le poulain, regardé pour lors comme vénérien, & toujours remarqué par les Auteurs cités, comme ſe manifeſtant tantôt ſeul, tantôt à la ſuite d'un traitement mal adminiſtré.

Quant à la prompte diſparition de quelques-uns de ces accidens, je ne crois pas que M. Aſtruc ait voulu faire entendre qu'il étoit impoſſible de faire diſparoître ceux de la vérole. J'en at-

teste tous ceux qui traitent des maladies vénériennes, & même les malades qui, dans peu de jours, ont vu disparoître leurs accidens sans le secours d'aucun remede. Les Praticiens savent que le virus peut se déclarer de nouveau dans la suite, & prendre alors une forme différente : c'est sans doute ce changement qui faisoit une nouvelle maladie pour les Auteurs cités.

Au reste, qu'importe que les anciens Médecins aient connu, ou qu'ils aient ignoré la vraie cause & le véritable traitement de la vérole ? Le temps & l'observation nous ont peut-être plus instruit sur ces deux objets ; mais la maladie n'en existoit pas moins, puisqu'ils l'ont décrite. En effet, si l'ignorance de la cause de cette contagion, la légéreté, & l'insuffisance du traitement suffisoient seuls pour prouver sa non existence, il faudroit nier qu'elle a été connue des premiers Auteurs cités par M. Astruc ; puisque de son aveu, ignorant alors l'efficacité du mercure, étant encore moins instruit de la véritable cause du mal vénérien,

ils employoient des remedes insuffisans pour le détruire, & poussoient la superstition jusqu'à en accuser l'influence des astres, & à croire qu'on pouvoit gagner ce mal par des moyens encore plus ridicules.

D'après toutes ces raisons, au lieu de rejeter l'exemple d'Apion lequel, attaqué d'un ulcere à la verge, mourut dans de grandes douleurs après avoir vu tomber ses parties en pourriture; loin de ne pas admettre comme vérolique la maladie d'Hérode, ce Prince adonné à la débauche des femmes, qui fut consumé par le marasme de tout le corps, & par la putréfaction des parties génitales; de rejeter enfin l'autorité d'Eusebe sur la mort de Maximilien, causée par un abscès & par un ulcere aux parties; ainsi que celle de Pline le jeune, au rapport duquel un homme étoit attaqué d'ulceres aux environs des parties honteuses lesquelles, par la longueur du traitement, tomboient en pourriture, je crois devoir reconnoître à ces traits les signes caractéristiques de la vérole, plutôt que des échauffaisons,

ſons, ou des affections des parties génitales qui ſe rencontrent plus, depuis que la maladie vénérienne eſt mieux connue. Et dès-lors, faiſant rentrer Flavie Joſeph, Euſebe & Pline dans la claſſe des Hiſtoriens qui ont traité de la maladie vénérienne, je fortifie de plus en plus la contradictoire de la deuxieme preuve apportée par M. Aſtruc.

Un dernier argument contre l'opinion de ce Savant, c'eſt la diminution des ſymptomes de la vérole, depuis l'époque fixée. Comme les mêmes cauſes ſubſiſtent à Saint-Domingue, que les maladies qui infeſtoient cette Iſle du temps de Chriſtophe Colomb y regnent encore, & que les Européens qui en reviennent en ſont également attaqués, on devroit remarquer ſur quelqu'un d'eux les ſignes du mal vénérien avec la même violence qu'ils avoient dans le commencement du mal. C'eſt cependant ce qu'on n'obſerve pas. D'ailleurs ſi cela étoit, comment la même cauſe augmentée par une plus grande communication, n'entretiendroit-elle pas la contagion dans ſa premiere force? Pour-

quoi la verrions-nous diminuer d'une maniere ſenſible ? A moins qu'on ne prétende que, ſemblable à toutes les maladies contagieuſes, la vérole qui a commencé dans les Iſles par des cauſes particulieres, va aujourd'hui en décroiſſant en Amérique. Mais alors il reſteroit encore une queſtion à réſoudre. Pourquoi les Eſpagnols ont-ils choiſi préciſément le temps où cette maladie commençoit, pour arriver à Saint-Domingue ? Pourquoi les endémies des différens Ports des autres Pays, telles que celles qui ſont ſi communes ſur la Côte d'Afrique ne diminuent-elles pas de même ? Pourquoi enfin les autres maladies de Saint-Domingue conſervent-elles encore toute leur fureur ?

On vient enſuite dire que l'Iſle qui a donné le mal en a fourni le remede. Cet argument paroît ſi peu concluant, que ſuivant même le célebre Auteur qui le propoſe, on a employé le mercure avant les bois ſudorifiques ; que ce minéral n'a été rejeté qu'à cauſe de quelques accidens dépendans d'une mauvaiſe adminiſtration ; que mieux

inſtruits dans la ſuite & plus prudens, les Médecins l'ont adopté de nouveau par préférence aux bois ſudoriques, dont l'inſuffiſance a été généralement reconnue. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les fievres d'accès viennent du Pérou, parce qu'il croit dans ces contrées un arbre dont l'écorce eſt le plus puiſſant rémede contre ces fievres.

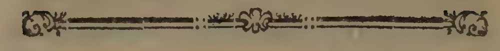
S'il m'eſt donc permis de dire ce que je penſe ſur l'origine du mal vénérien, je crois qu'il prend ſa ſource dans la fréquente communication de pluſieurs hommes avec une femme mal-propre; que ce virus a infecté la terre dans tous les temps, mais plus particuliérement encore lorſque manquant de lumieres & de ſecours pour les combattre, les hommes en ſont devenus la victime. Ainſi le Peuple Juif dans l'oppreſſion a dû y être plus ſujet; c'eſt pourquoi les Livres ſaints nous fourniſſent des exemples de cette maladie. La peſte d'Athenes, dont parle Thucidide, paroît avoir été moins une peſte que la vérole. Je regarde encore comme tel le mal des femmes, dont on dit que les Scythes furent punis

par Vénus. Les exemples nombreux de maux des parties génitales, rapportés dans tous les temps par les Hiſtoriens & par les Poëtes, dépendent de la même cauſe. Ces mêmes maladies que les Arabes croyoient appartenir à la lepre, le phimoſis, le paraphimoſis, les excoriations, les ulceres, tous accidens décrits d'abord par les Médecins Grecs, & mentionnés enſuite par ceux du quatorzieme & du commencement du quinzieme ſiecle, ne regardent pas d'autre contagion. Je n'en excepte pas la maladie des chiens dans laquelle les organes de la génération ſont ſi gravement affectés. Après les raiſons que je viens de rapporter, on me pardonnera de ne pas me rendre à l'interprétation que M. Aſtruc a donnée à ce dernier mal.

La maladie vénérienne étoit donc commune en Europe avant l'arrivée de Chriſtophe Colomb. Il en eſt vraiſemblablement de la vérole comme de la lepre; ce ſont des affections chroniques, que l'abondance, le bon régime, la propreté des hommes, la police des Etats, la joie des Peuples, & la culture des

terres pallient jusqu'à un certain point; mais que l'intempérie des saisons, les guerres, les famines, & les autres calamités publiques font ordinairement reparoître avec la barbarie qui les suit.





CHAPITRE III.

Du Traitement de la Vérole en général, & particuliérement des Sudorifiques.

ON peut réduire à deux claſſes les principaux traitemens imaginés juſqu'à préſent pour combattre le mal vénérien; dans l'une, on s'eſt contenté de l'attaquer par le ſecours des végétaux; dans l'autre, on a eu recours au mercure en l'employant tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur. Quoique l'uſage des ſudorifiques végétaux ait été introduit après l'adminiſtration de ce minéral, cependant pour donner plus d'ordre à ces Recherches, je commencerai par l'examiner le premier.



§. I.

Les accidens causés par le Mercure ont fait recourir aux Sudorifiques. Maniere d'administrer ce secours.

IMBUS du préjugé des Anciens, qui regardoient le vif-argent comme un poison, & rebutés par les infortunes auxquelles la mauvaise administration du mercure avoit donné lieu vers le commencement du seizieme siecle, les Médecins imaginerent d'employer les sudorifiques. L'idée de l'épaississement de la lymphe, dans la vérole, avoit prévalu : il s'agissoit de diviser cette lymphe épaissie, de combattre sur tout des vices cutanés à la suite d'une vérole négligée ou mal guérie, contre lesquels les atténuans & les sudorifiques paroissoient devoir être utiles. Voilà quelle en fut la premiere indication, le gayac, la squine, la salsepareille, le sasafras, furent successivement employés.

Dans cette vue on gorgeoit le malade d'une forte décoction de gayac, ou de-

tout autre bois ſudorifique; & le plaçant enſuite dans une chambre chaude bien cloſe, on le faiſoit ſuer pendant trois ou quatre heures; au bout deſquelles l'ayant eſſuyé, on lui adminiſtroit un repas léger, mais reſtaurant, dans lequel il buvoit l'eau bouillie ſur le marc de la premiere décoction *le bochet*; après quoi on recommençoit une ſeconde fois cette manœuvre. Ce traitement duroit trente à quarante jours. Dans les intervalles on purgeoit une ou deux fois le malade, qui, dit-on, étoit alors guéri de la vérole. Hutten faiſoit aſſeoir les malades ſur un fauteuil, au-deſſous duquel il plaçoit une lampe à l'eſprit-de-vin; il exigeoit qu'on les enveloppât dans cette fumée, & c'eſt ainſi qu'il forçoit les ſueurs de ſortir.

S'il faut en croire les Inſtituteurs de cette méthode, elle ne manqua pas de ſuccès. On les voit d'abord s'en applaudir; cependant après avoir eſſuyé de tous les ſudorifiques végétaux, ils furent obligés d'en revenir au mercure; preuve évidente de l'inſuffiſance de ce ſecours. Les Médecins n'ont jamais trop

trop compté ſur des ſueurs forcées ; celles qu'excite l'effet paiſible d'un remede, ou que la Nature a coutume de provoquer, ſont au contraire très-utiles. Elles different en cela d'une évacuation qu'on ne doit qu'à des moyens violens, qu'il eſt poſſible de déterminer par les mêmes cauſes, tant en ſanté qu'en maladie, & que la vapeur ſeule de l'eſprit-de-vin produit ſans le ſecours du gayac. Sans diſconvenir du ſoulagement momentané que les ſueurs forcées procurent ; je n'ai pas pour elles cette confiance qu'après Hutten, Boerhaave, & quelques autres Auteurs leur ont accordé. Premiérement, parce que j'ai vu pluſieurs malades traités par un empirique ſuivant la méthode de Hutten, qui, guéris en apparence, ont bientôt rechûté. Secondement, parce que les guériſons dont parle Boerhaave, & ſur leſquelles il ſe fonde, ſont contredites par M. Aſtruc, qui a été obligé de traiter autrement ceux que le Profeſſeur de Leyde croyoit guéris. Troiſiémement, enfin, parce que Hutten lui-même, comme le remarque

encore M. Aſtruc, eſt mort de la maladie vénérienne, & que la plûpart de ceux qui ſe ſont dit guéris de cette contagion, n'aſſurent avoir obtenu leur guériſon que ſur les lieux mêmes où croiſſent les bois dont ils vantent ſi fort les bons effets : témoignages venus de trop loin pour n'être pas légitimement ſuſpectés.

D'ailleurs, quels ſont les cas où les ſudorifiques ſeroient profitables ? Ce ne pourroit être que lorſque le mercure manque ſon effet. Mais aujourd'hui que l'art de manier ce minéral eſt pouſſé ſi loin; aujourd'hui que, ſachant mieux employer le ſublimé, les Médécins trouvent dans ce ſel mercuriel un ſi puiſſant ſudorifique, qui voudroit avoir recours à une méthode longue, ennuyeuſe, incertaine, & qui jete ſouvent le malade dans le maraſme, & dans la conſomption ?



§. II.

Inutilité des Sudorifiques, même contre les autres Maladies.

M. Aſtruc conſeille les bois ſudorifiques dans les véroles compliquées avec le ſcorbut & les écrouelles ; Boerhaave, qui en étend encore plus l'uſage, veut qu'on les donne contre les véroles qui ont réſiſté au mercure. J'ai dit que le préjugé de l'épaiſſiſſement de la lymphe & la néceſſité de l'atténuer avoient donné lieu à l'uſage des bois dans le premier cas : l'impoſſibilité que Boerhaave ſuppoſoit au vif-argent de pénétrer dans les endroits qui reſtoient infectés du virus, a fourni la ſeconde indication ; & voilà comme l'opinion prête ſouvent des qualités aux remedes, comme plus ſouvent encore les hypotheſes dirigent les vues de pratique. Ce n'eſt pas après le traitement mercuriel qu'il faut avoir recours aux antiſcorbutiques dans les véroles compliquées ; il convient plutôt, la violence des ſymptomes véné-

riens une fois suspendue, de combattre d'abord le scorbut, & de passer ensuite au traitement de la vérole, que le mercure ne manque point alors de guérir. Dans ce cas il est d'autres antiscorbutiques d'une efficacité supérieure à celle du gayac & des autres bois.

Je ne sais même pas où on a puisé cette idée. La matiere médicale est chargée d'une foule de remedes de cette espece, dont l'efficacité n'a de fondement que dans le préjugé qu'on s'en est formé. Mais il n'est aucune classe de médicamens plus douteux que celle des sudorifiques; souvent on obtient le même effet de l'eau tiede prise en abondance: & c'est vraisemblablement ainsi qu'on a forcé cette évacuation chez les malades qu'on gorgeoit de gayac. Une fois la sueur commencée en fournissant toujours beaucoup de liquide, sur-tout ayant soin de l'entretenir par le poids des couvertures, pour peu que l'intention du malade réponde à celle du Médecin, il ne sera pas difficile d'obtenir l'effet desiré. J'avance ce fait avec d'autant plus de certitude que j'ai vu la même évacuation

produite par la ſeule vapeur de l'eſprit-de-vin ſans le ſecours d'aucune ſorte de boiſſon. On a d'ailleurs pluſieurs exemples de perſonnes que l'imagination ſeule, & un appareil myſtérieux ont émues au point d'exciter les ſueurs les plus abondantes.

A l'égard du défaut d'activité qu'on ſuppoſe au mercure, qui peut ne pas ſentir le faux de cette opinion ? Quoi, lorſque le mercure excite des ſueurs auſſi copieuſes que celles qu'on provoque par les ſudorifiques végétaux, lorſqu'il détruit chaque jour des caries, des exoſtoſes, & des ſymptomes non moins opiniâtres, pour une fois ou deux qu'il ne produira point cet effet, on ſe permettra de lui ſuppoſer une impoſſibilité réelle de pénétrer dans les derniers replis du corps ?

Quoi qu'en puiſſe dire un Auteur moderne, peut-être trop facile à croire ce qui favoriſe ſes préjugés, & certainement trop ſévere à rejeter les moyens qui s'oppoſe à ſes vues, le traitement par les ſudorifiques doit être rejeté ; ſi ce traitement a pu guérir dans les

Antilles où croit le gayac, & dans les Pays d'où les autres bois nous ſont apportés, il faut renvoyer dans ces climats ceux qui auroient encore quelque confiance ; ou bien ſi on ſe permet de l'adminiſtrer, ce ne peut être que pour exciter la ſueur de quelque partie : le corps entier ne doit jamais être mis à cette pénible épreuve, de laquelle il a toujours réſulté peu de bien & beaucoup de mal.

Que penſer après cela de ces prétendus ſpécifiques ſans mercure, tirés du regne végétal, dont le nom imaginé par la cupidité en a impoſé à tant de perſonnes ? Il s'en faut bien que le ſuccès de ces méthodes ſoit dû à l'énergie des antivénériens végétaux ; il ſeroit peut-être encore plus ridicule de croire avec quelques-uns, que ces principes ne ſont qu'un extrait des principes des bois, bien concentrés. Tel ſe vante de guérir la vérole ſans mercure qui ſeroit bientôt forcé d'avouer le contraire, s'il lui falloit publier ſon véritable ſecret. Il eſt facile d'accuſer un autre remede, il eſt peut-être encore poſſible de ſurprendre

la vigilance des perſonnes reſpectables dont on recherche l'aveu ; mais peuvent-elles ces perſonnes voir quelles ſont au fond les préparations employées ? Il eſt certain élixir, certaines gouttes verſées adroitement dans une boiſſon ſuppoſée, qui dévoileroient bientôt l'aſtuce du Charlatan, s'il étoit poſſible d'éclairer ſes démarches & de les ſuivre de plus près (*a*).

Je conclus donc que les ſudorifiques auxquels on n'aſſocie point le mercure, ne peuvent guérir au plus que de légeres véroles ; que les obſervations contraires ſont rares & douteuſes ; enfin j'oſe avancer que ceux qui ſe vante d'avoir détruit par ce moyen le mal vénérien ſans retour, en ont groſſiérement impoſé. Et comme le mercure eſt de tous les antivénériens le plus ſûr, le mieux connu, le vrai ſpécifique, que les ennemis de ce traitement ne décrient le vif-argent que pour favoriſer

(*a*) Voyez la troiſieme des Lettres qui ſont à la fin de l'Ouvrage.

un préjugé dénué de preuves ; ce préjugé une fois détruit, comme je me propoſe de le faire, le parti le plus certain & le plus ſage, eſt de ne point s'écarter d'une méthode avouée par les grands Maîtres, & dont l'obſervation la moins équivoque a conſtamment démontré l'efficacité.



CHAPITRE IV.

Du Mercure, de ses préparations, & de leur usage.

LE mercure coulant, trop connu pour m'arrêter à le définir, peut être allié avec le plomp ou avec le bismut. Mais lorsqu'on a eu soin de le révivifier du cinabre, alors on est sûr de l'avoir dans toute sa pureté. Cependant on entend crier tous les jours contre ce minéral; tous les jours on voit des hommes avides de gain, favorisant le préjugé populaire, se vanter de posséder l'art de le dépouiller de ses principes hétérogenes, ou bien affecter de lui substituer d'autres remedes dans lesquels ils ne cessent de répéter qu'il n'entre point de mercure. On vient de voir ce qu'il faut penser de ces remedes, il en est de même de la purification du mercure. Ce minéral ne sauroit être plus sûr que lorsqu'on l'a revivifié du cinabre.

§. I.

Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure.

Le préjugé qu'on essaie d'entretenir, est fondé sur la crainte où étoient les Anciens de son usage. Ils le croyoient capable par son poids de déchirer les entrailles, & par cette raison, le regardoient comme un véritable poison. L'expérience a suffisamment prouvé le contraire. Trop de fois on a donné le mercure coulant à des malades attaqués de passion iliaque ; trop de fois on l'a administré contre la vérole, sans inconvénient, pour qu'il soit encore permis de croire à cette ancienne erreur. Je ne vois pas quels avantages peuvent espérer ceux qui prétendent l'avoir dépouillé de principes hétérogenes. Le seul reproche à faire au vif-argent, c'est la salivation & le tremblement des membres. Mais si en l'administrant d'une maniere graduée, on n'éprouve point cet accident ; si cette salivation est moins

l'effet d'un délétere ſuppoſé, que du trop grand abord de l'humeur perſpiratoire dans les couloirs ſalivaires, qu'enfin de nouvelles préparations de ce minéral, en ramenant cette humeur vers ſes couloirs naturels, faſſent diſparoître cet accident, il ſeroit injuſte d'en accuſer le mercure.

Les tremblemens ſeroient donc les ſeuls griefs dont on pourroit ſe plaindre. En effet l'obſervation a prouvé que ceux qui travaillent aux mines, en ſont attaqués. Les Ouvriers qui mettent les glaces au tain, ainſi que les Doreurs ſur métal, & les Metteurs en œuvre, y ſont ſujets de même. Les gencives des uns & des autres ſe gonflent, les dents s'ébranlent & tombent enfin. Ils ont le viſage pâle & reſpirent avec peine: l'imbécillité, l'inſenſibilité, les vertiges, la paralyſie, ſont encore des maux qui, tôt ou tard, viennent les aſſiéger.

Mais comme on n'obſerve aucun de ces accidens dans l'adminiſtration intérieure du mercure, qu'ils ne ſe montrent gueres qu'à la ſuite du traitement exté-

rieur par frictions, il eſt manifeſte que c'eſt moins au mercure qu'il faut s'en prendre, qu'à une répercuſſion de tranſpiration. Ces malheurs n'arrivent jamais, lorſqu'une main habile adminiſtre ce minéral revivifié du cinabre ; ce n'eſt au plus que lorſqu'on s'en ſert ſans cette préparation. Il eſt alors ſouvent chargé de plomb, & par cet alliage très-capable de produire des effets dangereux.

A l'égard du principe deſtructeur dont on veut que le vif-argent ſoit compoſé, il eſt permis de ne pas y croire, juſqu'à ce que ce principe ait été démontré. Je n'exige point ici la maniere dont en dépouille le mercure, mais je deſirerois connoître ce prétendu corps étranger & nuiſible. Les partiſans de cette purification ſeroient très-embarraſſés d'en prouver l'exiſtence. Ils ne voudront pas ſans doute parler d'un certain ſoufre arſenical connu d'eux ſeulement. Cette erreur, de peu de conſéquence tant qu'elle n'a été adoptée que par les Alchymiſtes, ne ſeroit plus excuſable aujourd'hui, & par les recherches que les Chymiſtes modernes ont faites depuis, & par la

défiance qu'elle inſpireroit contre un remede qui, par lui-même n'eſt point mal faiſant.

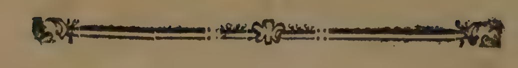
Enfin pour achever de confondre les fauteurs de ces prétendues purifications, j'oſe leur demander s'ils peuvent nier qu'on n'éprouve quelquefois, avec leur mercure préparé, des diarrhées, des ſalivations comme dans les autres traitemens? j'en ai ſous mes yeux plus d'un exemple. Ne ſont-ils pas encore forcés de convenir que par l'uſage du mercure tel qu'on a coutume de l'employer, on n'obſerve ſouvent aucun de ces accidens? Leur préparation n'eſt donc point exempte des inconvéniens qu'ils reprochent au mercure non purifié ſelon leur methode? Et ſi ſans ces précautions on peut les éviter, c'eſt la preuve la plus complette de l'inutilité de leur travail.

Qu'on ne s'y trompe pas, tous ces épouvantails ne ſont imaginés que pour en impoſer aux ſimples, & pour rebuter les perſonnes timides, en un mot pour faire valoir de prétendus ſecrets. En effet n'eſt-il pas ridicule de vou-

loir de nos jours purifier le mercure d'un prétendu ſoufre arſenical, puiſque l'analyſe chymique a prouvé que ce ſoufre étoit un être de raiſon; puiſqu'une fois revivifié du cinabre, le mercure eſt parvenu à ſon plus haut degré de dépuration? N'eſt-il pas abſurde de s'opiniâtrer à décrier ce minéral, lorſqu'on l'emploie avec tant de ſuccès dans la Médecine; lorſque des Médecins eſtimés ont cru le mercure capable de renouveller les humeurs; que d'autres fourniſſent des exemples de mélancoliques guéris par les frictions mercurielles; lorſqu'enfin on fait journellement un ſi fréquent & ſi ſalutaire uſage des pilules de Belloſte: dont il eſt le principal ingrédient? Le vif-argent eſt donc un grand remede, il peut produire des effets ſurprenans; & ſi quelquefois il s'agit d'une maniere contraire, c'eſt moins au ſecours qu'il faut s'en prendre, qu'à la mauvaiſe façon de l'adminiſtrer. A cet égard il n'eſt aucun médicament ſi doux & ſi benin qu'on le ſuppoſe, qui, par quelque défaut d'adminiſtration, ne puiſſe devenir très-nuiſible.

Les Médecins, qui ont adminiſtré le mercure, ne ſe ſont pas toujours accordés ſur la voie par laquelle il falloit introduire ce minéral dans le corps humain, ni ſur la forme qu'il convenoit de lui donner pour en favoriſer l'introduction. Les uns l'ont incorporé dans des onguens, les autres l'ont réduit en vapeurs, d'autres l'ont adminiſtré intérieurement ſous forme ſaline. On a donné le nom de traitement par *friction* au premier de ces procédés. Le ſecond eſt celui de *fumigation*. J'appellerai le troiſieme par *digeſtion*, parce que dans ce cas le vif-argent ne ſauroit parvenir juſqu'à nos vaiſſeaux ſans être préalablement reçu dans l'eſtomac, & delà porté dans le ſang par les mêmes voies qui y conduiſent le chyle.





CHAPITRE V.

Du Traitement par Friction.

LEs frictions mercurielles employées contre les maladies de la peau, furent par analogie administrées contre les symptomes vénériens. Il est inutile de rappeller ici le temps auquel Berengarius Carpi, & plusieurs autres Médecins avant & après lui les mirent en vogue. Ces détails se trouvent au long dans l'Ouvrage de M. Astruc. On sait d'ailleurs que ce ne sont ni les dates, ni les époques, mais les faits qui peuvent répandre quelque jour dans la pratique de la Médecine. La seule circonstance remarquable dans cette administation, c'est qu'en attaquant plus ou moins fortement la cause intérieure du mal vénérien, presque tous employoient les moyens les plus actifs, pour déraciner les foyers extérieurs que le virus s'étoit menagé

ménagé dans les accidens qui le caractérisent.

§. I.

Traitement par Salivation.

L'USAGE du mercure, & sur-tout son application extérieure, ne tarderent pas de causer la salivation. Ce minéral ne fut pas toujours administré par des mains prudentes, & les précautions même les plus sûres en apparence, furent un foible rempart contre ce phénomene, tant qu'il fut nouveau pour les observateurs. Loin d'arrêter la hardiesse de ceux qui employoient le mercure, ces accidens ne purent empêcher l'esprit de systême de prévaloir ; bientôt l'évacuation salivaire redoutée d'abord, parut devoir être la boussole de la curation desirée. Ainsi tandis que les malades se plaignoient de la rigueur du traitement, & qu'ils couroient les plus grands dangers, le faux préjugé d'une marque certaine de guérison, rendit ceux qui les traitoient plus opiniâtres ; au point

qu'on a vu preſque tous les Ecrivains, même les plus célebres, juſqu'à ces derniers temps décider pour cette méthode.

Les opinions, qui paſſent avec les années, ont enfin fait place à l'obſervation qui ne paſſe jamais. L'expérience a démontré que le traitement par ſalivation eſt ſujet à une foule d'inconvéniens. Non-ſeulement on perd preſque toujours l'effet du mercure en excitant la ſalivation, ſouvent encore lorſqu'elle eſt trop abondante, on court riſque de voir ſuccomber les malades ſous les coups trop nombreux dont la tête eſt continuellement menacée. Les moins à craindre ſont toujours le décharnement des gencives, & la chûte des dents. Il ſurvient fréquemment des ulceres dans le palais & dans les narines; ulceres d'autant plus redoutables alors, qu'ils ſont produits par le ſpécifique même qui ſervoit auparavant à les combattre.

Les grands abus qu'entraîne cette façon d'adminiſtrer le mercure ont fait prendre le parti de l'abandonner. Les Médecins de Montpellier, conduits

par une expérience plus réfléchie, ont démontré que non-ſeulement la ſalivation étoit inutile, mais qu'elle pouvoit encore devenir contraire au ſuccès du traitement. Cet avis a prévalu, depuis on ne fait gueres ſaliver que dans quelques Hôpitaux, d'où il ſeroit peut-être difficile de bannir cet uſage. Si par haſard on rencontre ailleurs des perſonnes traitées par ſalivation, il faut les regarder comme autant de victimes de l'ignorance & du préjugé.

§. II.

Traitement par Extinction.

La méthode par laquelle on a adminiſtré l'onguent mercuriel ſans faire ſaliver, a été nommée *par extinction* ; elle eſt décrite au long dans une foule d'Ouvrages connus. Je me contenterai de l'indiquer.

Lorſqu'on veut traiter un malade, on commence par le faire ſaigner & par le purger. Enſuite, ayant égard à la différence du tempérament, aux forces du

ſujet, & à la nature des ſymptomes; on lui fait prendre les bains tiedes, au nombre de quinze dans les moindres traitemens, & de vingt ou de trente quand la maladie eſt plus grave. Que ſi le malade a eſſayé envain des autres méthodes, ou qu'il ait éludé pluſieurs fois l'activité de la même, alors on multiplie les bains. J'en ai vu à qui on en a fait prendre juſqu'à ſoixante.

Après l'uſage des bains, on ſaigne encore une fois le malade pour le purger une ſeconde fois, & lui adminiſtrer la premiere friction le lendemain ou le ſurlendemain de la médecine. Cette friction doit couvrir le pied juſqu'aux malléoles. On emploie ordinairement un gros d'onguent mercuriel au tiers, qu'on applique ſur la peau après l'avoir préalablement frottée avec les deux mains, pour en ouvrir mieux les pores & faciliter ainſi l'introduction du vif-argent. Le jour ſuivant on laiſſe repoſer le malade. Le troiſieme jour on paſſe à la friction de l'autre malléole, delà aux jambes, enſuite aux cuiſſes, aux feſſes, au dos, aux épaules, aux bras, & aux avant-bras. Le

Médecin obſervateur augmente la doſe du mercure à raiſon du temps auquel il a commencé de l'adminiſtrer, de la préparation à laquelle il a ſoumis le malade, de la nature des accidens, & de l'étendue des parties qu'il fait frotter. Cette doſe eſt ordinairement de quatre à cinq onces; ſouvent on la pouſſe juſqu'à huit, même juſqu'à dix, rarement plus loin, à moins que l'opiniâtreté des ſymptomes & la qualité ſinguliere du virus qui les entretient, ne demandent un traitement plus long, ce qui n'eſt pas ſans exemple.

Le tout eſt terminé par une troiſieme ſaignée & par une derniere purgation. Les Médecins qui préſident à cette adminiſtration du mercure, ont toujours ſoin d'examiner la bouche. Au moindre ſigne de gonflement & d'inflammation des gencives, ils mettent un jour de plus d'intervalle. Ils vont même juſqu'à ſuſprendre les frictions pendant pluſieurs jours, lorſque malgré ces précautions ce minéral ſe porte avec trop d'impétuoſité vers les parties ſupérieures.

Cet éloignement pour la ſalivation n'empêche pas que pluſieurs d'entr'eux n'excitent un ptialiſme qu'ils entretiennent juſqu'à la fin du traitement. Le régime eſt humectant. Le plus grand nombre des malades eſt mis à la diete blanche le jour même où l'on commence de les frotter ; ils prennent du lait pur le matin & le ſoir ; on les nourrit de ſoupe au lait & d'œufs frais à chaque repas, ne variant cette diete qu'autant que l'état de l'eſtomac paroîtroit la contre-indiquer. On s'abſtient ſur tout de donner aucun purgatif même le plus doux.

Deux autres précautions dans ce traitement, ſont premiérement de faire mettre au malade des chauſſettes, des caleçons, & une chemiſe qu'il ne quitte que lorſqu'on veut détourner le mercure de la bouche, ou qu'il prend ſon bain de propreté. En ſecond lieu, de tenir ce même malade dans un endroit renfermé, dont la chaleur ſoit un peu au-deſſus du tempéré.

En comptant autant de frictions qu'il y a de parties marquées ſous la di-

viſion que je viens d'indiquer, & le jour d'intervalle qu'il faut mettre entre chaque friction, il eſt évident qu'en ſix ſemaines de temps on peut guérir une vérole ordinaire. De même en donnant deux gros de pommade mercurielle à chaque premiere friction, trois aux deux ſecondes, & quatre aux ſuivantes, on appliquera dans cet intervalle cinquante quatre gros de cette pommade; ce qui fait environ ſept onces d'onguent employées dans ce traitement, dont au moins un tiers eſt conſumé par celui qui frotte. Les quatre onces qui reſtent ne contenant qu'un tiers de mercure, le malade eſt cenſé avoir pris alors environ une once & quelques gros de ce minéral.

Plus on applique de pommade, plus il doit pénétrer de vif-argent; enſorte que dans un ſujet auquel, déduction faite de ce qui ſe perd en frottant, on auroit adminiſtré huit ou dix onces de mercure, il eſt à préſumer que toutes choſes égales d'ailleurs, il ſeroit paſſé dans le corps un peu plus de trois onces de ce minéral.

§. III.

Inconvéniens du Traitement par Frictions dans l'une & dans l'autre Méthode.

Tel eſt le fameux traitement ſuivi à Montpellier, depuis que plus éclairés & mieux inſtruits les Médecins ayant par cette méthode des ſuccès plus marqués que dans la précédente, ont ſu épargner à leurs malades une dégoûtante & dangereuſe ſalivation. Cependant quelque ſûr que paroiſſe ce procédé, & tels que puiſſent en être les avantages, il eſt encore ſujet à bien des inconvéniens. Aucun traitement ne préſente des évacuations plus inconſtantes : ce n'eſt qu'aux précautions les plus rigoureuſes qu'on en doit le ſuccès. Malgré le ſoin qu'on donne à la préparation du ſujet & à l'adminiſtration du mercure, il n'eſt pas rare de voir ce minéral porter à la tête. Souvent lorſqu'on s'y attend le moins il menace & frappe cette partie. Le léger ptialiſme eſt une ſalivation commençante. On ne craint pas

pas de l'exciter dans ce traitement ; il ne faut donc point être surpris, si les gencives se gonflent, si la bouche s'enflamme, si le fond du palais se seche & se resserre. En faut-il davantage pour attirer une salivation violente ? aussi a-t-on souvent lieu de l'observer.

Cet inconvénient n'est pas le seul. Plus d'une fois il est remplacé par la diarrhée qui fatigue beaucoup les malades, les exténue, & contribue, pour le moins autant que la salivation, à rendre la guérison incertaine. C'est pourquoi l'on voit les partisans de cette méthode, toujours réservés sur le régime de ces mêmes malades, se donner bien de garde d'administrer le plus petit laxatif, les tenir à la diete blanche, & avoir grand soin de ne pas les laisser charger leur estomac, dans la crainte que quelque indigestion en ouvrant trop le ventre, ne devînt une cause du dévoiement mercuriel.

C'est encore aux frictions qu'il faut attribuer le tremblement des membres, les paralysies & les boutons incommodes qui s'élevent sur la peau de ceux

qu'on traite de cette maniere. En effet, en frottant la peau de pommade sans la précaution d'enlever chaque jour l'oint graisseux qui y adhere, on laisse subsister un obstacle à la transpiration, laquelle alors loin de devenir la crise de la maladie, forcée au contraire de séjourner dans les couloirs cutanés, doit être plutôt regardée comme la cause de cet accident; d'autant mieux que le mercure, de lui-même excessivement froid, par cette propriété jette dans la stupeur le doigt ou la main qu'on retient long-temps plongés dans ce minéral. Peut-être le mélange du plomb y entre pour quelque chose, lorsqu'on n'a pas eu soin de purifier le vif-argent.

Enfin le mercure donné en onguent, reprend facilement sa premiere forme. Réduit en bulles il cause dans l'intérieur du corps des mouvemens indifférens au traitement qu'on se propose, mais souvent dangereux pour le malade, puisque non-seulement il excite des lassitudes, des agitations singulieres, mais encore il peut se déposer dans certaine

parties du corps, ſur-tout dans la cavité des os, comme on l'a plus d'une fois obſervé.

Vouloir guérir le mal vénérien ſans aucune évacuation critique, c'eſt être dans l'erreur la plus groſſiere. A toutes les maladies il faut de ces évacuations; & ſi j'ai bien obſervé, de ceux que j'ai vu traiter, ou que j'ai traités moi-même de la vérole, aucun n'a été guéri ſans l'augmentation conſidérable de quelque excrétion. Le danger de la ſalivation eſt reconnu. C'eſt vraiſemblablement à la ſalivation qu'il faut attribuer le peu de ſuccès du mercure employé par Boerhaave. La diarrhée n'eſt pas plus ſûre, la ſeule criſe par les ſueurs eſt la plus naturelle & la plus avantageuſe. D'après cette vérité qu'il eſt aiſé de démontrer, examinons la conduite qu'on tient dans le traitement par extinction. Les malades ſont enfermés, on les frotte d'une pommade dont leur corps eſt enduit au moins pendant trente jours; & par ſurcroît on exige d'eux qu'ils ſoient continuellement enveloppés dans des linges graiſſés, dégoûtans,

infectés par le reste de la pommade mercurielle, dont celui qui frotte ne manque pas de les imprégner. C'est-à-dire, qu'en voulant empêcher le malade de saliver, on met tout en œuvre pour exciter la salivation la plus prompte & la plus violente. En effet est-il rien de plus capable de causer ces accidens que la suppression de la transpiration insensible ? Or l'oint & les linges graisseaux s'opposent sans cesse à cette excrétion ; les boutons cutanés en fournissent la preuve. D'un autre côté on enferme le malade, on lui interdit l'usage de l'air libre, même l'exercice modéré ; tous moyens très-opposés à cette même transpiration ?

S'il falloit d'autres raisons pour convaincre de cette vérité, je dirois à ceux qui veulent des explications, qu'il en est des excrétions de la peau comme de celles de tous les autres organes ; qu'une impression agréable les excite & les met en jeu, & qu'un air trop chaud, par un effet contraire, les fait tomber dans l'affaissement & dans l'i-

naction. Mais ſans trop recourir au raiſonnement, écoutons l'expérience. On a laiſſé ſortir les malades dans leur traitement & on a eu le même ſuccès. M. Querenet, Docteur Régent de la Faculté, fondé ſur l'obſervation, a démontré l'avantage de cette conduite. M. Haguenot, Profeſſeur de Médecine à Montpellier, qui, le premier l'avoit accréditée, y a joint les bains, & cette addition a parfaitement réuſſi. Enfin on ſe trouve bien d'expoſer certains malades à l'air libre, on le permet même aux inoculés ſans inconvénient; que dis-je? on reconnoît de plus en plus la ſupériorité de cette pratique. Il faut donc renvoyer ces précautions ſuperflues aux Auteurs qui les ont imaginées, avec les préjugés qui leur ont donné du crédit.

§. IV.

Inconvéniens particuliers au Traitement par Extinction.

L'INUTILITÉ des acceſſoires de la méthode par extinction une fois démontrée, je ne dois point terminer cet

article ſans porter mes vues ſur le fond même du traitement. Il eſt ſans contredit préférable à celui dans lequel on fait ſaliver, parce qu'il eſt plus ſûr & plus doux; mais il ne faut pas pour cela le croire infaillible. Quel que ſoit encore le préjugé de ceux qui s'obſtinent à lui donner la préférence ſur tous les autres, il n'a pas toujours ſon effet. Les perſonnes accoutumées à traiter ainſi leurs malades, & qui ne ſauroient ſuivre une route nouvelle, ſoutiendront peut-être le contraire; pour moi qui ne me décide pour aucune méthode, qui les varie ſuivant les circonſtances, qui deſirerois en avoir autant à employer qu'il y a de tempéramens différens; par toutes ces raiſons, moins ſuſpect dans mon témoignage, j'oſe aſſurer, après l'avoir long-temps obſervé, qu'on échoue dans le traitement dont je parle, autant & plus que dans tout autre; qu'on n'en obtient pas des ſuccès auſſi prompts que par les méthodes intérieures; qu'enfin on n'eſt pas auſſi ſûr d'introduire la quantité néceſſaire de vif-argent.

Je dis donc qu'on échoue souvent par cette méthode. Lorsque les instituteurs l'ont employée, & que peu instruits du traitement des maladies vénériennes, sans les prévoir ils ont excité la salivation, quel qu'ait été l'esprit de système qui leur ait fait regarder cette évacuation comme une partie essentielle du traitement, cette opinion n'eût jamais prévalu si l'on n'avoit quelquefois manqué de guérir par la premiere méthode. Voilà donc un préjugé contre son infaillibilité. A l'égard des infortunes qui l'ont suivie, lorsque revenus de la salivation les Médecins ont administré plus paisiblement le mercure, j'en appelle à tous ceux qui ont été traités par extinction ; il en est bien dans le nombre qui ne peuvent se flatter d'avoir été guéris de la vérole : les Observateurs désintéressés en conviendront sans peine. Encore une fois, il n'y a qu'un avantage personnel qui puisse faire accorder aux frictions la supériorité sur les autres procédés.

J'ajoute qu'on n'obtient pas des succès aussi prompts. Ici je dois encore ci-

ter l'expérience. Que l'on confidere la rapidité avec laquelle agiffent les bols mercuriels les moins bien préparés ; que ceux qui ont effayé du fublimé, ou de tout autre fel mercuriel avec excès d'acide, fe rappellent la ceffation prefque miraculeufe des fymptômes vénériens ; c'eft par ces effets conftans & nombreux qu'il faut juger de l'efficacité d'une méthode. Les partifans des frictions en éprouvent-ils d'auffi fenfibles, d'auffi multipliés ?

J'avance enfin qu'on n'eft pas auffi fûr de la quantité de mercure qu'on croit introduire. Lorfque par l'ufage intérieur d'une préparation mercurielle, on vient à bout de détruire des accidens vénériens, cutanés, on ne fauroit difconvenir que le fpécifique ait pénétré l'intérieur du corps avant de produire un effet fi fenfible : & fi cet effet eft continu, on ne peut douter de l'introduction du mercure. Mais fi, traitant par les frictions, on arrive quelquefois au milieu, à la fin même du traitement fans voir diminuer les fymptomes, on peut alors avancer fans

crainte qu'il n'eſt point, ou preſque point entré de vif-argent dans le corps : à moins qu'on ne ſuppoſe des qualités particulieres dans le mercure préparé pour l'uſage intérieur ; avantage qui, s'il exiſtoit, ſeroit tout en faveur du traitement par digeſtion. J'ai remarqué de plus, qu'on perdoit au moins un tiers d'onguent dans les mains de celui qui frotte. Cette déperdition doit être bien plus forte encore, ſi l'on réflechit à la quantité de mercure qui ſe volatiliſe pendant la friction. Ce minéral, ainſi volatiliſé, blanchit les métaux qui ſe trouvent dans l'appartement, & porte aux gencives de ceux qui ſervent le malade. Enfin on eſt ſi peu d'accord ſur la façon d'introduire le mercure en onguent, par conſéquent de la quantité qu'on en adminiſtre, qu'il reſte encore à décider, ſi l'on doit frotter la partie juſqu'à ſiccité, ou s'il faut ſe contenter de faire de légeres frictions, & laiſſer ainſi le topique preſque coulant ſous le linge qui le recouvre.

Au reſte, par ces Obſervations, je n'entends pas donner à la méthode par

extinction une exclusion absolue , je crois seulement qu'il faut en user avec prudence comme de toutes les autres, qu'elle est d'un très-petit secours , & seulement contre les véroles légeres , si toutefois on l'administre sagement. Ce traitement souffre d'ailleurs des inconvéniens qui ne peuvent être sauvés même par les personnes instruites ; & quelques précautions qu'on apporte , il échouera souvent contre les véroles anciennes & opiniâtres : l'expérience l'apprend tous les jours.

La méthode par friction n'est point populaire ; les Citoyens forcés de gagner leur pain à la sueur de leur front ne sauroient s'y soumettre : obligés souvent d'habiter des lieux bas , d'endurer les rigueurs de l'hyver , & de marcher sur un terrein humide , comment oseroient - ils couvrir leur corps de mercure ?

Elle est encore inutile aux tempéramens pituiteux , phlegmatiques , & trop faciles à saliver. Les personnes seches , bilieuses & dont l'estomac est trop sensible , paroissent mieux s'en

accommoder. Mais il ne faut jamais oublier les bains, & dans la prépara- & dans l'intervalle des frictions, comme le prescrit M. Haguenot. On verra dans la suite de cet Ouvrage qu'en combinant les frictions dégagées de leur accessoire, avec les remedes intérieurs prudemment administrés, il est possible de tirer parti des deux méthodes sans redouter aucun inconvénient.



CHAPITRE VI.

Des Fumigations.

COMME on a vu les frictions, depuis long-temps usitées en Médecine dans d'autres maladies, être employées contre les accidens vénériens, de même les fumigations dont l'usage étoit très-ancien, furent plus particuliérement destinés à combattre la vérole. La vogue de ces deux méthodes date à-peu-près du même temps ; mais il s'en faut bien que le crédit soit le même. Je ne parlerai point ici des parfums imaginés d'abord pour fumiger les malades, encore moins de ces pastilles arsenicales dont la vapeur est si dangereuse, & que l'ignorance a osé reproduire de nos jours contre la contagion de la petite vérole.



§. I.

Premiere Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.

Il ne faut compter pour rien les ingrédiens divers employés ſeuls, ou aſſociés au mercure. Les véritables ſuccès que peuvent avoir eu les fumigations, ne ſont dus qu'à ce minéral. Tout le monde ſait qu'après avoir préparé le malade, on le mettoit ſous un pavillon, l'*archet*, rempli de la fumée des drogues deſtinées à ce traitement; qu'il y reſtoit environ une heure; qu'enſuite on le tranſportoit dans un lit pour l'y laiſſer ſuer pendant deux autres heures; que cela fait, on lui donnoit un verre de vin à boire, deux heures après on lui ſervoit à manger; qu'enfin on répétoit cette opération tous les deux jours, ſuivant les forces du malade & la violence des ſymptomes, juſqu'à ce que la ſalivation fût excitée. Je n'inſiſterai pas ſur l'incertitude de ce traitement, de l'inſuffiſance duquel les Auteurs

même qui l'ont accrédité, ſont aſſez convenus.

§. II.

Nouvelle Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.

Les fumigations, depuis long-temps abandonnées, furent remiſes en vogue dans le commencement de ce ſiecle par un Charlatan qui, énorgueilli de quelques ſuccès apparens obtenus dans la Province, crut poſſéder le meilleur de tous les remedes, & vint le faire valoir dans la Capitale, où la facilité de tromper le Peuple attire toujours ces peſtes publiques. Le nouvel Apôtre des fumigations ne fut pas plutôt arrivé à Paris, « qu'il ſe mit à publier qu'il avoit trouvé une méthode » de guérir la vérole, toute nouvelle, » courte, facile, efficace, ſans danger, ſans inconvénient; à ſe vanter » d'avoir guéri quantité de perſonnes; » à produire des témoins qui s'offroient » de plein gré, ſoit qu'il les eût guéris,

» ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le » préconiser, comme font tous les » jours les Charlatans; à remplir de » ses magnifiques promesses tous les » quartiers de Paris, à attirer dans son » parti une sequelle de joueurs d'instru- » mens, de gueux, de farceurs, de » coquins, & d'autres gens semblables; » enfin, à profiter de la stupidité du » vulgaire qui est par-tout sottement » crédule & avide de nouveauté (*a*). » Cet homme adroit couvroit les malades tout habillés avec des couvertures qu'il trouvoit sous sa main, bandoit les yeux, la bouche avec un mouchoir, & les exposoit ainsi à la vapeur d'un réchaud plein de braise placé aux pieds du malade, sur lequel il avoit jetté quelques pincées de sa poudre fumigatoire.

La durée de ces fumigations étoit de deux à quatre minutes, après lesquelles il débarrassoit le malade de ses couvertures & de ses bandeaux, pour le faire suer abondamment dans un lit chaud,

---

(*a*) Astruc, Tr. des Maladies Vénériennes.

où il avoit ſoin de les placer. On répétoit huit, neuf, dix, & même ſeize fois cette opération dans l'eſpace de cinq ſemaines que duroit ce déſagréable traitement.

Tant que Charbonnier (c'étoit le nom du Fumigateur) ne dut ſa réputation qu'à des épreuves particulieres, il ne manqua pas d'avoir de la vogue; mais lorſque l'intérêt des Citoyens eut exigé que ces expériences fuſſent faites en préſence des gens de l'Art, il fallut alors beaucoup en rabattre. Les malades traités par fumigation, & preſque tous ne préſentant que de légers ſymptomes, éprouverent des accidens terribles; le mal loin de diminuer s'irrita, il ſe préſenta ſous de nouvelles formes; enſorte que de trente ſept ſujets ſoumis à cette redoutable épreuve, dont le plus grand nombre ne fut point guéri, quatre au moins en perdirent la vie.



§. III.

§. III.

Avantages & inconvéniens des Fumigations.

MALGRÉ ces raisons doit-on absolument rejeter les fumigations, & faut-il tellement en redouter l'usage, qu'elles soient entiérement bannies du traitement antivénérien ? Ce parti pris par quelques-uns paroît outré ; l'insuffisance des fumigations est, il est vrai, reconnu. On ne sauroit non plus disconvenir des mauvais effets que peut produire la vapeur mercurielle reçue par les pores cutanés, puisqu'elle est alors assez analogue à celle qui s'exhale dans les mines. Aussi ne faut-il jamais faire des fumigations le premier moyen curatif. Mais si par hasard il arrivoit que tous les autres secours réunis eussent été inutilement employés contre les symptomes vénériens, que risqueroit-on alors d'y avoir recours ? Ce traitement, quant à la forme, n'est pas bien éloigné de la méthode des sudorifiques. Ils different

pourtant l'un de l'autre, en ce que dans les fumigations au lieu de donner la queſtion aux malades avec la décoction des bois, & d'attirer cette décoction à la peau par la chaleur du fourneau, de l'athmoſphere, des couvertures, ou par la vapeur de l'eſprit-de-vin, on y parvient par la fumée chargée de particules aromatiques, ſulfureuſes & mercurielles, ſans contredit plus efficaces que la vapeur ſimple de l'eſprit-de-vin.

Les infortunes de Carbonnier paroiſſent provenir de trois principales cauſes. La premiere, c'eſt qu'il n'a pas choiſi des ſujets qui euſſent vainement eſſayé des autres remedes. Le ſuccès qu'on éprouve tous les jours du changement de méthode, eſt un garant du bien qui auroit alors réſulté des fumigations. La ſeconde, c'eſt qu'il a trop généraliſé ſa méthode, qu'il en a fait un objet de fortune, & que de cette maniere pour trop multiplier l'uſage de ce ſecours, il a été la dupe de ſon ignorance & de ſa légéreté. La troiſieme enfin, c'eſt qu'en combattant le principe du mal, il auroit dû en extirper les ſymptomes,

éviter ſur-tout la ſalivation & la diarrhée, exciter les ſueurs ſans les forcer, adminiſtrer intérieurement, & avec prudence quelques préparations mercurielles pour ſeconder l'effet des fumigations, diſpoſer les malades au traitement par une préparation graduée, garantir enfin la tête & la poitrine de la vapeur inſoutenable du cinabre, en n'enveloppant que le corps, & donnant une iſſue libre à la fumée qui, de deſſous les couvertures, peut ſe répandre dans l'appartement. On a des exemples aſſez récens de perſonnes guéries d'affections locales par ce moyen. Ces faits ſont conſignés dans les papiers publics, & dans des recueils académiques. Il n'eſt pas douteux non plus que l'engorgement des teſticules & les caries ſouvent rebelles aux autres méthodes, ne puiſſent être efficacement combattues de cette maniere. J'en fournirai la preuve lorſqu'il ſera queſtion de combattre les ſignes extérieurs de la vérole. Il ſeroit, il eſt vrai, ridicule de commencer d'abord par fumiger les malades; auſſi ne doit-on adop-

ter les fumigations qu'après avoir inutilement essayé des autres secours. Quoique la circonstance soit aujourd'hui très-rare, si elle se présente une fois, du moins sera-t-il alors consolant & pour le malade & pour le Médecin de pouvoir se dire n'avoir pas entiérement épuisé les ressources de l'Art.

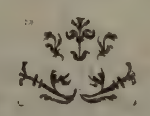
Au reste, pour peu qu'on eût de répugnance contre les vapeurs mercurielles, je ne doute pas qu'on pût obtenir des sueurs abondantes par l'esprit-de-vin, & plus copieuses encore par l'usage intérieur du mercure sublimé, combiné avec ces mêmes vapeurs. C'est à mon avis un moyen d'assurer de plus en plus l'efficacité de ce sel mercuriel dont les effets se manifestent par les couloirs cutanés, de la maniere la plus sensible.

§. IV.

Traitement par Lotions.

La même raison qui avoit fait recourir aux vapeurs mercurielles, a donné lieu

aux bains antivénériens. On chargeoit l'eau du bain d'un ſel mercuriel ſoluble, tel que le ſublimé corroſif, & on baignoit le malade, en répétant pluſieurs fois le bain, juſqu'à ce que les accidens euſſent diſparu. Le peu de durée de cette méthode, & l'oubli profond où elle eſt plongée aujourd'hui, ne laiſſent aucun doute ſur ſon inſuffiſance & ſon infidélité. Je n'entrerai donc point ici dans un plus long détail ſur la maniere de l'adminiſtrer, je remarquerai ſeulement qu'en baignant leurs malades dans l'eau imprégnée de mercure ſublimé, ou de tout autre ſel mercuriel, on faiſoit ſaliver, on dévoyoit, on provoquoit les ſueurs; mais que les Médecins ne tenoient la guériſon pour certaine, que lorſque les ingrédiens dont ils chargeoient l'eau du bain avoient excité plus particuliérement cette derniere évacuation.



CHAPITRE VII.

Du Traitement par Digestion en général, & particuliérement du Traitement sous forme seche.

LA maniere d'administrer intérieurement le mercure se fait sous deux formes différentes. On le donne coulant, éteint dans les corps gras, ou combiné avec des substances salines. De quelque maniere qu'on le fasse prendre, c'est toujours sous forme seche, ou sous forme humide.

§. I.

Des différentes préparations mercurielles employées principalement sous forme seche.

LES Anciens, regardoient le mercure comme un poison. Ce préjugé, qui ne s'est dissipé que tard, a éloigné

l'uſage intérieur de ce minéral. Delà vient que l'invention de ce traitement eſt poſtérieur à celle de tous les autres. Dans le nombre des Inſtituteurs du traitement par digeſtion, les uns conduits par l'appas du gain, les autres dans le deſſein d'être utiles à leurs ſemblables, tous deſirant favoriſer une méthode, qui, par ſa facilité & par ſa commodité devoit l'emporter ſur les frictions, ont inventé ou mis en uſage différentes préparations mercurielles. Le faux précipité rouge a été le premier ſel employé par Mathiole contre le mal vénérien. Avant lui on ne l'avoit fait ſervir qu'extérieurement contre cette maladie. Jean de Vigo ne donnoit cette préparation que contre la colique, vraiſemblablement à l'exemple de Paul d'Ægine qui, pour la même indication, preſcrivoit un autre faux précipité. L'uſage intérieur du mercure crud eſt poſtérieur ; cette biſarrerie paroît d'autant plus ſinguliere, qu'on avoit en apparence moins à craindre de ce dernier minéral que du précipité rouge, à moins que les Anciens ne

reconnussent dans les préparations du vif-argent une supériorité sur le mercure liquide.

Fracastor, Fallope, Petronio, Paschal, & Paulmier s'éleverent successivement contre l'usage du précipité rouge. Mais comme Bayrus dit que le premier qui avoit fait usage des pilules de Barberousse (dans lesquelles il n'entre pourtant que du mercure crud) étoit *tombé mort sur le pont d'Avignon*; comme Rondelet croit que ces mêmes pilules pourroient causer des maladies dix ans après, cela prouve que la plûpart de tous ces Ecrivains ont crié sans avoir expérimenté, & que pour un ou deux qui ont parlé avec connoissance de cause, le plus grand nombre n'a fait que répandre l'épouvante sur des appréhensions idéales & chimériques.

Le sublimé doux, la panacée mercurielle, l'æthiops minéral, le mercure alkalisé, antiphtisique, antiscorbutique, vif, doux, diurétique, purgatif, &c. sont venus ensuite. On a encore employé le mercure violet, le mercure précipité blanc, la solution du mercure par

par défaillance, différentes panacées, la ſolution du cinabre, les faux précipités mercuriels, tels que le rouge, le jaune, le vert. Toutes ces préparations ont eu leur vogue, & leur crédit, qui ſe ſeroient ſoutenues ſi leurs partiſans trouvant des moyens plus ſûrs de les accréditer, n'euſſent été traverſés par l'oppoſition continuelle des défenſeurs des frictions. Delà vient auſſi que ce dernier procédé rendu moins déſagréable par la méthode d'extinction, & en impoſant davantage par l'appareil qu'il entraîne, a ſi long-temps prévalu. Il étoit reſervé à M. Keiſer d'accréditer ſi bien le traitement pilulaire, que malgré les réclamations de ceux qui ne ſavent ſuivre qu'un ſeul chemin, cette pratique l'emportât enfin ſur celle des frictions. On n'emploie plus aujourd'hui d'autre remede dans les Hôpitaux militaires. C'eſt la ſolution du mercure par le vinaigre, nouveau ſel mercuriel, découvert, il eſt vrai, par M. Margraaf; mais que, ſoit par le procédé de ce Chymiſte, ſoit en ſuivant un autre procédé qui lui eſt particulier, M.

Keiſer s'eſt rendu propre, par l'heureuſe application qu'il en a fait aux maux vénériens.

§. II.

Avantage du Traitement intérieur ſur les Frictions.

POUR prendre une juſte idée de la ſupériorité du traitement intérieur ſur le traitement par friction, il faut non-ſeulement ſe rappeller les inconvéniens détaillés, lorſqu'il a été queſtion de cette derniere méthode, les ſalivations fréquentes auxquelles le malade eſt expoſé, l'incertitude de la doſe de mercure qu'il reçoit, les tremblemens, les paraliſyes, le dégoûtant de l'appareil, & l'aſſerviſſement qu'il exige ; il eſt néceſſaire encore de comparer ces malheurs aux avantages du traitement intérieur. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la nature des différentes préparations du mercure, il ſera aiſé de voir que l'effet répond à la cauſe, & que cette ſupériorité démontrée par l'expérience

eſt tout-à-fait d'accord avec les préceptes de la Chymie. Tout le monde eſt convenu que le mercure coulant donné ſans préparation, ſoit qu'on l'applique extérieurement, ſoit qu'on le donne à l'intérieur, ne fait rien ou preſque rien contre les maladies vénériennes, parce qu'il ne pénetre point ou preſque point dans le corps. Pour le rendre efficace, les Médecins qui n'ont eu égard qu'au jeu des vaiſſeaux, prêtant au mercure une action purement méchanique, ne ſe ſont occupés que d'en faciliter l'atténuation. Plus ce minéral a été atténué plus ils lui ont ſuppoſé d'énergie; d'après cela ils ont fait peu de cas du traitement intérieur, parce qu'ils ne concevoient pas comment les globules mercuriels pouvoient enfiler les tuyaux chyliferes. Ils ont au contraire accordé les plus grands éloges aux frictions dans leſquelles ils employoient le mercure éteint par le moyen de la graiſſe, de l'huile, de la térébenthine, &c. Mais il en eſt autrement de tout cela que ce qu'ils en ont penſé. On pourroit aiſément le démontrer par les ſeules con-

tradictions dans lesquelles ces Auteurs sont tombés.

§. III.

L'efficacité du Mercure dépend de sa solubilité. Progression des différens sels à raison de cette solubilité.

La difficulté est moins de faire pénétrer le mercure, que de le rendre miscible à nos humeurs ; & à cet égard les partisans de l'atténuation de ce minéral ne sauroient disconvenir que quelqu'atténué qu'il puisse être quand ils l'emploient, ses gouttelettes les plus fines conservant toujours les qualités extérieures du vif-argent, sont moins miscibles à nos fluides, que lorsqu'il est sous forme saline. Ce qui s'opere dans les autres liqueurs, doit s'opérer de même dans celles du corps humain. La pommade mercurielle, ou toute autre préparation semblable dissoute dans l'eau, gagne le fond du vase ; la combinaison saline du mercure se dissout très-bien au contraire, & ce minéral

reste suspendu lorsqu'il est réduit sous forme saline ; aussi obtient-on des effets plus prompts des mercuriaux salins, que reduits sous toute autre forme.

Partant de ce principe incontestable ; il est facile d'apprécier l'efficacité des sels mercuriels à raison de leur solubilité. J'ai dit que le mercure coulant étoit presque sans effet, l'expérience le démontre, & l'on en sent à présent la raison. Les onguens & les emplâtres mercuriels viennent ensuite. Aussi la méthode par friction est-elle superficielle, souvent douteuse, & ne convient que dans des traitemens légers. A plus forte raison doit-on peu compter sur celle des fumigations, dans laquelle le mercure volatilisé n'a pour lui qu'une atténuation passagere, & ne pénetre le corps qu'à demi.

De même lorsqu'on administre intérieurement le mercure crud éteint dans du syrop, il ne produit que des effets lents, tels que les observent aussi ceux qui ont coutume de l'employer sous cette forme. Les pilules savonneuses mercurielles ont peut-être un peu plus

d'énergie, mais cette ſupériorité n'eſt pas ſenſible. On n'obtiendra rien de plus du cinabre, ſoit naturel, ſoit artificiel, & très-peu de choſe des différens æthiops. Le cinabre inſoluble dans les ſucs digeſtifs ſera évacué comme on l'a avalé, & l'æthiops paſſera de même, ſi toutefois la chaleur de l'eſtomac & des inteſtins ne le décompoſe & ne redonne au mercure ſa premiere forme. Ce que j'avance eſt reconnu par tous les Obſervateurs.

Il n'en eſt pas de même du vif-argent combiné avec les acides; devenu ſoluble par cette combinaiſon, ce minéral eſt plus ou moins énergique à raiſon de la quantité d'acide qu'il retient dans ſes molécules, & ſelon la qualité de ce même acide. Ainſi la diſſolution du mercure par l'acide nitreux ſera la plus dangereuſe, parce que cet acide eſt de tous celui qui agit le plus puiſſamment ſur les matieres animales. Enſuite viendra celle qu'on obtient par l'acide marin. L'acide vitriolique fournira la diſſolution la moins cauſtique. Ces diſſolutions différeront encore à raiſon de la quan-

tité d'acide contenu dans la combinaison saline ; c'est pourquoi le faux précipité blanc tiendra un milieu entre le mercure doux & le sublimé corrosif, &c. &c.

Cette gradation que la Chymie démontre, est confirmée par la pratique. On ne sauroit se dissimuler que l'acide nitreux a une qualité délétere, qu'il est de tous les acides le plus mordant, le plus corrosif ; qu'enfin sa vapeur pernicieuse est un poison qui nuit à la poitrine & à tout le reste du corps. L'acide du sel marin ne cause pas ces accidens, il mérite donc la préférence sur le premier ; il l'emporte encore sur l'acide vitriolique, à la vérité moins caustique, mais aussi plus facile à quitter le mercure avec lequel l'acide marin a la plus grande affinité.

Quoiqu'il en soit, on ne sauroit nier que l'efficacité reconnue des sels mercuriels dépend de l'acide surabondant, & de la plus ou moins grande solubilité de la combinaison saline. Il est encore incontestable que toutes ces préparations intérieures, prises sous forme se-

che, ne peuvent être que très-corrosives, sans la précaution de les adoucir par des préparations ultérieures qui, en les dépouillant de leur acide, diminuent préalablement leur activité. On sent donc la nécessité de ne jamais les donner sous cette forme, & qu'à l'exception du turbith minéral & du précipité blanc, sels beaucoup affoiblis, dont les meilleurs Auteurs vantent les bons effets, il faut exclure du traitement intérieur toutes les panacées & tous les sels âcres & corrosifs; les uns parce que n'étant pas facilement solubles, ils auroient des effets moins assurés; les autres, parce qu'étant trop caustiques, ils pourroient causer des accidens très-dangereux, dont sont convenus même ceux qui, les premiers les ont administrés; de-là vient que les Médecins qui ont employé le mercure sous forme saline en pilules, ont cherché à mitiger la causticité du sel métallique, soit en affoiblissant le menstrue salin, soit en lui substituant un acide tiré du regne végétal. C'est aussi la raison pour laquelle le sel mercuriel

qu'emploie M. Keiſer, qu'on ſait être le réſultat de la combinaiſon du vif-argent avec un acide moins fort que les acides minéraux, tenant un milieu par ſa ſolubilité entre le mercure doux & les ſels mercuriels corroſifs, mérite à bien des égards la préférence lorſqu'on voudra traiter les malades par les bois. Cette méthode, très-éloignée de la maniere dont on adminiſtroit anciennement les pilules, conſiſte à faire avaler d'abord une dragée au malade, à lui en donner deux après quelques jours, & à en augmenter ſucceſſivement le nombre, obſervant chaque jour la bouche de celui qu'on traite, le ſaignant & le purgeant dans le courant de ſon traitement, ſi le pouls s'éleve, ſi la tête eſt menacée, ou s'il y a des ſignes de ſaburre dans les premieres voies.

Un célebre Profeſſeur de Montpellier (M. Venel) connu par ſes ſavans travaux chymiques, au défaut des dragées emploie la panacée mercurielle aiguiſée avec le turbith minéral : c'eſt réunir les deux extrêmes pour avoir un effet moyen. J'annonce d'autant plus volon-

tiers cette méthode, qu'elle me paroît ſûre, facile & peu coûteuſe. On ne riſque rien d'en faire uſage ſur la foi d'un Obſervateur judicieux qui voit les choſes ſans préjugé.

Les autres pilules dans leſquelles on cherche à amalgamer le mercure crud avec les purgatifs violens, tels que le diagrede, la réſine de jalap, la gomme gutte, le turbith, &c. ſont très-dangereuſes. Rarement j'en ai vu faire uſage ſans qu'elles aient excité la ſalivation & des dévoiemens ſouvent dyſentériques. Telle eſt pourtant la méthode dont ſe ſervent encore de nos jours la plûpart des Charlatans : tant la routine & le préjugé ont d'empire ſur les ignorans.



CHAPITRE VIII.

Du Mercure adminiſtré ſous forme humide, ou du Mercure en liqueur.

AUTANT le traitement intérieur a d'avantages ſur le traitement par friction, autant en a ſur les bols le mercure adminiſtré par voie humide. Et comme on a vu la ſupériorité de certains bols ſur les autres ne dépendre que de la plus ou moins grande ſolubilité du mercure qu'ils contiennent, de même il eſt évident que le traitement ſous forme humide mérite la préférence, puiſque le mercure étendu dans un véhicule n'en eſt que plus miſcible à nos humeurs.

§. I.

Sels mercuriels employés ſous forme humide.

DANS le nombre des préparations ſalines mercurielles, il n'en eſt aucune

qui ne ſoit plus ou moins ſoluble. Leur différence conſiſte dans le temps qu'il faut mettre pour obtenir cette ſolution, & dans la quantité de liquide qu'elle exige. La ſolubilité plus ou moins grande des principales préparations mercurielles eſt à raiſon de l'acide qu'elles contiennent, & de la nature de ce même acide. Plus un ſel mercuriel en contiendra, plus il ſera facile à diſſoudre : de même plus cet acide ſera léger & volatil, plus il favoriſera cette ſolution.

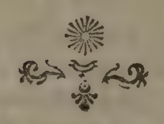
Des ſels mercuriels préparés avec l'acide marin, la panacée étant de tous le plus neutre, ſera par conſéquent le plus difficile à ſe diſſoudre. Enſuite viendront les différens *calomelas*, à raiſon du nombre des ſublimations, le mercure doux, le précipité blanc : enfin le ſublimé corroſif terminera cette progreſſion dont la marche ſera la même dans les autres préparations ſaline mercurielles. L'acide vitriolique eſt de tous les ſels de ce nom le plus peſant, le nitreux l'eſt moins, mais l'acide marin eſt le plus aqueux, le plus léger, le

plus volatil, toutes propriétés qui ſont la ſuite l'une de l'autre. Il jouit encore d'une plus grande affinité avec le mercure, il s'unit aiſément aux ſubſtances animales, qui, par l'uſage continu du ſel marin, ſont en quelque façon accoutumées à l'impreſſion de ce ſel. D'où il eſt aiſé de conclure que le mercure coulant ſera de tous les ſecours anti-vénériens, le moins efficace; & le ſublimé corroſif, le ſpécifique le plus puiſſant.

Cependant ce mot effrayant de *corroſif* l'a fait écarter du traitement des maladies vénériennes. Les perſonnes peu inſtruites ſe laiſſant épouvanter par ce nom, ont préféré au ſublimé, la préparation de mercure avec l'acide nitreux. Tel a été le remede d'un Frere Capucin, du Fauxbourg Saint-Jacques, connu depuis ſous le nom d'eau mercurielle. En convenant de l'efficacité de cette eau contre les maladies vénériennes, on ne ſauroit pourtant lui donner la préférence ſur la ſolution du ſublimé. J'ai déjà remarqué que l'acide du ſel marin étoit moins à redouter que l'acide

nitreux; cette raiſon ſuffit pour employer le mercure ſublimé plutôt que les ſels mercuriels, préparés avec l'acide du nitre.

Les guériſons que le ſublimé produit ne ſont point équivoques. Il opere dans tous les cas où l'on vante les ſuccès de l'eau mercurielle. En général le virus écrouelleux, rachitique, vénérien, ſouvent même le pſorique cedent d'une maniere ſurprenante à l'action interne des ſels mercuriels avec excès d'acide. Mais on a des changemens plus prompts, & il faut moins craindre du ſublimé dont l'acide le moins à redouter par ſes qualités extérieures, eſt auſſi le plus analogue à nos humeurs. Je ne m'occuperai donc ici que de cette derniere préparation; il ſera facile d'appliquer aux autres ſels ce que je vais en dire.



CHAPITRE IX.

Du Mercure ſublimé corroſif.

DE l'union du mercure avec l'acide du ſel marin par ſublimation, réſulte un ſel neutre métallique avec excès d'acide, auquel les Chymiſtes ont donné le nom de ſublimé corroſif, parce que dans l'état de concentration cet acide a une propriété rongeante & corroſive.

La célébrité qu'a eu de nos jours cette préparation, & le grand uſage qu'on en fait contre les maladies vénériennes, m'engage à l'examiner d'une maniere plus particuliere.

§. I.

Hiſtoire abrégée du Sublimé corroſif.

IL faut diſtinguer deux périodes dans l'adminiſtration de cette préparation aſſez ancienne. Dans la premiere les

empiriques ſont preſque les ſeuls qui en aient fait uſage, quelques-uns l'ont employée en liqueur, le plus grand nombre l'a donnée ſous forme ſolide, tous l'ont adminiſtrée dans un état de concentration qui cauſoit des vomiſſemens, des tranchées, & des douleurs cuiſantes. Ces méthodes n'ont pas toujours été ſuivies; pluſieurs Auteurs les ont décriées comme dangereuſes; mais à travers bien des reproches vagues, perce le témoignage de quelques hommes célebres, qui reconnoiſſent l'excellence & la ſupériorité du ſublimé corroſif prudemment adminiſtré: ſurtout on ne voit pas, même dans les Ecrivains contraires, aucun exemple de perſonnes mortes de ce traitement ou de ſes ſuites.

La ſeconde période qui fixe l'époque de la vraie maniere d'employer le ſublimé, eſt celle qui date depuis le moment où M. Sanchez ayant inſtruit ſon ami, Van Swieten, de ce qui ſe paſſoit ſur les rives du Tobolk, ce dernier Médecin fit l'application la plus heureuſe du ſublimé contre les maladies vénériennes.

vénériennes. Cette voie eſt celle par laquelle on adminiſtre le mercure ſublimé ſous forme liquide : procédé connu par les Auteurs de la premiere claſſe, mais qui ſera toujours attribué à Van-Swieten, par le grand crédit que lui a donné depuis l'autorité de cet homme célebre.

Selon cet Auteur tout l'art conſiſte à diſſoudre douze grains de ſublimé corroſif dans une pinte d'eſprit de froment. On avale le ſoir une cuillerée de ce remede ; on boit, par deſſus, chopine de quelque liquide mucilagineux, on en fait même ſa boiſſon ordinaire. *Ce remede*, ajoute Van-Swieten, *n'occaſionne aucune incommodité aux malades.*

Il eſt certain que les habitans du Tobolk font uſage de cette ſolution même à plus haute doſe : mais les accidens qui en ont réſulté quelquefois dans nos climats, prouvent aſſez qu'il ſeroit imprudent d'en uſer ſans précaution. C'eſt vraiſemblablement pour cette raiſon que Van-Swieten en a diminué la doſe au point de n'en donner par jour que deux cuillerées.

Un témoignage ſi reſpectable ne me permet pas de révoquer en doute ce que ce Savant nous apprend des effets du mercure ſublimé. Je ſuis perſuadé qu'à Vienne ce remede n'occaſionne aucune incommodité à ceux à qui on l'adminiſtre ; mais en France, ſuivant ce procédé, il cauſe quelquefois des accidens qu'on ne ſauroit ſe diſſimuler. Aſſez ſouvent j'ai vu les ſujets qui en faiſoient uſage, ſentir des déchiremens d'entrailles, & éprouver une eſpece de foibleſſe qui alloit même juſqu'à la ſyncope. Les laiteux, les mucilagineux que le malade avaloit par deſſus la ſolution, ne pouvoient ſauver l'impreſſion qu'elle faiſoit ſur la bouche, ſur l'œſophage & ſur le ventricule. Il n'eſt pas douteux que ce goût acerbe & déſagréable qu'on ſent lorſqu'on verſe quelques gouttes de cette liqueur ſur la langue, ne dût être le même ſur le reſte des premieres voies. Les incraſſans qu'on donnoit enſuite, ſe mêlant difficilement avec cette même ſolution, loin d'en émouſſer la cauſticité ſervoient au plus à provoquer le vomiſſe-

ment auquel le malade étoit déjà disposé.

Pour prévenir cet inconvénient, on a imaginé depuis différens moyens d'administrer la solution de mercure. Et d'abord loin de la prescrire toute seule, & de donner ensuite des boissons capables de combattre ses mauvais effets, on l'a mêlée avec des liquides incrassans avant de la faire prendre. Ce procédé a écarté l'impression que le sublimé faisoit sur les premieres voies : cependant cette seconde solution conservoit encore un goût qui pouvoit être contraire à bien des personnes; il en est qui l'ont rejetée aussi-tôt après l'avoir prise. J'ai vu des sujets qui n'ont pas moins éprouvé les épuisemens & les coliques causées par la premiere préparation.

C'est afin d'obvier à ces accidens trop fréquens, que dans la suite on a pris le parti de dissoudre le sublimé dans l'eau pure, & plus encore dans l'eau distilée. Je sais que d'habiles Chymistes ont prouvé que l'esprit-de-vin & les autres liqueurs analogues étoient les menstrues les plus puissans des sels mercuriels.

Mais la facilité avec laquelle le ſublimé ſe diſſolvoit dans l'eau, a fait abandonner ces moyens ; d'autant mieux que ne préſentant pas plus d'efficacité, ils ſont à la fois plus déſagréables & plus coûteux. On s'en eſt donc tenu à adminiſtrer le ſublimé dans l'eau diſtillée ou dans l'eau pure. Nous devons à M. Richard, premier Médecin des armées du Roi, la publicité de ce procédé. M. Bercher, Médecin de l'Armée du Bas-Rhin, lui a donné beaucoup de credit par les heureux ſuccès qu'il en a retirés ſur les Soldats malades. Pluſieurs Médecins Anglois s'applaudiſſent de l'avoir employée. MM. Dionis, Mithié, Guilbert, & pluſieurs autres Docteurs de la faculté de Médecine de Paris, M. Clerc, Médecin de ſon alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans, &c. &c., s'en ſont également ſervis dans leur pratique. La vue de ſimplifier le traitement, les inconvéniens que j'avois éprouvés ſuivant la méthode de Van-Swieten, & la grande différence de prix entre la ſolution ſpiritueuſe & aqueuſe, me déterminerent à mon tour

à chercher dans l'une des avantages que je ne trouvois pas dans l'autre. L'expérience la plus certaine m'a appris, que de cette derniere façon on guérissoit aussi promptement aussi sûrement les malades, que dans la précédente, sans qu'on eût aucun inconvient à redouter.

Cependant comme il y a quelque différence même dans les solutions aqueuses, il est bon d'examiner ici jusqu'à quel point il convient d'y avoir égard. Quelques Médecins filtrent l'eau qui doit servir à dissoudre le sublimé. C'est dans cette eau claire & limpide qu'ils étendent ce sel mercuriel. D'autres, au contraire, préferent l'eau distillée, & veulent qu'on passe ensuite cette solution à travers un papier. Ce dernier procédé paroît d'abord plus certain; on auroit au contraire lieu de douter de la pureté de la premiere solution, s'il falloit nécessairement que l'eau fût dépouillée de tout principe pour se charger d'un sel quelconque. Mais comme ce liquide peut tenir à la fois plusieurs sels en dissolution, & que les Partisans du premier procédé guérissent tout aussi-

bien leurs malades, je ne doute pas que cette ultérieure préparation ne ſoit ſouvent inutile ; d'autant mieux qu'ayant employé les deux méthodes, j'ai preſque toujours obſérvé les mêmes effets.

On peut donc à la rigueur ſe paſſer d'eau diſtillée, pourvu que celle qu'on emploiera ſoit tranſparente. Le plus ſûr & ce qu'il ne faut jamais oublier, c'eſt de réduire en poudre très-fine le mercure ſublimé, de le diſſoudre dans un verre d'eau tiede, & de verſer enſuite cette ſolution ſur la quantité de liquide convenable.

J'ai coutume d'employer l'eau diſtillée, édulcorée avec le ſucre. La doſe de ſublimé ſur chaque pinte de cette eſpece de ſyrop eſt de huit grains pour les perſonnes fortes & de ſix grains pour les délicates.

§. II.

Maniere d'adminiſtrer le Mercure ſublimé.

La méthode la plus commune eſt celle de donner une cuillerée de ſolu-

tion le matin, & une le ſoir. Le plus ſûr eſt d'envelopper cette ſolution dans quelque boiſſon graſſe & onctueuſe. La proportion du ſublimé au menſtrue étant ici moindre que dans la méthode de M. Van Swieten, on peut ſe diſpenſer d'avoir recours aux corps trop gras. Cependant comme le lait eſt un très-bon reſtaurant, qu'en même-temps il empâte, & que par ces deux grandes propriétés il devient néceſſaire aux perſonnes attaquées de la vérole, leſquelles, par leur débauche ou par la nature du mal, ont autant beſoin de réparer leurs forces que d'adoucir leurs humeurs, il faut toujours le choiſir par préférence pour ſervir de véhicule au remede, à moins que l'eſtomac ne pût s'en accommoder; auquel cas on emploieroit l'eau d'orge, l'eau de ris, de gruau, de poulet, le bouillon gras, l'eau dans laquelle on auroit fait bouillir une mie de pain, le lait de poule, l'eau avec le ſyrop d'orgeat, l'eau pure même dans un preſſant beſoin. Mais il faudroit alors en augmenter la quantité; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de poiſſon, de

liquide, ſur une cuillerée de ſolution; il conviendroit d'en ajouter deux. De même il ſeroit poſſible de prendre le remede dans une forte taſſe de chocolat; ce moyen doit être préféré chez les perſonnes qui, ne pouvant ſupporter le lait, & n'ayant pas d'ailleurs des ſymptomes bien inflammatoires, ſont tombés dans l'épuiſement.

Ceux qui ne ſauroient avaler la quantité du liquide néceſſaire pour adoucir cette ſolution, qui ne pourroient ſoutenir l'uſage du lait, & qui ne s'accommoderoient pas mieux des autres moyens, peuvent encore prendre la ſolution dans un potage au ris, aux vermichels, dans un conſummé, ou dans une légere ſoupe. Cette voie n'eſt pas moins efficace que les précédentes: elle ne differe pas de la méthode des Ruſſes. On donne aux malades trois cuillerées par jour de cette ſolution; ils prennent la premiere le matin à jeun, ils en avalent une autre entre dix & onze, & la troiſieme le ſoir en ſe couchant.

La pinte de liquide réduits à quaran-

te-huit fortes cuillerées, à huit grains de ſublimé ſur pinte, donne un ſixieme de grains par cuillerée; & comme on prend trois cuillerées par jour, cela revient à trois ſixiemes de grains, c'eſt-à-dire à un demi-grain. En mettant au contraire douze grains, on a un quart de grain par cuillerée; on n'en prend alors que deux par jour, ce qui fait deux quarts de grain, autrement un demi-grain, doſe, comme on voit, égale à la précédente. La premiere ſolution continuée ſans relâche, finit en ſeize jours: il en faut vingt-quatre en faiſant uſage de la ſeconde.

On peut préparer une ſolution plus foible de deux grains, c'eſt-à-dire de ſix ſeulement, & la terminer dans le premier eſpace de jours, en en donnant par jour trois cuillerées. La doſe alors en ſera moins forte d'un huitieme de grain. Les malades n'en prendront par conſéquent que trois huitiemes de grain; ou bien on peut n'en donner par jour que deux cuillerées; dans l'un & dans l'autre cas la quantité ſera proportion-

née à la foibleſſe du tempérament le plus délicat.

Dans les véroles invétérées, qui ont réſiſté à tous les traitemens, ou dont les accidens preſſans exigent des ſecours très-prompts, on peut doubler la doſe de la ſolution à huit grains; c'eſt-à-dire qu'au lieu de trois cuillerées, on peut en adminiſtrer ſix par jour, deux à chaque fois. Mais il ne faut pas pouſſer plus loin le remede. J'en ai porté la doſe juſqu'à douze cuillerées, ſans en avoir vu des effets plus marqués. Le mercure s'échappe alors trop promptement par les urines.

En expoſant la marche qu'il faut tenir dans l'adminiſtration du ſublimé, je n'ai pas déterminé la quantité qu'il en falloit faire prendre dans la totalité du traitement; il eſt en effet très-difficile de la fixer. M. Van-Swieten dit, qu'*on peut en toute ſûreté en continuer l'uſage juſqu'à ce que tous les ſymptomes diſparoiſſent*. Ce qui ſemble indiquer à la fois & la ceſſation du virus vénérien avec la diſparition des ſymptomes, & l'inutilité du remede au mo-

ment même de cette diſparition. L'expérience a pourtant appris plus d'une fois le contraire ; & d'abord, quant à l'uſage du ſublimé, s'il n'étoit continué qu'à raiſon de l'extinction des ſymptomes, il faudroit quelquefois le ceſſer au bout de quinze jours. On ne ſauroit croire ſans l'avoir vu, combien le ſublimé agit avec promptitude ; il n'eſt pas même rare d'en avoir des effets ſenſibles au bout de trois ou quatre jours. Il s'en faut pourtant bien alors que le virus vénérien ſoit détruit ; la ſeule diſparition des ſymptomes ne ſauroit en être la preuve ; quelquefois le mal n'eſt que pallié, & les accidens qui avoient diſparu pour le moment, reprennent enſuite avec plus de violence & d'activité.

Il eſt donc important de s'aſſurer autrement de la guériſon. Voici la voie qui m'a paru la plus certaine. Lorſque les accidens qui caractériſoient la maladie ont ceſſé, au lieu d'interrompre l'uſage de la ſolution, j'en donne au malade, après la guériſon apparente, autant qu'il en a fallu pour l'obtenir. Dans

le cas où la ceſſation des ſymptomes auroit été trop prompte, telle ſeroit par exemple la circonſtance où quatre grains auroient diſſipé tous les accidens, je ne balance pas de faire prendre les quatre autres grains reſtans, & j'adminiſtre de plus une ſeconde pinte de ſolution à huit grains ſur pinte : perſuadé par l'expérience qu'avec ſeize grains de ſublimé on eſt plus que certain d'avoir guéri une vérole peu invétérée, telle que celle dont les accidens auroient cédé au quart de cette doſe.

Il eſt des cas où l'on doit pouſſer plus loin l'uſage de ce remede : ceux par exemple où les principaux ſymptomes ayant diſparu, il reſte néanmoins des reliquats qui manifeſtent encore la préſence du virus. On peut alors continuer le ſublimé juſqu'à trente-quatre, trente-ſix grains, au-delà même, en ne s'écartant jamais de la regle que je viens d'établir dans la façon de l'adminiſtrer.

Comme on a vu dans quelques traitemens le nombre de cuillerées de ſolution doublé chaque jour, de même on peut les diminuer dans certaines cir-

constances : c'est-à-dire qu'au lieu d'une cuillerée chaque fois, on peut n'en donner que demi-cuillerée, ce qui ne fait pour lors qu'un quart de grain par jour. C'est toujours de cette maniere que je commence le traitement de ceux qui ont été manqués par les bols ou par les frictions, & à qui il reste une salivation capable de les conduire au marasme. Dans ce cas le sublimé fait des merveilles ; donné à petite dose, il se fraie insensiblement une route par les urines & par les sueurs ; on n'est pas huit jours sans en pouvoir augmenter la dose, & la quantité d'humeurs qu'il détermine vers la vessie & vers la peau, détourne bientôt l'abondance de celle qui s'échappoit auparavant par les émissoires salivaires.

Dans ce traitement comme dans tous les autres, le Médecin doit être attentif à l'état de la bouche du malade. Il arrive quelquefois qu'après avoir pris cinq à six grains de sublimé la bouche devient mauvaise, que la gorge s'échauffe, & que les gencives se gonflent. Alors il faut suspendre l'usage du

remede. Deux ou trois jours ſuffiſent pour l'ordinaire, ſans que ce délai dérange le traitement ; on peut même ne mettre qu'un jour de délai, ſi ce jour eſt préciſément celui auquel le malade doit prendre médecine.

Faut-il ſaigner dans ce traitement, ou doit-on s'abſtenir d'ouvrir la veine ? La gravité des ſymptomes & les forces du ſujet doivent décider la queſtion. Lorſque les ſymptomes ſont inflammatoires, il n'eſt pas douteux qu'il ne faille avoir recours à la ſaignée, quelquefois même eſt-on obligé de la répéter. Sans cela la ſaignée eſt inutile. Mais lorſque pendant le traitement les malades ſentent à la peau une chaleur trop conſidérable, qu'ils éprouvent une eſpece de migraine, ou que des rougeurs éréſipellateuſes ſe manifeſtent, ce qui peut arriver, il convient alors d'ouvrir la veine. On doit également le faire, ſi le malade eſt affecté d'hémorrhoïdes, ou qu'il ait des ſaignemens de nez trop fréquens.

J'ai rejeté les purgatifs du traitement par friction ; c'eſt encore de ces remedes trop actifs que dépendent les mau-

vais effets des bols auxquels on les aſſocie. Je ne voudrois pas non plus qu'on les joignît ſans interruption avec les mercuriaux donnés par voie humide ; mais autant ils ſeroient nuiſibles adminiſtrés de cette maniere, autant les purgatifs deviennent néceſſaires lorſqu'on a la précaution de ne les preſcrire que de huit en huit jours. Rien ne réveille mieux alors l'énergie du ſublimé. Il ſemble que ſans cette ſecouſſe le corps s'accoutume à l'action du remede au point de n'y être preſque plus ſenſible. Peut-être ſe forme-t-il ſur les parois de l'eſtomac & des inteſtins une eſpece d'encroûtement dont la préſence empêche le ſublimé de pénétrer par les voies chyliferes. Delà vient vraiſemblablement la néceſſité de détruire de temps en temps cette croûte pour faciliter l'entrée du médicament dans le corps.

Outre les précautions dont il vient d'être fait mention, il en eſt d'autres plus générales auxquelles il eſt bon d'être attentif, mais dont la rigoureuſe obſervation eſt moins importante, pour peu que les circonſtances ne permettent

pas de les prendre. Il ſeroit ſans doute imprudent de fatiguer ſon eſtomac par l'excès de boire & de manger. Il faut également éviter le commerce des femmes, ne point s'expoſer aux injures de l'air, ſe garantir ſur tout de l'humidité du ſerein, & de la fraîcheur des matinées. Pour peu qu'on ait le ventre reſſerré, il convient de le tenir libre par des lavemens émolliens. Enfin il faut modérer l'exercice du corps, comme il eſt prudent de ne point trop fatiguer ſon eſprit.

Tous ces ménagemens, comme on voit, ne ſont preſcrits que dans la vue d'entretenir la tranſpiration inſenſible. Ils écartent les cauſes qui tendroient à en diminuer l'abondance, ou à la ſupprimer, ainſi que celles qui, en provoquant des ſueurs forcées, pourroient en détourner le cours, & jeter le malade dans le maraſme.

Lorſque le ſujet ne s'oppoſe point au choix des purgatifs, on l'évacue avec une once & demie de manne, & une once de confection hamec. Cette médecine opere doucement & avec ſuccès.

Mais comme on rencontre ſouvent des tempéramens qui ne ſauroient s'accommoder d'une médecine liquide, il convient alors d'employer des bols compoſés de dix-huit, vingt, juſqu'à vingt-cinq grains de jalap; réduits en poudre avec égale quantité de ſucre blanc, auxquels je fais ajouter douze grains de cinabre artificiel, en incorporant le tout dans ſuffiſante quantité d'un ſyrop purgatif quelconque. Les perſonnes robuſtes & les pituiteuſes s'accommodent bien du trochiſque alandhal donné à petite doſe, d'autant mieux que la coloquinte, qui en fait la baſe, réuſſit très-bien contre la vérole. En général les forts amers ſecondent ſinguliérement l'effet du mercure.

§. III.

Avantages & inconvéniens réſultans de cette Méthode. Moyens de les prévenir.

Quoique le traitement que je viens de preſcrire ne porte aucun inconvé-

nient avec ſoi, cependant comme il n'eſt aucun remede, même le plus doux, dont l'effet ne puiſſe avoir quelques ſuites ſuivant la différence des tempéramens, il eſt bon de rappeller ici ce que l'expérience m'a donné lieu de remarquer, afin d'indiquer les moyens de prévenir l'abus du remede, & de diſtinguer les maux paſſagers qu'il peut cauſer, des dangers réels dont la prévention, peut-être la mauvaiſe adminiſtration, a fait accuſer ſon uſage.

Lorſqu'on donne le ſublimé à trop haute doſe, & ſans la précaution de l'étendre dans la quantité d'eau néceſſaire, ce remede cauſe des hémorrhagies, des tiraillemens d'eſtomac, des beſoins, quelquefois des tranchées, ſouvent même des picotemens de poitrine, tous accidens qui ſe manifeſtent ſur-tout dans les tempéramens bilieux, mélancoliques. Le ſublimé pris inconſidérément, porte à la peau, y cauſe beaucoup de chaleur, & fait quelquefois élever des boutons plus ou moins gros, dont le caractere eſt inflammatoire.

Voilà quels ſont les inconvéniens

auxquels l'uſage inconſidéré de ce ſel m'a paru donner lieu. On lui reproche encore d'être un poiſon lent ; on veut même que la phthiſie pulmonaire ſoit une ſuite de cet effet pernicieux.

Dire que le ſublimé n'eſt pas un poiſon, ce ſeroit être dans une erreur étrange ; mais conclure delà qu'il conſerve ſa qualité malfaiſante dans tous les cas, ce ſeroit tomber dans une erreur plus groſſiere encore. Le courage de Mitridate, les expériences de Friccius, ces mêmes eſſais répétés de nos jours par les Médecins de Vienne, avec la ciguë, la belladona, l'aconit, &c. prouvent que ce qui eſt poiſon par lui-même peut perdre cette mauvaiſe qualité lorſqu'on aura la ſage précaution d'en modérer la doſe, & d'en adoucir la violence. C'eſt ainſi qu'Hoffmann employoit avec ſuccès l'orpiment, & l'arſenic à l'intérieur. De même on a vu dans Paris le fameux Sylva (Laforeſt) donner cette derniere ſubſtance à petite doſe, & s'applaudir des bons effets qu'il en rétiroit. C'eſt ici le cas de rappeller le conſeil de Boerhaave. Il y a ma-

niere d'administrer le sublimé sans inconvénient; il ne faut point au contraire faire usage de ce sel, si on l'ignore. *Abstine si methodum nescis.*

Mais de quoi est donc composé le mercure sublimé ? Tout le monde sait aujourd'hui, que cette préparation est le produit de l'union du mercure avec l'acide marin, dans lequel cet acide très-concentré prédomine; pour me servir de l'expression d'un celebre Chymiste, *c'est un sel neutre, métallique, avec excès d'acide.* Ce n'est point au mercure qu'il faut attribuer le poison du sublimé, c'est à cet acide surabondant que la concentration rend caustique. S'il est possible d'en énerver l'activité au point qu'il ne fasse plus ou presque plus d'impression sur la langue, il est évident qu'on ne doit rien craindre en l'administrant; & c'est aussi ce qui arrive lorsqu'après avoir dissous ce sel dans une quantité d'eau capable d'en étendre l'acide, & par conséquent d'en affoiblir l'acerbité, on a le soin de faire avaler cette solution dans un véhicule gras, qui, émoussant de plus en plus le pi-

quant de ce ſel, garantiſſe en même temps les parois du viſcere ſur lequel le ſublimé doit exercer une action plus particuliere.

La cauſticité du ſublimé, lorſqu'on le retire de la cornue, n'eſt gueres plus à redouter que celle d'un acide quelconque bien déphlegmé. Or on emploie tous les jours à l'intérieur cet acide redoutable, en en étendant quelques gouttes dans une grande quantité d'eau: pourquoi n'en uſeroit-on pas de même à l'égard du ſublimé? Dans cette opération on imite la Nature induſtrieuſe, dans la maturation des fruits. Cet acide qui agace les dents, & dont l'acerbité deviendroit nuiſible quand le fruit eſt encore verd, étendu dans un véhicule ſuffiſant, perd ſa ſtipicité, & ſe dulcifie au point de ne plus conſerver aucune mauvaiſe qualité. C'eſt ainſi, comme je l'ai déjà remarqué, que les médicamens les plus forts peuvent être adminiſtrés aux perſonnes foibles, aux enfans même, lorſque leur doſe & leur activité ſont modérées.

Il ſuffit de réfléchir ſur ce qui ſe paſſe

dans la ſolution du ſublimé, pour ne plus rien craindre de ſa qualité corroſive. Un ſixieme de grain, diſſous dans une cuillerée d'eau, eſt enſuite étendu dans demi-ſeptier de liquide : quelle peut être alors la qualité nuiſible de ce ſel, qui n'eſt corroſif que par ſa concentration? En ſuppoſant que l'acide diſſous ne ſouffrît aucune altération de ſes parties, du moins ſa ſolution ne ſauroit-elle être révoquée en doute, & dès-lors qu'on ſuive ce ſixieme de grain dans l'extrême diviſion dont il eſt ainſi ſuſceptible; cette conſidération ſeule ſuffira pour diſſiper toute crainte. Mais l'expérience a prouvé qu'en prenant le ſublimé ſuivant la maniere indiquée, ſon uſage étoit ſans danger; l'analogie a démontré que s'il n'excitoit aucune ſenſation déſagréable ſur la langue, il devoit en cauſer encore moins ſur l'eſtomac, & ne laiſſer rien à craindre pour l'intérieur de la machine. Cette preuve de fait doit fermer la bouche à ceux qui, peu ſatisfaits de mes raiſons, & fondés ſur des appréhenſions ſans

preuves, voudroient encore s'élever contre cette méthode.

Qu'on ceſſe donc de redouter les tiraillemens d'eſtomac, les déchiremens d'entrailles, les picotemens de poitrine, lorſque le ſublimé ſera prudemment adminiſtré. Les boutons inflammatoires qui infeſtent la peau ne ſe manifeſteront pas non plus, lorſqu'on uſera de quelques précautions dans le régime, & dans les exercices ordinaires. D'ailleurs tous ces maux ſi graves en apparence, diſparoiſſent pour l'ordinaire lorſqu'après s'être purgé une ou deux fois, le malade a ſuſpendu pendant quelques jours l'uſage du remede.

Il eſt inutile de revenir ſur la qualité délétere du ſublimé. Ce que j'ai dit de la ſolution prouve combien peu ſont fondés les reproches de ceux qui prétendent que ce ſel fait alors l'effet d'un poiſon lent. Des malades, dit-on, ſont morts de phthiſie pulmonaire ; voilà qui ſemble juſtifier ces appréhenſions. Mais pour peu que ceux qui forment ces objections aient traité de maladies vénériennes, j'oſe ici leur demander

s'il meurt moins de ſujets à la ſuite des autres méthodes, ſoit végétales, ſoit minérales ? Ceux qui ſuccombent de cette maniere, naturellement paſſionnés pour les femmes, ont ſouvent eſſayé de tous les traitemens ; plus ſouvent encore, en même-temps qu'ils ont pallié la gravité des ſymptomes, ils ſe ſont livrés à tous les excès. Si dans cet état ils ſe préſentent pour être traités, on pourra bien les guérir de la vérole ; mais l'épuiſement dans lequel l'uſage inconſidéré des remedes & l'abus de tous les plaiſirs les a jetés, ne ſauroit être réparé. Eſt-il bien étonnant alors de voir ces malheureuſes victimes de la débauche, mourir pulmoniques, ou tomber dans d'autres maladies non moins incurables ?

Enfin, pour achever de confondre ceux qui s'obſtineroient à regarder le ſublimé comme dangereux, j'oſe leur rappeller l'uſage que les Chymiſtes & les Médecins en ont fait. Baſile Valentin recommande le mercure ſublimé pris à la doſe de trois ou quatre grains dans le thériaque pour guérir les maladies vénériennes,

vénériennes, les cancers, les ulceres malins. Richard Wiseman range le sublimé au nombre des remedes en usage pour guérir la vérole, il assure même que quelques Praticiens recommandent beaucoup ce médicament, & en font grand cas. Bonnet parle de l'usage interne du sublimé corrosif. Digby s'est rendu célebre par l'huile mercurielle (le mercure corrosif) dont il se servoit contre les maux vénériens, la goutte, l'hydropisie, la lepre, &c. Mayerne fait l'éloge d'une poudre fébrifuge, dont le sublimé fait partie. Blancard doit être compris dans le nombre des Partisans de ce sel. Doleus rapporte des exemples de Médecins qui faisoient prendre en bol le mercure sublimé contre la grangrene. On administroit encore intérieurement cette préparation du temps de Langius. Zwelfer raconte qu'en Allemagne où il demeuroit, il y avoit des gens assez hardis pour faire prendre intérieurement le mercure sublimé à ceux qui étoient attaqués des maladies vénériennes. François de Leboë n'ignoroit pas que

de ſon temps on employoit le ſublimé corroſif comme un fondant de la pituite épaiſſie. Friccius, qui croyoit les acides corroſifs bons contre les fievres d'accès, aſſure que les mauvaiſes qualités du ſublimé n'ont pas empêché les médécins de le mettre au nombre des remedes. Les Facultés de Wirtemberg & de Leipſick, confirmant la pratique de Mondſchemius, certifient que l'uſage du mercure ſublimé, donné à la doſe de deux grains, pour fondre & délayer les humeurs viſqueuſes & pituiteuſes, pour remédier à l'épaiſſiſſement de la Lymphe, & pour provoquer la ſalivation dans les ſujets robuſtes, ne doit point être regardé comme nuiſible, ni accuſé des accidens qui pourroient ſurvenir. Hoffmann connoiſſoit les grandes vertus du ſublimé corroſif dans l'uſage intérieur. Boerhaave a cru le ſublimé capable de produire des prodiges dans pluſieurs maladies regardées comme incurables par tout autre moyen. Le Docteur Turner fait mention du remede d'un Charlatan, compoſé de ſublimé, & de celui de M. Wiſeman,

préparé de même ; il en a vu & entendu raconter des merveilles ; la ſeule choſe dont il l'accuſe, c'eſt de n'avoir pas guéri tout le monde ; mais ce reproche qu'on peut faire à toutes les méthodes, n'eſt fondé que ſur des oui-dire, *on aſſure.* Herman & Newman, Auteurs du *Cynoſura Materiæ Medicæ*, preſcrivent une maniere de prendre intérieurement le ſublimé. Kramer dit qu'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens font ſervir ce ſel à l'uſage interne. Sans m'arrêter à citer une foule d'autres témoins de l'adminiſtration intérieure du ſublimé, M. Aſtruc nous apprend qu'un Chirurgien, homme d'honneur, l'a aſſuré avoir employé depuis long-temps ce remede qui n'étoit point nouveau, puiſque ce Chirurgien le tenoit de feu M. le Duc d'Antin. A-peu-près dans le même-temps un autre Chirurgien donnoit à Paris le même ſel en pilules. Le ſublimé fait encore la baſe du remede du Cavalier, qu'on diſtribuoit à l'Armée Françoiſe pendant le ſiege de Namur. Enfin cette préparation ſi connue de nos jours a été em-

ployée en bols par quelques Chirurgiens modernes, contre les *véroles opiniâtres*.

Telle eſt en général la liſte de ceux qui ont connu les bons effets du ſublimé avant que M. Van-Swieten publiât ſa méthode. Dans le nombre des Médecins Etrangers, qui l'ont ſuivie depuis, on compte Meſſieurs Sanchez, de Haen, Stork, Alvarez, Guering, Ottman, Mozeder, Ziegenhaden, Erhmann, Spielman, Bona, Le More, la Société des Médecins de Londres, Bromfield, Doſſie, Locher, Cren, &c. &c. Tous ces Savans, dont M. le Begue de Preſle a recueilli les Eſſais, n'ont qu'une voix ſur le ſuccès de cette méthode, ſur laquelle ils m'auroient ſans doute diſpenſé de publier ce que j'en écris, ſi le temps leur avoit permis de traiter dans un plus long detail les effets qu'ils lui ont vu produire, & les variétés qu'elle exige, ſuivant la différence des circonſtances. A ces autorités je pourrois joindre celles d'un grand nombre de Médecins de Paris qui, toutes, dépoſeroient en faveur de ce remede.

Tant de témoignages suffiront sans doute pour bannir les fausses craintes des personnes trop timides, & fermer enfin la bouche de ceux qui, par ignorance ou dans le dessein de faire valoir leur secret, ne cessent de dire que le sublimé corrosif est le plus subtil de tous les poisons, qu'il conserve toujours sa qualité corrosive de quelque maniere qu'on le prépare, & qu'il faut pour ces raisons le bannir de l'usage de la Médecine.

Les plus légers accidens dont je suis convenu, & qui se manifestent dans toutes les méthodes administrées sans précautions, ne sont point comparables aux avantages réels que présente celle dont je parle. J'ose dire que le sublimé donné avec prudence n'a jamais fait saliver. La maniere de le prendre est commode, elle permet de vacquer à ses affaires; les ouvriers peuvent continuer leur travail; & le peuple, à qui l'impossibilité de multiplier les places dans les Hôpitaux, fait souvent refuser la porte de ces asyles, trouve dans ce secours, un moyen peu coûteux pour

fe guérir dans tous les temps, d'une maladie devenue malheureufement trop commune.

En terminant cet article, je crois devoir revenir fur l'objection la plus grave qu'on ait faite & qu'on puiffe faire contre la méthode que je viens d'expofer. Des perfonnes inftruites, convenant de la promptitude de fes effets, & ne redoutant rien du corrofif du fublimé qui en fait la bafe, lorfqu'il eft ainfi dulcifié, n'ofent pourtant pas trop s'y fier, parce qu'ils ne la croient que palliative.

J'ai prefque répondu à cette difficulté, lorfqu'obfervant qu'il ne falloit pas s'en tenir aux premiers effets du fublimé, j'ai confeillé d'en continuer la dofe, jufqu'à ce que le malade en eût pris, pour affermir fa guérifon, autant qu'il en avoit fallu pour l'opérer. La crainte de récidive feroit alors peu fondée ; on n'en a pas d'exemple dans la pratique.

L'ufage du mercure fublimé fe répand de plus en plus en Allemagne. Les Anglois n'emploient gueres que ce fel contre les maladies vénériennes ; &

quel que puiſſe être en France le préjugé qui retient encore, on y trouve cependant beaucoup de Médecins & de Chirurgiens qui l'adminiſtrent avec le plus grand avantage. Croit-on qu'une méthode qui ſe démentiroit journellement par des récidives, & qui ne feroit que pallier ſe fût ſi fort accréditée ? Depuis qu'on la pratique, loin de s'être ainſi répandue, on l'eût plutôt renvoyée aux Japonnois & aux Sibériens qui, les premiers, en ont fait uſage.

Un remede, à qui on ne peut refuſer de produire dans bien des cas de très-grands effets, ne ſauroit être un palliatif. Puiſque donné à petite doſe, il agit puiſſamment contre la vérole, pourquoi, continué long-temps, n'acheveroit-il pas une guériſon qu'il ne manque jamais de ſi bien commencer ? S'il arrivoit que ſon effet fût quelquefois plus lent que celui des frictions ; cela ne viendroit alors que de la négligence des précautions qu'on a coutume de prendre dans cette derniere méthode : ſur-tout de ce que les malades mal nourris, expoſés à l'intempérie des

ſaiſons, & livrés à des exercices violens ou aux travaux aſſidus d'un métier pénible, loin de favoriſer l'action du remede, s'abandonneroient, ſans ménagement, à des excès capables de la rendre nulle.

Quant à ceux qui pourroient être manqués, s'il s'en rencontre, ils ſeront certainement en très-petit nombre; & même dans ce cas les ſymptomes ſeroient adoucis, au point de permettre aux malades de vaquer librement à leurs affaires : avantage d'autant plus précieux, qu'en arrêtant ainſi les progrès de leur maladie, ces malheureux trouveroient encore dans un médicament, qui ne coûte preſque rien, & qui ne les écarte pas de leur travail, un moyen de ſuſpendre les progrès du mal, juſqu'à ce que des circonſtances plus favorables leur permiſſent d'en mieux ſeconder les effets.

Mais pourquoi tant ſe récrier contre l'inſuffiſance du ſublimé? Quelle eſt la méthode qui n'échoue pas quelquefois contre des véroles opiniâtres? Voudroit-on qu'il en fût différemment

du

du mal vénérien que des autres maladies ? Il y a des véroles incurables, il en est qui demandent d'être traitées d'une façon ; d'autres qu'il faut combattre d'une maniere différente. L'art consiste donc à faire un juste choix des méthodes, & à les accommoder aux tempéramens ; il importe sur-tout d'en connoître un grand nombre, afin de les varier dans l'occasion, & de savoir préférer l'une à l'autre, suivant la différence de l'âge, du sexe, & des facultés du sujet.

Quel traitement a eu plus d'infortune que celui des frictions, même par extinction ? Pour s'en convaincre il faut lire la Dissertation du savant M. Venel déjà cité. L'Anonyme, qui a essayé de faire leur apologie, en convenant de la nécessité de les faire concourir avec *tous les secours de l'Art*, avoue tacitement leur insuffisance. « Selon lui on » ne doit pas dans les cas compliqués » & épineux, conclure contre un re- » mede qui n'aura pas rempli seul les » effets qu'on ne peut obtenir que de » *secours variés*, suivant la *diversité* des

» *circonstances.* » Enfin M. Astruc, ce Partisan zélé des frictions, n'apprend-il pas de même qu'on agit *un peu à tâtons dans ce traitement*? Ne dit-il pas expressément « qu'il ne devroit être » confié qu'à des personnes instruites » & prudentes, qui, par une longue » expérience, fussent en état d'évaluer » l'action du mercure qu'on a employé». » Apeine, ajoute-t-il, on parvient » souvent à effacer les symptomes » les plus apparens de la vérole, sans » réussir à guérir le mal *radicalement* » & sans retour ». C'est-à-dire que la méthode, en apparence la plus simple, la plus facile, la plus routiniere, n'est sûre que dans des mains prudentes & sous la direction de personnes instruites.

Les Ouvrages de M. Astruc prouvent qu'alors même elle est quelquefois en défaut. En convenant donc, contre l'expérience, que le traitement par le mercure sublimé ne fût pas toujours efficace, l'insuffisance des méthodes les plus reçues, insuffisance avouée

par ceux qui forment cette objection, suffiroit seule pour la détruire.

Je laisse une foule d'autres appréhensions presque puériles que la raison a détruites au moment même qu'elles ont vu le jour. Rejeter l'usage interne du sublimé, parce qu'employé à l'extérieur sous forme seche, il fait l'effet d'un rongeant très-actif; croire que ses molécules étendues dans beaucoup de liquide, puissent former dans les boyaux un nouvel aggregat capable de produire l'effet d'un poison; prétendre enfin qu'il faille en interdire l'usage parce que, mal-administré, ce sel peut devenir pernicieux, n'est-ce pas se faire des monstres pour le plaisir de les combattre? Il faudroit donc aussi bannir de la Médecine, l'aloès, & la mirrhe, parce que leur teinture est un déterfif très-puissant; exclure l'émétique en lavage, parce que la réunion de ses molécules peut faire vomir; défendre enfin l'extrait de ciguë, de belladona, d'aconit, l'opium même & l'émétique, parce que tous ces médicamens peuvent nuire dans des mains imprudentes:

comme ſi l'on devoit déſarmer le Soldat parce qu'un fou peut aſſaſſiner avec le même glaive qui aſſure le repos & la tranquillité de la Patrie.

Un zele mieux dirigé, loin de priver l'humanité de ces ſecours, doit plutôt conduire à multiplier les moyens de prévenir les abus, ſur-tout à réveiller l'attention des Magiſtrats contre cette multitude de gens ſans titre & ſans connoïſſance, qui ne balancent pas d'établir leur fortune ſur les ruines de la ſanté des citoyens.

§. IV.

Nouveaux avantages du Mercure ſublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyens de la rendre de plus en plus certaine.

C'EST avec raiſon que Boerhaave regarde le mercure ſublimé comme très-utile dans beaucoup de maladies chroniques. Mead lui reconnoît ſur-tout la propriété de faire couler les mois, & je l'ai vu pluſieurs fois réuſſir dans

ces circonſtances. Un avantage auſſi précieux dans bien des cas, doit rendre circonſpect dans ceux de groſſeſſe. Ce remede donné à trop haute doſe, adminiſtré ſur tout ſans la précaution de faire ſaigner la malade, peut avancer l'accouchement. Il faut donc être très-attentif à l'état de la perſonne qu'on traite; il importe de modérer la doſe du ſublimé, d'en ſuſpendre même l'uſage ſi par haſard il donnoit la moindre colique. Enfin, pour peu que le pouls s'animât & que la tête devînt peſante, il faudroit au plutôt diſſiper par la ſaignée ces accidens, qui, très-légers dans d'autres circonſtances, ſeroient alors les avantcoureurs de l'avortement.

La facilité avec laquelle ce ſel diſſipe les éruptions vénériennes, les cas ſur-tout où il réuſſit dans certaines maladies de la peau, font penſer qu'il pourroit convenir contre la galle, contre les dartres, même contre la lepre & l'éléphantiaſis qui en eſt le plus haut degré.

Ces dernieres maladies, qu'on croit

ne plus exister aujourd'hui, sont plus communes qu'on ne pense. Les unes & les autres dépendent très-souvent du défaut de transpiration, soit qu'il reconnoisse la malpropreté pour cause; soit qu'il faille en accuser l'indolence & l'excès de nutrition. Dans tous ces cas l'indication est d'agiter les humeurs & de rendre aux filtres cutanés, la liberté qu'ils ont perdue. Que n'a-t-on pas lieu d'attendre du mercure sublimé dont la vertu atténuante & sudorifique sont si marquées.

Le sublimé fond puissamment les exostoses, souvent c'est un remede assuré contre les poulains endurcis ; on a donc lieu de le croire encore utile contre la noueure & contre les écrouelles. Peut-être agiroit-il contre la rage, plus efficacement que le turbith minéral & les frictions mercurielles. Peut-être aussi l'Art Vétérinaire pourroit-il en tirer avantage contre la morve & le farcin.

§. V.

Traitement des Enfans à la mamelle.

Les enfans à la mamelle ſont quelquefois gâtés par des nourrices infectées ; plus ſouvent encore ils viennent de parens vérolés. Quoique ce dernier cas paroiſſe plus grave que le premier, l'un & l'autre n'en deviennent pas moins difficiles Quel moyen prendre pour guérir ces victimes innocentes des effets du libertinage de leurs peres ? Donnera-t-on des frictions ? Aſſurément une pareille pratique ſeroit des plus téméraires. Les inconvéniens auxquels elle eſt ſujette, ont toujours arrêté les moins circonſpects. Aura-t-on recours aux bols ? Mais comment parvenir à leur faire franchir un goſier ſi étroit & ſi irritable ? Comment à cet âge, donner à la langue peu exercée, le jeu néceſſaire pour élever le bol, & le précipiter dans l'œſophage ? La longueur du traitement qui ſeroit la ſuite néceſſaire de la petiteſſe des pilules, la dif-

ficulté de les faire avaler, fur-tout le danger de voir fouvent le Nourriffon fuffoquer, font autant de motifs réunis contre cette méthode. Il eft vrai qu'on a effayé de réduire les bols en poudre, & de les donner fous cette forme dans de la bouillie : mais fi l'on réfléchit fur ce qu'on doit perdre du remede en l'administrant de cette maniere, fi l'on fe rappelle les inconvéniens auxquels le traitement intérieur fous forme feche eft fujet, on verra fans peine qu'il eft impoffible d'avoir même des à peu-près fur la quantité qu'on en donne ; & pour un ou deux fujets affez heureux de guérir ainfi, le plus grand nombre n'en retirera aucun avantage.

Le fublimé fauve tous ces inconvéniens. Une fois diffous dans l'eau diftillée, on le donne à très-petite dofe dans du lait. Cet aliment, le meilleur qu'on puiffe préfenter au Nourriffon, eft auffi pour lui le plus agréable & le plus facile à prendre. Adminiftré fous forme liquide, le fel mercuriel ajoute à cette facilité; il ne fe perd point dans la bouche de l'enfant, même il eft à

préſumer qu'il s'en échappe encore moins par les ſelles ; auſſi produit-il des effets plus certains.

La difficulté conſiſte à déterminer la doſe à laquelle il convient de le preſcrire. L'expérience a appris que depuis un an juſqu'à trois, on pouvoit en donner par jour deux cuillerées à caffé, il faut encore pendant quelques jours, accoutumer l'enfant au remede par une ſeule cuillerée priſe le matin ou le ſoir, & la pouſſer rarement au-delà de deux. Ici les purgations ſont indiquées comme chez les adultes, avec les proportions que la différence de l'âge exige, & qui ſont connues des gens de l'Art.

J'ai dit qu'il falloit attendre le douzieme mois pour donner au Nourriſſon la liqueur antivénérienne. Cependant à cinq, ſix mois, même au deſſous ; on voit des enfans tellement infectés de mal vénérien, qu'à coup sûr ils ne vivroient jamais l'année ſi on attendoit tranquillement ce terme pour les traiter. Il eſt néceſſaire alors d'employer la ſolution : mais il faut d'abord n'en donner qu'une demi-cuillerée matin & ſoir,

& ne ſe permettre d'en augmenter la doſe qu'en ayant ſans ceſſe le Nourriſſon ſous ſes yeux ; ſans cela je préviens qu'après avoir eu quelques ſuccès, on auroit la douleur de le voir périr. Cette mort ne ſeroit pas la ſuite de l'action corroſive de la liqueur, encore moins celle de la maladie dont on le traite ; il faudroit en accuſer la ſeule excrétion muqueuſe des couloirs ſalivaires, laquelle trop abondante alors pour s'évacuer, refoulant dans le goſier étoufferoit à coup sûr le petit malade. On ne ſauroit donc prendre trop de précaution à cet âge ; à moins d'un cas très-preſſant ; il eſt plus prudent de différer l'adminiſtration du remede juſqu'au douzieme mois, terme auquel on peut entreprendre le traitement, ſuivant les meſures indiquées.



§. VI.

Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées. Phthiſies véroliques. Pédéraſtes promptement guéris par l'uſage de ce ſel.

Il arrive quelquefois que par tout autre traitement peu méthodique, ou par l'inconſtance des malades, les accidens qu'on croyoit guéris ne ſont que palliés. D'autres fois encore, ſans aucun ſymptome extérieur, les perſonnes qui ont habité long-temps avec des ſujets dont les humeurs étoient infectées, tombent dans un maraſme ſurprenant. Dans l'un & dans l'autre cas on les voit maigrir de jour en jour; c'eſt une véritable phthiſie, qu'accompagnent ſouvent des douleurs aiguës dans les membres, & la plus grande difficulté de les remuer. Ces accidens aſſez communs, cedent difficilement aux frictions; les bols, qui, n'ont gueres plus de ſuccès, échauffent toujours le malade; ils augmentent l'ardeur de la fievre & le précipitent dans l'é-

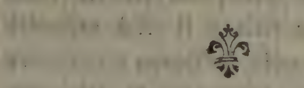
puiſement. Le ſublimé ſeul paroît indiqué, auſſi fait-il alors des merveilles ; il faut l'avoir vu pour concevoir avec quel ſuccès il opere, & quelle eſt la promptitude de ſes effets.

Je dois parler encore ici des guériſons, preſque miraculeuſes opérées par ce médicament à la ſuite de la pédéraſtie. L'idée où l'on eſt de la longueur & de l'opiniâtreté de la maladie qui en eſt la ſuite, fait douter qu'on puiſſe attendre le même ſuccès de toute autre méthode. L'efficacité ſinguliere que le ſublimé manifeſte dans cette circonſtance, dépend ſans doute de ce que l'acide, qui eſt combiné avec le mercure, & dont l'excès rend le ſel réſultant de cette combinaiſon plus miſcible à nos humeurs, en facilite la diſtribution, & en augmente l'énergie. Cette conjecture établie ſur ce qui a été dit de la ſolubilité du ſublimé, eſt encore fondée ſur le témoignage d'un ſavant Médecin qui ſoupçonne dans l'acide du ſel marin une propriété antivénérienne.

CHAPITRE IX.

Du Traitement par Lavement.

L'HISTOIRE des premiers traitemens de la vérole fait mention de lavemens laxatifs, émolliens, adouciſſans, employés contre cette contagion. Depuis on s'eſt quelquefois permis de donner à ces remedes une vertu antivénérienne. Mais il ne paroît pas que ce ſecours ait fait jamais la partie eſſentielle du traitement du mal vénérien. L'avantage mieux connu de nos jours, de pouvoir adoucir les ſels mercuriels en les étendant dans une quantité ſuffiſante de liquide, & l'expérience inconteſtable de la nutrition qui s'opere par le moyen des lavemens, ont porté ſans doute les Inventeurs de cette méthode à la mettre en pratique.



§. I.

Avantages & Inconvéniens de cette Méthode.

QUOIQUE le ſuccès ait quelquefois répondu à l'attente, & qu'il ſoit poſſible de tirer parti de ce moyen en le réuniſſant avec les autres, comme on le verra dans le Chapitre ſuivant, cependant il ſemble aujourd'hui tombé dans le diſcrédit. Cela dépend ſans doute de la facilité d'avaler du liquide, & de la répugnance qu'ont la plûpart des perſonnes à prendre des lavemens. Ce ſecours n'eſt gueres fait que pour les oiſifs & les gens élevés dans la moleſſe. Il ne ſauroit donc ſervir à ceux que des occupations eſſentielles attireroient ſouvent au dehors. Il devient également inutile au peuple.

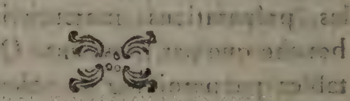
Comme il ſeroit impoſſible de nourrir long-temps quelqu'un par de ſeuls lavemens, de même il eſt à craindre que par cette voie le corps ne reçoive qu'une certaine quantité de remedes.

Cela ſuffiroit, il eſt vrai, pour pallier les ſymptomes ; mais ne ſauroit aſſurer la guériſon. Il eſt donc plus certain de faire prendre cette liqueur par la bouche. Dans le trajet qu'elle fait pour parvenir au fondement, elle eſt bien plus sûrement abſorbée, elle pénetre bien plus facilement qu'un remede qui n'agiroit que ſur les gros boyaux peu pourvus de vaiſſeaux chyliferes ; il faudroit d'ailleurs garder trop long-temps un lavement, qu'on eſt ſouvent forcé de rendre tout de ſuite

Un autre inconvénient de l'uſage des lavemens antivénériens, c'eſt de donner de vives tranchées, accompagnées d'épreintes très-fréquentes, preſque toujours ſuivies de la chûte de l'anus. Ce que j'avance n'eſt pas dicté par une appréhenſion chimérique : je l'ai vu pluſieurs fois arriver, même ſur des perſonnes d'un tempérament très-robuſte. Il vaut donc mieux adminiſtrer les préparations mercurielles par la bouche que par lavement. Quelqu'irritables que paroiſſent les voies ſupérieures, elles le ſont moins encore que les

inferieures ; l'eſtomac digere avec plaiſir des alimens, qui cauſeroient à coup ſûr des agacemens, s'ils étoient injectés dans le gros boyau dans l'état où ils ſont reçus dans le premier viſcere.

Quant à la compoſition de ces lavemens, quelque ſoin qu'on ait eu d'en faire un myſtere, il eſt évident que ce n'eſt qu'un ſel mercuriel avec excès d'acide. On peut aiſément s'en convaincre par la légere efferveſcence qu'il fait avec les alkalis. La préſence du mercure eſt encore caractériſée par le goût métallique de la liqueur. Il n'eſt pas non plus bien difficile de reconnoître le camphre qu'on fait entrer dans cette mixture. Il paroît donc que ce n'eſt autre choſe que la liqueur ſphilitique du codex des armées, affoiblie au point de n'avoir plus ou preſque plus de ſtipticité. Le ſyrop violat acheve d'établir le rapport qui regne entre ces deux ſolutions.



CHAPITRE

CHAPITRE X.

Du Traitement Mixte.

J'APPELLE traitement mixte, celui dans lequel entrent les remedes internes & les externes. Cette maniere d'attaquer la vérole, n'est faite que pour ceux qui peuvent pendant quelque temps se séparer de la société. C'est ici la réunion de toutes les méthodes, dont l'heureux assemblage assure l'efficacité singuliere du traitement, & sa supériorité sur tous les autres, contre les accidens les plus fâcheux & les plus opiniâtres.

§. I.

Maniere d'administrer le Traitement Mixte.

CE traitement, dont les Auteurs fournissent peu d'exemple, consiste à faire saigner le malade, à moins d'une

contre-indication manifeſte ; à le purger deux jours après, & à lui adminiſtrer à la fois les bains, les frictions, & le ſublimé. On double la doſe à la troiſieme friction, & l'on augmente ainſi par degrès la quantité de pommade à raiſon du volume & de la ſurface des parties, mettant un jour ou deux d'intervalle entre chaque friction, obſervant tous les jours la bouche, & évitant ſoigneuſement la conſtipation du bas-ventre, ainſi que le dévoiement.

Le bain doit être tiede : il précede toujours la friction. A l'égard du remede interne, on en donne d'abord, pendant quatre ou cinq jours, une ſeule cuillerée chaque ſoir à l'heure du ſommeil ; enſuite on en adminiſtre deux cuillerées : on peut même ſur la fin le pouſſer juſqu'à trois, ayant ſoin d'étendre la troiſieme cuillerée dans la pinte de tiſanne rafraîchiſſante qu'on fait boire chaque jour au malade.

La quantité de mercure en friction ne peut être rigoureuſement déterminée : pour l'ordinaire elle eſt depuis huit juſqu'à douze onces ; celle de ſublimé

de seize à vingt grains, à huit grains sur pinte.

Le régime doit être humectant, incrassant, adoucissant. On nourrit le malade avec des potages au ris, des œufs frais, des épinards. Sa tisanne est composé de chiendent, de réglisse, & de nitre. On lui interdit l'usage de la viande, & on le met au lait de vache ou d'ânesse, suivant la nature de son tempérament, les forces de son estomac & le degré de sa maladie.

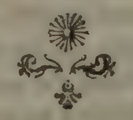
Dans ce traitement, ainsi que dans les autres, il est bon avant tout de s'assurer si la verole n'est pas compliquée avec quelque contagion différente. Il n'est pas rare de la voir associée avec le scorbut. Cette complication retarde l'effet des mercuriaux, cause des salivations abondantes, opiniâtres, & fait souvent échouer le remede. Plus souvent encore on voit les malades palliés éprouver la plus vive impression du virus scorbutique. Les gencives sont de plus en plus saignantes, les jambes se couvrent de taches livides; elles soutiennent difficilement le malade, & deviennent

œdémateuſes. La mélancolie ne tarde pas à s'emparer de l'eſprit de ces malheureux ; pour peu qu'ils s'obſtinent à ſe faire traiter de la vérole, cela n'arrive que trop ſouvent, alors on les voit dépérir de jour en jour, & tomber enfin dans un maraſme qui les conduit à coup ſûr au tombeau. Il eſt donc eſſentiel d'examiner ſoigneuſement l'état des ſujets, de combattre ſur-tout le virus étranger à la vérole ; du moins d'adminiſtrer à la fois les deux ſpécifiques, ſi la gravité des accidens exige de prompts ſecours.

Il arrive quelquefois que les malades préferent les bols au liquide. Dans ce cas ſi le ſujet eſt d'un tempérament pituiteux, que ſa fibre peu tendue, ſoit moins ſuſceptible d'irritation, on doit, ſans balancer, recourir aux dragées, ou aux pilules de Bairo, en les employant l'une ou l'autre, ſuivant la méthode connue.

Lorſqu'on ne peut point s'aſſurer des ſujets qu'on traite, que les circonſtances les forcent de ſortir, & qu'en même-temps les accidens ſont preſſans, il eſt

possible de réunir jusqu'à un certain point les avantages du traitement mixte. On donne des frictions au malade sur les cuisses & aux aînes ; on a sur-tout la précaution de dégraisser la partie frottée & de la déterger avec l'eau de savon. Je préfere de frotter les cuisses plutôt que les jambes & les pieds comme on a souvent coutume de le faire. Dans la nécessité où sont les malades de sortir, il seroit imprudent de soumettre aux frictions les parties du corps les plus exposées à la fatigue & à l'humidité ; d'ailleurs, les cuisses étant plus charnues, plus rapprochées des parties génitales, non-seulement elles absorbent davantage de mercure, mais encore elles ménagent à ce minéral une voie plus sûre vers le foyer du mal qu'il doit combattre.



§. II.

Supériorité du Traitement Mixte, ſur les autres. Précautions qui doivent en aſſurer le ſuccès.

LES inconvéniens, dont j'ai accuſé le traitement extérieur par friction, & le traitement intérieur par voie ſeche, ne ſont point à craindre, lorſque tous ces moyens ſe trouvent ainſi réunis. Les frictions, il eſt vrai, s'oppoſent à la tranſpiration inſenſible; les bols cauſent des dévoiemens dyſentériques, ils excitent même la ſéchereſſe de la gorge, & l'une & l'autre méthode produit ſouvent une ſalivation inattendue. Ces difficultés qui m'ont fait regarder ces procédés comme ſuſpects, n'ont plus lieu dans le traitement mixte. Le bain pris chaque jour excite & entretient une tranſpiration abondante. Il prépare les voies de la peau, il favoriſe l'introduction du mercure; & la ſolution du ſublimé qu'on prend même en boiſſon, eſt un moyen très-efficace pour pouſſer les urines; ces deux éva-

cuations une fois établies & bien soutenues, on sent assez que la salivation n'est plus à craindre.

A l'attention qu'on a d'examiner la bouche, il faut joindre celle de la faire laver chaque jour. Le gargarisme le plus simple & le meilleur, est celui qu'on prépare avec l'eau simple & l'esprit de cochlearia. Pour peu que le malade fût disposé à la salivation, il importeroit encore de lui prescrire pour boisson l'infusion d'eau de cresson, ou de toute autre plante antiscorbutique. Enfin il faudroit le purger de huit en huit jours avec le jalap & la fleur de soufre. L'usage intérieur du soufre n'est pas à mépriser. Hundermak prétend que cette substance est spécifique contre le flux de bouche; & ce n'est qu'en le mêlant à la pommade mercurielle que M. Querenet, notre Confrere, évitoit la salivation inutilement combattue auparavant par le camphre.

Ce qui vient d'être dit des différens traitemens, est établi sur une suite d'Observations dont je vais indiquer les principales. Qu'on ne me confonde pas pour

çela dans la foule trop nombreuſe de ces ames vénales, qui, cherchant à ſe faire une réputation dans les vertus prétendues de certains Arcanes, eſſaient d'éblouir le public par des ſuccès toujours exagérés. Je ne fais point un ſecret des moyens que je propoſe : mon intérêt, en leur donnant du crédit, eſt celui de tous les Citoyens ; & ſi je place ici l'Hiſtoire de quelques guériſons, c'eſt moins pour faire valoir une méthode, que pour en déduire des Corollaires eſſentiels ſur la maniere d'adminiſtrer le mercure, ſur la façon d'agir de ce minéral, peut-être ſur la véritable cauſe de certains phénomenes qui ſe préſentent dans le traitement du mal vénérien.





OBSERVATIONS.

UN Domeſtique avoit les bourſes couvertes de puſtules ſurvenues à la ſuite d'un écoulement ſupprimé. Ses cheveux étoient preſque tous tombés, & ſa tête entourée de tubercules annonçoit le mal vénérien le plus invétéré. Il fut traité par les pilules de Barberouſſe, le ſeul remede antivénérien que j'euſſe ſous ma main. En trois mois de temps ſes cheveux revinrent, ſes puſtules cicatriſerent, les boutons du front diſparurent, & le malade fut rétabli. Mais quelque ſoin que je priſſe à mitiger l'effet des bols, & à prévenir la ſalivation, elle ne ſe declara pas moins & ne prit fin, que pour être remplacée par le devoiément le plus opiniâtre.

P

Je pourrois rapporter cent Obſervations ſemblables que j'ai eu lieu de faire dans les Ports de Mer, avant que l'uſage du mercure ſublimé fût auſſi répandu qu'il l'eſt aujourd'hui. Tous les Médecins des Villes maritimes peuvent rendre le même témoignage. Je n'inſiſterai pas non plus ſur les frictions par ſalivation, ce traitement ſi juſtement décrié. Il falloit voir comme on maltraitoit les Soldats du Roi, dans les fours, avant que le Miniſtre éclairé, qui préſide au département de la Guerre, eût fait pourvoir les Hôpitaux de dragées antivénériennes.

Quant aux frictions mercurielles par extinction, j'ai dit ce qu'il faut en penſer, leurs effets trop connus me diſpenſent d'entaſſer ici Obſervation ſur Obſervation. Je paſſe à celles qui regardent le traitement intérieur par voie humide.



PREMIERE OBSERVATION.

UN Marchand, traité par les bols & par les frictions, fut délivré des accidens qui affectoient ſes parties génitales; mais l'adminiſtration imprudente du mercure le jeta dans une ſalivation des plus abondantes. Le fond du goſier ſe couvrit d'un large chancre, lequel, remontant vers les piliers poſtérieurs de la voûte du palais, gagnoit la luette & les foſſes nazales au point d'empêcher le malade de ſe faire entendre. La fievre lente qui s'empara de ce malheureux le conduiſoit au maraſme, il reſpiroit avec peine, ſe plaignoit beaucoup de la poitrine, touſſoit & crachoit du pus.

Le ſublimé donné d'abord à une cuillerée par jour, diviſée en trois parties; enſuite à deux cuillerées toujours partagées en trois portions, & puis à trois cuillerées, l'ont parfaitement rétabli. La ſalivation a diſparu dans moins de huit jours, elle a été remplacée par des ſueurs & des urines très-abondantes;

ſeize grains de ſublimé ont opéré cette guériſon.

II. OBSERVATION.

UNE femme avoit une gonorrhée virulente invétérée. Les grandes levres de ſes parties étoient bordées de chancres, dans l'interſtice deſquels s'élevoient des mamelons condilomateux. L'uſage continu de la ſolution du ſublimé l'a radicalement guéri. La malade en a pris quarante-huit grains, à douze grains ſur pinte. Imprudemment elle a avalé juſqu'à ſix cuillerées par jour de cette ſolution, ſans éprouver le moindre accident. Les ſueurs abondantes ſe ſont manifeſtées pendant la moitié du traitement, elles ont ceſſé preſqu'à la diſparition des ſymptomes.

III. OBSERVATION.

UN Garde du Roi avoit un gonflement conſidérable du genou droit, qui, lui faiſant ſouffrir des douleurs cruelles dans cette partie, roidiſſoit ſa jambe, ſa cuiſſe, & l'empêchoit de marcher.

Les remedes ordinaires ayant été inutilement employés, je lui administrai la solution du sublimé ; au bout de huit jours il ne sentoit plus de douleurs. Quinze jours après il marchoit sans peine ; enfin au bout du mois il fut en état de mettre des bottes, de monter à cheval, & de vaquer aux exercices de son état. Les sueurs n'ont point été copieuses ; le genou affecté transpira beaucoup, il en sortoit même une humeur très-épaisse.

IV. OBSERVATION.

UN Peintre avoit le bord gauche de la mâchoire supérieure carié ; le fond du gosier étoit parsemé de chancres, l'oreille gauche rendoit une humeur sanieuse & putride, dont le conduit auditif étoit rongé. Le pavillon de l'oreille paroissoit livide & gangréneux. La solution de sublimé l'a tiré de cet état fâcheux, les dents du côté malade ont tombé, les alvéoles se sont exfoliées, le palais s'est bien détergé, l'écoulement de l'oreille a tari, enfin

la conque externe s'eſt détachée, il n'en reſtoit plus que le pédicule très-petit, ridé, & raccorni qu'il a fallu détacher avec des ciſeaux. Cette guériſon s'eſt faite dans trois mois & demi de temps. Le malade a pris quatre pintes de ſolution, à douze grains par pinte. Il tranſpiroit beaucoup la nuit & le jour.

V. OBSERVATION.

UNE Nourrice avoit l'anus chargé de condylomes vérololiques, de crêtes, & de raghades ; la douleur, l'inflammation, l'exulcération de ces parties l'empêchoient de marcher, & lui donnoient la fievre. Une optalmie opiniâtre ſe joignoit à tous ces accidens ; la malade ſe plaignoit encore de douleurs dans les poignets, dans les bras, dans les jointures : ces mêmes poignets étoient gonflés. Quarante-huit grains de ſublimé l'ont guérie en deux mois & demi de temps ; le traitement s'eſt fait ſans trop de précaution, dans les froids les plus cuiſans de l'hiver ; la Nourrice lavoit elle-même dans l'eau froide les

langes du petit Nouriſſon ; elle a ſué chaque nuit, & les ſueurs n'ont diſparu qu'avec les ſymptomes.

VI. Observation.

Ce même Nouriſſon, âgé de huit mois, avoit le viſage, la poitrine, les feſſes, & les parties couvertes de puſtules ; les dernieres, ſur-tout, étoient larges, dures, & très-douloureuſes ; huits grains de ſublimé l'ont radicalement guéri. Je lui en donnois une cuillerée à caffé par jour, enſuite deux juſqu'à trois.

VII. Observation.

Un Domeſtique avoit tout ſon corps couvert de puſtules ſuppurantes, deux cicatrices de poulains, molles, douloureuſes, & prêtes à ſe rouvrir : un écoulement virulent, deux chancres ſur le frein, les glandes du col engorgées, comme s'il eût eu un gouëtre. Il ſouffroit avec cela des douleurs continuelles dans les membres, & ne pouvoit les remuer ſans pouſſer les

hauts cris. Cette difficulté étoit la ſuite de deux traitemens, l'un par friction & l'autre par les bols. Au bout de trois jours de l'uſage du ſublimé, les douleurs ne ſe faiſoient presque plus ſentir, le malade ne fut pas quinze jours ſans courir les rues ; & quoiqu'il ait abuſé dans la ſuite de cette facilité de marcher qu'il ſe ſoit même livré à de nouvelles débauches, il n'en a pas été moins bien guéri après ſix ſemaines de l'uſage du ſublimé dont il a pris trente-ſix grains. La tranſpiration a été des plus abondantes pendant le traitement.

VIII. OBSERVATION.

UNE Femme dont la voûte du palais étoit parſemée de chancres, avoit la luette rongée, les os maxillaires & palatins cariés, & le fond du goſier couvert d'un ulcere de même nature. Cette infortunée crachoit ſans ceſſe, répandoit une infection horrible, & pouvoit à peine articuler quelques mots pour ſe faire entendre. Elle a pris ſoixante & douze grains de ſublimé en

trois mois de temps ; elle eſt aujourd'hui bien guérie malgré l'irrégularité de ſa conduite & ſon peu de ſoin à ſeconder l'action du remede.

IX. Observation.

Une autre Femme, ayant une gonorrhée virulente, a fait uſage du ſublimé, en en pouſſant chaque jour la ſolution juſqu'à huit cuillerées. Moins heureuſe que celle de la deuxieme Obſervation, ce remede pris à ſi haute doſe a excité ſur ſa peau une chaleur des plus vives, & formé des engorgemens douloureux. Il eſt bon de remarquer que la malade, dont avant cela, les jambes étoient couvertes de deux larges ulceres ſcorbutiques, avoit encore des engorgemens conſidérables dans le tiſſu cellulaire, elle a guéri de ſa gonorrhée. Les accidens dont la diſpoſition de ſon corps, peut être la complication de la maladie, & très-certainement ſon imprudence, ont été cauſe, ſe ſont diſſipés ; elle jouit aujourd'hui de la meilleure ſanté.

X. Observation.

Une troiſieme Femme avoit eu depuis long-temps un écoulement qui s'étoit enfin paſſé ſans remedes. Au bout de quelques années elle reſſentit des douleurs dans les bras & dans les cuiſſes. Bientôt il lui fut impoſſible de les remuer ; inutilement elle avoit pris des bols antivénériens ; les eaux de Spa, & mille autres moyens employés n'avoient pas eu plus de ſuccès. En dernier lieu il lui ſurvint deux tumeurs occaſionnées par la compreſſion que cauſoit le gonflement de la partie ſupérieure de l'humerus. Ces tumeurs qui aboutirent, formerent chacune une plaie d'un mauvais caractere, dont les bords devinrent calleux ; il en ſortoit une humeurs purulente, claire, noirâtre, & fétide, avec des élancemens profonds dans toute la longueur de l'os du bras, tout annonçoit la préſence de la carie. Elle étoit d'ailleurs d'une maigreur extrême, & avoit une couleur bilieuſe très-forte. Dix-huit grains de ſublimé

ont diſſipé les douleurs, la jauniſſe s'eſt paſſée, l'embonpoint eſt revenu, & les plaies ſe ſont entiérement cicatriſées. La malade fort délicate a eu un ptialiſme aſſez conſidérable pendant trois jours : elle avoit pris environ ſix grains de ſublimé ; le quatrieme la ſueur s'eſt manifeſtée, & l'évacuation des glandes ſalivaires a diminué en raiſon de l'augmentation & de la durée de l'autre excrétion.

XI. OBSERVATION.

UN Charretier eut un chancre vénérien à la verge, ſur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un eſcarrotique. En ſept à huit jours de temps l'ulcere ſe cicatriſa, & le malade ſe crut guéri. Six mois après il fut pris par des douleurs dans les reins qui remonterent dans les épaules ; bientôt ces douleurs s'étendirent juſqu'aux extrémités tant ſupérieures qu'inférieures, & la maigreur s'emparant de ſon corps, il ſe vit tout d'un coup perclus, ſouffrant des douleurs cuiſantes, & prêt à ſuc-

comber ſous le poids de tant de maux. Vingt-quatre grains de ſublimé l'ont tiré d'affaire. Aucun malade n'a tranſpiré comme celui-ci. La tranſpiration diminuoit d'une maniere proportionnée à la diſpoſition des accidens.

XII. Observation.

Un autre Malade avoit été traité long-temps pour une gonorrhée virulente ; il ſe trouvoit mieux, il eſt vrai, de ſon écoulement, mais il ſouffroit des reins au point d'être obligé de garder le lit. Son corps dépériſſoit de jour en jour ; l'appétit lui manquoit & il pouvoit encore moins dormir. Trois grains de ſublimé calmerent ſes douleurs mais ne le guérirent pas. De nouvelles douleurs, quoique moins fortes, le firent bientôt repentir de ſon inconſtance ; il reprit le remede qu'il continua juſqu'à vingt-quatre grains. Depuis deux ans il jouit d'une ſanté parfaite.

XIII. Observation.

Un Laquais avoit eu une gonorrhée qui, mal traitée, étoit enfin tombée

dans les bourſes. Il ſouffroit beaucoup de ſes teſticules & des cordons ſpermatiques. L'écoulement avoit totalement diſparu. Huit grains de ſublimé le font reparoître, l'enflure des teſticules ſe diſſipe, les cordons ſe dégorgent, tout va au mieux. Un Coutelier conſeille au malade d'appliquer ſur ſes bourſes le limon qui ſe forme ſous la pierre à aiguiſer, à l'inſtant l'écoulement ſe ſupprime, les teſticules renflent, les cordons s'engorgent, & les parties deviennent plus douloureuſes que jamais. Huit autres grains de ſublimé ont ramené le calme, diſſipé les accidens, & guéri le malade.

XIV. OBSERVATION.

UN autre Laquais avoit l'anus bordé de condylomes & de raghades qui l'empêchoient de marcher, & lui faiſoient ſouffrir les douleurs les plus vives. On voyoit même à l'entrée du rectum une eſpece de fongoſité, ſemblable au champignon des Pédéraſtes, & qui venoit de la même cauſe. Il a pris deux

bouteilles de ſolution de ſublimé, à huit grains ſur pinte. En un mois & demi de temps il étoit totalement guéri.

XV. OBSERVATION.

UN autre Pédéraſte avoit ſur les deux côtés de l'anus un large chancre gangréneux qui occupoit tout l'entrefeſſon. La liqueur qui en couloit étoit ſi virulente, qu'elle corrodoit les parties voiſines, & multiplioit les déchiremens. En vingt jours de temps, les bains, les frictions, & la ſolution du ſublimé combinées l'ont tiré d'affaire. Voilà ſix mois qu'il n'a pas le moindre reſſentient de ſon mal.

XVI. OBSERVATION.

UN Garçon Serrurier avoit deux poulains ſkirrheux, chacun de la groſſeur d'un œuf de poule, deux crêtes ſur le frein, & un chancre ſur la partie latérale gauche du gland vers la racine. En huit jours ſes poulains étoient preſque fondus, en quinze il n'en reſtoit plus de traces; ſes crêtes & le chancre

ont également diſparu. Il a pris deux bouteilles de ſolution de ſublimé, à huit grains ſur pinte. Le traitement qui n'a pas été long, a permis à cet Ouvrier de continuer ſon travail.

XVII. Observation.

Une Fille avoit trois chancres aux grandes levres, & un écoulement gonorrhoïque qui en augmentoit la virulence. Un gros de mercure doux dans quatre pintes d'eau diſtillée l'ont guérie. Cependant je ne dois point diſſimuler que ſa guériſon a été longue & difficile. Le mercure gagnoit toujours le fond de la liqueur ; il falloit ſans ceſſe agiter la bouteille pour en faire uſage. La malade en prenoit quatre cuillerées par jour.

XVIII. Observation.

Un jeune Négociant avoit un chancre très-profond entre le prépuce & la racine du gland ; cette derniere partie étoit tellement gonflée, qu'on auroit pris le gonflement pour un véritable

nœud. Quarante huit grains de mercure doux mêlés avec l'eau bouillante, & pris avec les mêmes précautions que dans l'Obſervation précédente, l'ont tiré d'affaire.

XIX. OBSERVATION.

UN Mouſquetaire avoit une gonorrhée virulente, deux chancres à la verge, & des crêtes à l'anus. L'uſage de la même ſolution l'a guéri ; mais dans ce cas, ainſi que dans les deux autres, la curation a été longue, & s'eſt opérée avec peine.

XX. OBSERVATION.

UN Garçon Menuiſier avoit un poulain ſuppurant & des chancres. Je fis ouvrir le poulain, dont la ſuppuration ne fut ni longue, ni mauvaiſe. En douze jours il fut en état de ſortir. Les chancres ont diſparu, & pendant tout le traitement cet Ouvrier a travaillé aux ouvrages de ſon métier. Il a pris deux bouteilles de ſolution, à douze grains ſur pinte.

XXI. Observation.

Un autre avoit des chancres autour du gland & ſur le frein, qui renfloient ces parties, & excitoient un phimoſis. En dix jours de temps ſes accidens ont ceſſé. Ce malade, malgré mes repréſentations, regardant ſon bien-être comme un ſigne certain de ſa guériſon, n'a plus voulu continuer le remede ; il avoit pris environ trois demi ſeptiers de ſolution à huit grains.

XXII. Observation.

Un Boutonnier avoit une gonorrhée virulente. Ce malade n'a ceſſé de boire, de manger, de courir, de s'échauffer. Deux bouteilles de ſolution l'ont tiré d'affaire. Il en eſt de même d'un garçon Tailleur, & d'une foule d'autres qui, avec une plus ou moins grande quantité de ſolution, ont guéri de ces accidens, malgré l'irrégularité de leur conduite.

XXIII. Observation.

Un homme avoit le viſage couvert de boutons, qu'une jeuneſſe paſſée dans la débauche, me faiſoit ſoupçonner être le fruit du libertinage. En conſéquence je lui donnai une pinte de ſolution à douze grains. Quoique je lui euſſe preſcrit de n'en prendre par jour que deux cuillerées, impatient de ſe voir dans cet état, & croyant que ſa guériſon s'opéreroit en raiſon de la quantité du remede dont il faiſoit uſage; le malade, en moins d'une ſemaine, but ſans m'en prévenir toute cette quantité de ſolution. Son eſtomac n'en reçut aucune atteinte, & je ne fus pas peu ſurpris de le voir revenir ſans boutons: à peine en reſtoit-il quelques traces; chacune de ces puſtules avoit jeté une goutte d'eau rougeâtre. Toutes avoient ſeché & tombé par écailles.

XXIV. observation.

Un jeune Avocat avoit eu autrefois une gonorrhée dont le traitement mal

conduit, dura plus de six mois. Il lui en étoit resté une toux seche, la difficulté de respirer, & la fievre lente. Ses gencives saignoient, il avoit des taches sur ses jambes, & le fond du gosier étoit enflammé. A peine pouvoit-il articuler quelques paroles, tant la poitrine & la gorge étoient embarassées. Dans un mois de temps le traitement mixte l'a tiré d'affaire ; & quoique le sublimé ait fait partie des remedes employés, sa poitrine n'en est pas moins bien revenue. On me dispensera de rapporter ici la foule d'Observations de ce genre que je pourrois joindre à cette derniere ; il me paroît inutile d'étayer sur de nouveaux faits un traitement qui les réunit tous, dont par conséquent on ne sauroit ne pas reconnoître les avantages.

XXV. Observation.

Un Ingénieur ayant une gonorrhée virulente, tombée dans les bourses, je lui administrai la solution de sublimé, à huit grains sur pinte, il en avoit pris

deux pintes, & ſe trouvoit bien, lorſqu'il s'apperçut qu'il rendoit du ſang avec les urines. Cette hémorrhagie fut ſuivie d'un ſecond écoulement gonorrhoïque, & d'un nouvel engorgement des teſticules, que je combattis par les mêmes remedes, mais qui cette fois dura plus long-temps. Le malade voyoit des femmes; l'hémorrhagie & le retour de l'écoulement ne dépendoient que de cette cauſe. J'en préviens ceux qui traitent de maux vénériens, afin qu'ils s'aſſurent mieux de la régularité de la conduite des ſujets qui ſe confient à leurs ſoins, & qu'ils préviennent ainſi le reproche de lenteur dans le traitement, que ces mêmes malades, peu véridiques, & trop ſouvent injuſtes, ne manquent point alors de faire. Enfin l'écoulement ceſſa, & le teſticule droit reprit ſon volume ordinaire. Il n'en fut pas de même du gauche. D'abord le cordon ſpermatique groſſit & devint douloureux : enſuite la douleur s'accrut dans le teſticule, dont le volume augmenta d'une maniere ſurprenante. Etonné d'un événement ſi peu attendu, je me diſ-

poſois à combattre le virus vénérien par d'autres moyens, lorſqu'ayant examiné le mal de plus près, & ſoupçonnant par cette nouvelle inſpection la chûte de l'inteſtin dans la gaîne vaginale, j'en tentai la réduction par le taxis. Le gargouillement & la diſpoſition ſubite de la tumeur changerent mes ſoupçons en certitude; le malade fut guéri, à un bandage près qu'il eſt obligé de porter.





PREMIER COROLLAIRE.

LA premiere Obſervation, & une foule d'autres ſemblables, qu'il ſeroit facile de recueillir dans les différens Auteurs, confirment ce que j'ai dit contre les bols trop purgatifs. De même on ſent de plus en plus le danger & l'inſuffiſance des frictions par extinction comme on a coutume de les donner, & plus encore par ſalivation.

II. COROLLAIRE.

DANS preſque tous les malades traités par le ſublimé, le mercure a pouſſé par les ſueurs; un ſeul a éprouvé une ſalivation peu conſidérable & du peu de durée. Tous, excepté les deux du traitement mixte, ont ſorti & vaqué à leurs affaires pendant l'uſage des mer-

curiaux ; plusieurs n'ont gardé aucune sorte de ménagement. Les traitemens intérieurs, autres que ceux des sels mercuriels, avec excès d'acide, n'ont pas aussi-bien réussi ; ce qui prouve la supériorité du premier traitement sur les autres dans le cas où le mixte ne sauroit avoir lieu.

III. Corollaire.

Lorsqu'on réfléchit sur la multitude des guérisons opérées par le sublimé, sur leur rapidité, sur leur certitude, on ne peut manquer d'être dans le plus grand étonnement. Si l'on ne voit pas des succès aussi prompts, aussi marqués dans le traitement par bols, comme je l'ai déjà observé, c'est qu'on n'obtient pas si facilement des sucs gastriques la solution du sel mercuriel contenu dans les pilules ; que les purgatifs, que ces bols renferment presque toujours, entraînent trop facilement le mercure, qui, n'étant pas assez dissous, & par conséquent ne pouvant enfiler les vaisseaux inhalans des intestins, n'en est

que plus diſpoſé à ſe précipiter par les ſelles, preſque toujours ſous la même forme qu'il conſervoit avant d'être avalé.

IV. COROLLAIRE.

HUIT grains de ſublimé ont guéri des véroles aſſez conſidérables; voilà qui prouve que ce n'eſt pas toujours par la gravité des accidens qu'il faut juger de l'opiniâtreté du virus vénérien. A voir la facilité avec laquelle ce virus cede dans les uns, les difficultés qu'on éprouve en le combattant dans les autres, & l'impoſſibilité où ſont quelquefois les malades de guérir, même après avoir eſſuyé de tous les traitemens, il eſt évident qu'il y a différens degrès de vérole, qu'elles ſont plus ou moins difficiles à combattre; que leur différence dans la maniere de céder aux mercuriaux dépend ſur-tout du tempérament du ſujet, de ſa conſtitution, & de la complication de cette maladie avec d'autres virus non moins dangereux. La vérole, je l'ai dit, n'eſt jamais

plus

plus opiniâtre, que lorſque le ſcorbut ſe met de la partie; on manque tous les jours les vérolés, lorſqu'on n'a pas la précaution de faire précéder le mercure par les antiſcorbutiques, ou de les combiner enſemble quand les ſymptomes vénériens ſont trop preſſans. Je puis aſſurer encore que rien n'eſt plus opiniâtre que le mal vénérien ſur un ſujet écrouelleux : il faut cependant convenir qu'on réuſſit mieux ſur ces derniers malades que ſur les ſcorbutiques, & que par le ſeul traitement antivénérien il n'eſt pas rare de guérir à la fois les écrouelles & la vérole.

V. COROLLAIRE.

SOUVENT lorſque la violece des ſymptomes eſt diminuée, on voit ces mêmes ſymptomes s'opiniâtrer, & les malades ne point guérir; on diroit que le corps accoutumé à l'action du traitement qu'on emploie, après la premiere impreſſion faite par le remede, eſt incapable d'en recevoir de nouvelle, & cela n'eſt pas hors de vraiſemblance,

puiſqu'en variant ce traitement, ou en en employant un tout oppoſé, les malades ne tardent pas à recouvrer leur ſanté.

Quoiqu'il paroiſſe d'abord difficile de rendre raiſon de ce phénomene, voici ce que l'obſervation laiſſe entrevoir. Jamais on n'éprouve de ſuccès plus marqué du changement de méthode, que lorſque du traitement par friction on paſſe au traitement par digeſtion, & réciproquement. De même ce dernier traitement n'eſt jamais plus efficace, que lorſqu'aux pilules antivénériennes inutilement employées, on ſubſtitue le traitement par voie humide. Il paroît donc qu'il eſt peut-être des circonſtances où les remedes intérieurs, après avoir pénétré dans le ſang, ſe déchargent malgré cela plus abondamment vers les inteſtins, ou par les urines. Dans ce cas la peau n'éprouvant pas ſi fortement leur action, guérit avec peine des vices dont elle eſt affectée. On diroit que le premier effort de la diſtribution du mercure s'eſt fait dans les parties les plus inté-

rieures, dans les viſceres ſur-tout, & que ce qui s'eſt porté vers la peau, n'a pas été ſuffiſant pour produire par-tout un action uniforme. Dans ce cas ſi on emploie les frictions, on ſuppléera au défaut de la premiere méthode, on portera vers la circonférence une quantité de mercure égale à celle qu'avoient abſorbé les parties ſituées au centre du corps, & de cette ſage précaution réſulteront les changemens merveilleux que cette pratique opere.

Par la raiſon du contraire, en ſe bornant à attaquer par les frictions les douleurs des os, les exoſtoſes, la carie, on n'obtient ſouvent qu'un mince avantage; mais ſi après avoir donné le nombre ordinaire des frictions, on adminiſtre intérieurement le mercure, alors les douleurs ceſſent, les exoſtoſes diſparoiſſent, & les os cariés s'exfolient avec une promptitude, une rapidité au delà de toute eſpérance. De même, lorſqu'on ne fait aucun progrès par le traitement pilulaire, ce qui arrive aſſez ſouvent, on doit chercher des changemens plus ſenſibles dans l'uſage de

quelque liqueur mercurielle, ou enfin dans les frictions même, s'il arrivoit jamais que le corps se fût accoutumé à l'impression de ce dernier secours.

VI. COROLLAIRE.

UNE cause assez certaine du retour de la vérole, c'est la négligence où l'on est de combattre le vice extérieur par des topiques. Il est telles affections cutanées qu'on ne sauroit guérir sans les poursuivre jusque dans leur racine. Pour peu qu'on en néglige la trace, on voit bientôt le mal qu'on croyoit guéri, reparoître & les symptomes palliés se renouveller. Cela prouve qu'il faut nécessairement détruire ces symptomes externes, & que de ces seuls endroits comme de tout autant de retranchemens, le virus cantonné, une fois l'action des mercuriaux passée, peut se répandre dans la machine, & l'infecter de nouveau.

VII. COROLLAIRE.

QUOIQU'IL soit prudent d'affoiblir la causticité de l'acide dans la prépara-

tion des liqueurs mercurielles, il faut cependant prendre garde en ſuivant ce procédé, d'émouſſer entiérement l'impreſſion du mercure en en diminuant trop la doſe. S'en tenir à quelques changemens paſſagers, ce ſeroit perdre un temps précieux. On eſt sûr de guérir un malade lorſque le remede opere vigoureuſement dans les premiers jours : ce qu'on connoît à la prompte diminution ou à la diſparition des ſymptomes. L'abſence de ce ſigne indique qu'il faut multiplier les cuillerées de la ſolution ; ſans cela on ſeroit trois, quatre, & même cinq mois à pallier des accidens qui, quinze jours après reparoîtroient avec plus de force.

VIII. Corollaire.

Un autre Corollaire à déduire de ces Obſervations, c'eſt que dans l'adminiſtration de la liqueur mercurielle l'eſtomac s'accommode du mêlange de l'acide avec le lait. Ce phénomene auquel il paroît qu'on n'a point fait aſſez d'attention, juſtifie la pratique d'un Médecin

célebre qui donnoit de la limonade pendant l'uſage du lait; il démontre la vérité des expériences de M. Pringle ſur la digeſtion, & fait ſentir l'abſurdité de refuſer aux malades de manger des fruits frais avec le laitage.

IX. COROLLAIRE.

LA facilité avec laquelle le mercure ſublimé pouſſe les ſueurs & les regles, prouve de plus en plus combien ce remede peut être efficace dans une infinité de circonſtances. M. Raymond, Médecin de Marſeille, le mêle aux tiſannes ſudorifiques; & c'eſt certainement le meilleur & le plus puiſſant diaphoréique minéral. Je penſe qu'il pourroit réuſſir contre la goutte. De même il ſeroit poſſible de l'adminiſtrer contre les fluxions de poitrine catarreuſes, les douleurs rhumatiſmales venant d'une tranſpiration arrêtée, les laits répandus, & les fleurs blanches cauſées par la diminution du flux menſtruel.



X. Corollaire.

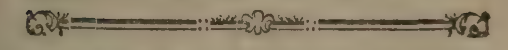
Autant les malades s'accommodent de l'air libre dans la belle ſaiſon, autant il convient de les en garantir dans les froids cuiſans de l'hiver. Il eût été inutile de rapporter les Obſervations qui m'ont conduit à ce Corollaire, elles me ſont communes avec tous ceux qui traitent des maladies vénériennes; mais ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer, c'eſt qu'en général quelque part que l'on tienne les malades lorſque le thermomettre eſt au-deſſous du degré de la congelation, les remedes antivénériens ſemblent avoir moins d'effet, le traitement devient plus difficile & n'eſt quelquefois que palliatif.

XI. Corollaire.

Enfin l'accident de l'Ingénieur fournit un dernier Corollaire, non moins eſſentiel. Ceux qui traitent des maux vénériens doivent ſéparer exactement les maris de leurs femmes, & les amans de leurs maîtreſſes, ou plutôt s'aſſurer

de leurs ſujets avant de les traiter. Sans cela, je le répete, ils courroient riſque de n'en jamais venir à bout. L'illuſion que la deſcente me fit pour le quart-d'heure, pourroit devenir de conſéquence, ſi elle duroit plus long-temps. Inutilement on inſiſteroit alors ſur l'application des topiques contre une tumeur que la réduction ſeule ou l'opération peuvent faire diſparoître ; on tomberoit alors dans l'erreur de certains ignorans qu'on a vu traiter long-temps des bubonoceles pour des poulains. Cette même deſcente prouve la néceſſité d'éviter tout effort, & de porter un ſuſpenſoire lorſqu'on a la chaude-piſſe, ſur-tout lorſque l'écoulement eſt tombé dans les bourſes. Sans cette précaution la tunique vaginale du cordon relâchée, court riſque en ſe dégorgeant de prêter paſſage à l'épiploon, ou à l'inteſtin qui cherchent continuellement à s'échapper.





CHAPITRE XI.

De la nature du Virus Vénérien.

APRÈS avoir fait précéder tout ce qui regarde le traitement des maladies vénériennes, je dois m'arrêter un inſtant à la théorie de ces maladies. Ce que je vais en dire n'eſt fondé que ſur des faits de pratique. Au reſte je ne prétends point ici développer la nature du virus vérolique ; mon but eſt ſeulement de ramener à l'expérience ceux que l'amour des ſyſtêmes auroit pu en écarter, en leur faiſant ſentir le faux des opinions les plus reçues. Si je me permets quelques conjectures, je ne les donne que pour ce qu'elles ſont, des idées que l'obſervation a fait naître ; mais auxquelles je renonce d'avance pour pour peu qu'elles puiſſent tenir de l'hypotheſe.

§. I.

Sentiment des Auteurs ſur la nature du Virus Vénérien.

QUELQUES Médecins, cherchant à dévoiler les cauſes de la vérole, ont cru en voir les premiers effets dans l'épaiſſiſſement de la lymphe; M. Aſtruc, adoptant ce ſyſtême, a fait dépendre cet épaiſſiſſement d'un acide coagulant. Delà vient qu'on a voulu que le mercure atténuât les concrétions lymphatiques par la peſanteur de ſes molécules; qu'on a même prétendu que la guériſon dépendoit de la combinaiſon du mercure avec cet acide; & c'eſt de ſemblables hypotheſes qu'on n'a pas balancé de déduire l'explication des ſymptomes du mal vénérien.

Avant d'admettre cette prétendue diviſion des molécules lymphatiques, examinons ſi la lymphe eſt ſuſceptible de l'épaiſſiſſement qu'on lui ſuppoſe.

Cette portion du ſang, ſoumiſe à l'action du feu, ne ſe coagule qu'à un

degré de chaleur très-ſupérieur à celui du corps humain, même dans l'état de fievre; les alkalis la condenſent auſſi-bien que les acides, & ces derniers ſels ne produiſent cet effet que quand ils ſont concentrés. Comment donc concevoir que l'activité du virus vénérien puiſſe coaguler la lymphe? En ſuppoſant même, contre toute vraiſemblance, que le virus vénérien agît par un acide parvenu à ce degré de concentration, on eſt encore en droit de demander la preuve de l'exiſtence de cet acide. « Cela vient, dit-on, de ce que » la ſemence & les autres humeurs ſé» minales étant d'une nature acide, » peuvent par-là contracter plus facile» ment, au moyen du virus vénérien, » un acide qui en altere la nature (*a*) » Voilà donc l'acidité du virus vénérien fondée ſur une hypotheſe phyſiologique; & quelle hypotheſe! L'analyſe chymique ne ſauroit y avoir donné lieu;

(*a*) Traité des Maladies Vénériennes, Tome II, Edit. Franç.

il n'eſt aucun de nos fluides qui, traité chymiquement, ne fourniſſe quelque indice d'un ſel acide: les chairs réduites en gelée ne ſe corrompent jamais ſans contracter un goût d'aigre; c'eſt même le propre des ſubſtances animales de ne ſe putrifier qu'après avoir paſſé au moins pour un inſtant par le premier degré d'aceſcence; d'ailleurs la ſemence n'exhala jamais une odeur acide, elle répand plutôt une odeur forte, pénétrante; & c'eſt de toutes les humeurs celle qui donne le plus promptement des ſignes de putréfaction.

Que penſer enfin de cette hypotheſe, ſi, réfléchiſſant mieux ſur la maniere dont le virus ſe propage, on découvre que la lymphe n'eſt pas le ſiege principal de cette maladie? En effet perſonne ne ſauroit diſconvenir que de tous les ſecrétoires, ceux des glandes ſebacées ſont le plus particuliérement affectés; or, ces glandes, loin de ſéparer une humeur lymphatique expriment plutôt une humeur mucoſograiſſeuſe *ſebum*. Les accidens les plus fâcheux & les plus communs après ceux des parties génita-

les, font fur-tout les douleurs profondes, les exoftofes, les caries, tous fymptomes qui fuppofent moins un vice de la lymphe qu'une altération de la fubftance huileufe & muqueufe du fang. Le chapelet vérolique eft formé de glandes imprégnées d'une humeur analogue, & c'eft vraifemblablement pour cette raifon que le cuir chevelu eft le premier affecté de ce fymptome. A l'égard de l'engorgement des glandes du refte du corps, cet accident paroît moins dépendre de la vérole que de l'épuifement dans lequel fe jettent ordinairement les malades ; & d'ailleurs, quand même cela viendroit de la même caufe, on dit chaque jour que les glandes font le réfervoir de la lymphe ; qui l'a prouvé ? Perfonne encore. Cette affertion, comme tant d'autres, a paffé de bouche en bouche ; on fe l'eft tranfmife par écrit ; & depuis long-temps on accufe l'humeur lymphatique, fans qu'on foit bien sûr de fa préfence dans les organes affectés.

§. II.

Incertitude sur la nature du Virus Vénérien & sur la maniere d'agir du Mercure.

Il eſt donc vrai qu'on n'a rien de certain encore, je dirai même de probable, ſur la nature de la vérole; cette maladie ſe communique comme la rage, la galle, le venin de la vipere, &c. Mais comment ſe fait cette communication? On n'eſt pas plus inſtruit de la cauſe de ce phénomene que de celle des précédens. Seulement, s'il faut en juger par analogie, lorſque la plaie de la rage ſe rouvre, c'eſt-à-dire lorſque le venin hydrophoblique fait effet, quand celui de la vipere a enflammé la partie, quand la galle, la lepre ont donné des ſignes de leur préſence, vainement on combattroit ces maladies par des ſeuls topiques, il faut plutôt en attaquer la cauſe, elle a déjà pris poſſeſſion du corps animal; de même quand la vérole donne des

ſignes de ſon exiſtence, il ne faut point la regarder comme une maladie purement locale ; elle n'agit ainſi à l'extérieur qu'après que le venin qui la conſtitue a été travaillé dans la partie même, & qu'il en eſt paſſé dans le ſang. Si quelquefois on a vu guérir des vices locaux ſans un traitement méthodique, & ſans aucune ſuite pour les malades, ces exemples ne prouvent rien, puiſqu'on peut en fournir d'autres par leſquels il conſte que des perſonnes ont gardé long-temps la vérole ſans le moindre indice de ce mal. Mais à ces Obſervations ne pourroit-on pas en oppoſer de contraires ? Combien de gens qui ſe croient ainſi guéris, qui n'ont été que palliés ! Combien qui ont réchûté de la maniere la plus fâcheuſe & la plus terrible ! Combien enfin, qui, par excès de confiance en ce traitement palliatif, ont tranſmis à des enfans malheureux le levain funeſte du virus dont ils étoient infectés !

Aſſuré, comme on l'eſt aujourd'hui, de l'efficacité du ſublimé & de la diſ-

ſolution du mercure par l'eſprit de nitre, comment ſoutiendra-t-on encore que le virus vénérien eſt d'une nature acide ? Comment pourra-t-on croire qu'un ſel neutre, avec excès d'acide minéral, toujours plus fort & plus puiſſant que l'acide animal, puiſſe détruire ce dernier ? Comment enfin ſe perſuadera-t-on, avec quelques Auteurs, que le mercure ſe combine dans le corps humain avec cet acide, & que ſon ſuccès dépend de cette combinaiſon ?

La peſanteur des molécules, ſuppoſée par le Docteur Cheyne ne fut pas plus heureuſement imaginée. S'il étoit permis de conſidérer le corps humain, comme une ſimple machine hydraulique de n'avoir égard qu'au poids du mercure, au frottement des ſolides & des fluides, &c., il eſt évident que le traitement intérieur ne devroit jamais avoir de ſuccès ; les préparations mercurielles ſe précipiteroient ſans ceſſe ; jamais elles n'enfileroient les vaiſſeaux lactés, & l'on devroit moins attendre encore du mercure coulant qu'on fait avaler. Cependant dans tous ces cas le mercure enfile

enfile plus ou moins la route des tuyaux chyliferes, il remonte contre son propre poids, il pénetre dans nos vaisseaux, il parcourt les tuyaux les plus fins, les plus déliés, les capillaires dans lesquels mille & mille fois il devroit être arrêté : enfin il est alors dans un degré d'atténuation qui doit le rendre pour le moins aussi subtil que la panacée. Que faut-il de plus pour renverser l'hypothese de Cheyne ? Je ne parle point ici de l'action des vaisseaux, qui, mieux considerée, n'est pas tout-à-fait celle que nous en ont appris les Méchaniciens. Il y auroit beaucoup à dire là-dessus, & toujours contre ce faux systême.

§. III.

De la cause de la salivation.

CES réflexions conduisent nécessairement à l'examen de la cause de la salivation ; pendant long-temps on l'a cherchée dans la disposition des carotides. Les Méchaniciens, toujours curieux de trouver dans l'organisation

de nos vaiſſeaux de quoi rendre raiſon de tous les phénomenes, n'ont pas manqué de regarder la croſſe de l'aorte comme un arc, les carotides comme des tangeantes; & d'après cette brillante découverte, ils ont expliqué ſans peine comment le mercure, ce minéral ſi peſant, cherchant ſans ceſſe à s'échapper par la tangeante ſuppoſée, enfiloit les vaiſſeaux, & cauſoit la ſalivation. Il ſuffiroit de dire que d'autres Phyſiciens ont cherché depuis à rendre raiſon de ce phénomene par l'affinité des gravites ſpécifiques, entre le mercure & les parotides, pour faire ſentir l'inſuffiſance de cette explication; mais comme on trouve encore aujourd'hui des partiſans de la premiere hypotheſe, eſſayons, s'il ſe peut, d'en démontrer le faux.

C'eſt gratuitement qu'on aſſure que les carotides ſont diſpoſées en tangeantes. Pour peu qu'on veuille les examiner ſans préjugé, on verra qu'elles approchent plutôt de la perpendiculaire. En ſuppoſant même qu'elles euſſent encore plus d'obliquité, les angles

qu'elles forment ne pourroient jamais être comparés à celui de la tangeante.

Mais quand cette théorie paroîtroit aussi vraisemblable qu'elle est fausse, toujours resteroit-il à prouver pourquoi, dans la salivation vénérienne, le larynx & le fond du gosier sont plus engorgés que la bouche, les yeux, le nez, les oreilles, &c.? On voudroit savoir pourquoi les mercuriaux, administrés intérieurement sans purgatifs font rarement saliver? pourquoi les remedes externes ont souvent le même avantage lorsque l'usage en est dirigé par une main prudente? pourquoi bien des personnes usent du mercure sans précaution & ne salivent pas? enfin pourquoi ceux qui administrent les frictions, & qui certainement reçoivent une grande quantité de mercure, salivent rarement, tandis que ceux qui ne respirent que la partie la plus subtile de ce minéral, dans les Hôpitaux vénériens, sont pour l'ordinaire plus sujets à saliver? La quantité de mercure qu'on introduit, quoique graduée, n'en est pas moins considérable, elle n'en doit

pas moins ſuivre les loix du mouvement obéir en un mot à cette force centrifuge qui la porte toujours à s'échapper par la tangeante. Il faut donc convenir que tous ces beaux raiſonnemens ſont illuſoires, & d'autant plus faux, qu'ils paroiſſent le plus s'éloigner de l'obſervation.

La même cauſe qui fait que dans les anciennes véroles le fond du goſier s'ulcere plutôt que toute autre partie de la bouche, eſt ſans doute celle qui dirige plus particuliérement le mercure vers les parties; & cette premiere ne paroît pas différer de celle qui donne la raucité & la voix mâle, lorſque les organes de la génération ſe développent pour la premiere fois. Le rapport intime entre le larynx, le pharynx, & les parties génitales, eſt inconteſtable. Il a été obſervé dans tous les temps, & l'on ne l'auroit pas méconnu de nos jours, ſi l'on n'eût ſi fort abuſé de la diſpoſition anatomique de nos organes. J'ai vu un homme, qui, après un engorgement violent des piliers poſtérieurs du palais, des amigdales, & de tout

le fond du gosier qui dura quinze jours, ne fut délivré de cet accident que pour éprouver un écoulement gonorrhoïque des plus opiniâtres. Le déplacement de cette humeur virulente n'est point quelque chose de nouveau, puisqu'on la voit se porter aux yeux & vers d'autres parties. D'où il résulte que par une propriété particuliere au spécifique antivénérien, les changemens & les mouvemens qu'il excite dans les parties génitales pourront s'exciter de même dans la bouche; delà sans doute la cause de la salivation mercurielle. D'ailleurs, s'il est vrai que dans cette affection la portion muqueuse du sang soit de toutes la plus viciée, la vérole entrera pour lors dans la classe des maladies du tissu cellulaire qui, par la disposition de cet organe, ou par toute autre cause encore inconnue, sont plus portées à affecter les parties supérieures de notre corps. Alors on ne sera plus surpris de voir le spécifique suivre la marche du virus; & la facilité avec laquelle cedent des vieilles véroles plutôt que des véroles récentes, permettra

peut-être de ſoupçonner encore que le corps muqueux altéré par la maladie, doit éprouver un changement gradué avant de revenir à ſon premier état; en un mot que la vérole guérit par la coction & par la criſe.



CHAPITRE XII.

Du Traitement des Symptomes vénériens.

On a vu dans le premier Chapitre l'énumération des principaux ſymptomes qui pouvoient caractériſer le mal vénérien. Le Lecteur me diſpenſera ſans doute d'en parler ici d'une maniere plus étendue ; loin de faire mention de tous les ſymptomes qui ſe déclarent avec la vérole, je ne traiterai que de ceux qui caractériſent ſeuls cette maladie ; tout autre détail ſeroit inutile & ſuperflu.

Ces accidens, dont on a groſſi le nombre, peuvent ſe réduire à deux claſſes ; ce ſont ou des tumeurs, ou des ulceres, & quelquefois des tumeurs ulcérées ; qui ſe manifeſtent dans les parties molles & dans les parties dures. Celles qui attaquent les parties dures ne viennent qu'à la ſuite d'une vérole négligée : celles qui attaquent les parties

molles ſe déclarent ſur-tout dans les organes de la génération, ou au voiſinage ; elles infectent encore la bouche; & lorſqu'on néglige ces ſymptomes, juſqu'à laiſſer altérer la maſſe entiere des humeurs, qu'on joint à cela la mal-propreté de porter les mains imprégnées du virus, ſur quelque autre partie du corps, alors il ſe forme dans ces endroits des inflammations, des boutons, & des ulceres d'autant plus difficiles à combattre, qu'ils ſont entretenus par la préſence d'un vice interne.

§. I.

Des Porreaux, des Fics, des Verrues, des Condilomes, &c.

La différence du ſiege & de la figure des ſymptomes extérieurs du mal vénérien, leur a fait donner des dénominations particulieres. Delà ſont venus les noms de fics, de verrues, de porreaux, &c, &c. Comme le diagnoſtic de ces accidens eſt aujourd'hui très-

connu, & que le traitement ſe réduit à très-peu de choſe. Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur les moyens de les combattre. En général ſi ces ſymptomes ſont caractériſés par des excroiſſances charnues, il faut en faire au plutôt l'extraction par la ligature, qui eſt la voie la plus sûre & la plus facile; lorſque cette chair ſuperflue eſt détachée, on applique par deſſus la pierre infernale. Après la ſéparation de l'eſcarre on a recours à un digeſtif ordinaire, qu'on anime de temps en temps par l'addition de quelque léger rongeant, afin d'empêcher les chairs baveuſes de pulluler, & pour amener une cicatrice ferme & durable.

Dans les cas où les poirreaux, ou toute autre excroiſſance n'excéderoient pas ou preſque pas le niveau de la peau, il eſt évident que l'extirpation deviendroit inutile. Il ſuffit alors de cautériſer cette partie avec la pierre infernale, de la faire ſuppurer, & de l'amener enſuite à cicatrice.

La pierre infernale ne ſuffit pas toujours pour détruire les excroiſſances

vénériennes ; ſon opération quelquefois trop ſuperficielle, exige un cauſtique plus actif. On eſt alors forcé de recourir à l'eau mercurielle, ou à quelque autre eſcarrotique liquide, qu'on a la précaution de n'appliquer qu'à la ſuperficie du mal, & dont on répete l'application autant de fois qu'il eſt néceſſaire pour le détruire juſque dans ſa racine.

§. II.

Des Poulains ou Bubons vénériens.

Les tumeurs qui ſont ſuſceptibles d'inflammation, telles que les poulains, ne doivent point être négligées. Si la ſuppuration n'eſt point établie, il faut en tenter la réſolution par l'adminiſtration intérieure du mercure, par des fumigations mercurielles locales, ou bien en appliquant pluſieurs fois le jour ſur la tumeur, des compreſſes imbibées d'eau de vie camphrée, dans chopine de laquelle on aura fait diſſoudre huit ou dix grains de mercure ſublimé.

L'ufage des emplaftiques, dans la vue de réfoudre, n'eft d'accord ni avec le raifonnement, ni avec l'expérience. En effet il eft évident qu'en obturant les pores de la tumeur par un topique invifcant, on interceptera la tranfpiration de la partie, qu'on en augmentera l'engorgement, qu'enfin par cet engorgement on excitera dans cette même partie une chaleur qui précipitera la fuppuration du bubon, ce qu'il importe d'éviter. Mais au moindre figne de la préfence du pus, on doit infifter fur les maturatifs, faciliter par l'incifion l'iffue de la matiere purulente, déterger le foyer de la tumeur par les topiques appropriés & connus, jufqu'à ce que la qualité de cette matiere, le fond, & les bords de la plaie permettent de la faire cicatrifer.

Quelques Auteurs confeillent de bien laiffer établir la fuppuration de la tumeur avant d'en faire l'ouverture. Sur quoi il eft préalablement néceffaire de s'affurer fi le poulain eft caufé par une ancienne vérole, ou s'il n'eft que l'effet d'un virus récemment contracté

Dans le premier cas il convient de ſuivre cette méthode. Il faut au contraire s'en écarter dans le ſecond. Ce précepte eſt dicté par l'Obſervation. En effet le bubon vénérien n'eſt jamais produit par une ſeule glande. Dans le nombre de celles qui occupent l'aîne, il en eſt une, il eſt vrai, toujours plus affectée que les autres; mais à meſure que cette derniere prend de l'accroiſſement, les glandes collatérales ſe développent, & l'engorgement gagnant de proche en proche, ce grouppe glanduleux forme enfin une tumeur oblongue, occupant le pli de l'aîne, avec une pointe principale, qui toujours ſuppure la premiere, & quelquefois pluſieurs autres dont la ſuppuration eſt plus lente.

Lorſque le poulain eſt l'effet d'un virus ancien, il eſt évident que toutes ces glandes, ſans en excepter aucune, en ſont plus ou moins infectées. C'eſt alors le cas de combattre la vérole par des remedes internes, & d'employer extérieurement tout ce qui peut hâter la ſuppuration entiere de ces glandes

Cette fonte, ſans laquelle le paquet glanduleux auroit peine à ſe dégorger, ménage une iſſue plus prompte à la virulence & en aſſure de plus en plus la deſtruction. Les réſolutifs au contraire, ſouvent dangereux, ſeroient preſque toujours inutiles. Peut-être pourroit-on, en multipliant les ſaignées, & faiſant garder le repos au malade, arrêter les progrès de l'inflammation ; mais à coup sûr la réſolution en deviendroit toujours difficile : le poulain inutilement fatigué par l'abus de tous les répercuſſifs, ne diminueroit preſque pas de ſon volume, & le noyau granduleux qui reſteroit, dur alors & preſque pierreux, ne pourroit plus ſe réſoudre.

Cette mauvaiſe manœuvre produiroit encore les poulains skirrheux & cancereux qu'on obſerve rarement lorſque les malades ſont bien traités.

Mais quand la cauſe du poulain n'eſt qu'extérieure, c'eſt-à-dire que le malade ne doit ſon mal qu'à la fréquentation récente d'une femme mal-ſaine alors il eſt manifeſte que la maſſe du ſang n'a pu être encore aſſez corrompue

pour occaſionner tout d'un coup l'engorgement de tant de glandes. Les ſuperficielles, celles qui ont été le plus ſoumiſes au contact du virus vénérien, ſont preſque les ſeules affectées. C'eſt-là que ce même virus produit l'engorgement, l'inflammation & la ſuppuration. Le gonflement des glandes voiſines, toujours ſecondaire alors, doit être moins regardé comme l'effet de la virulence, que de l'irritation de la premiere glande.

De ces deux cauſes vient la différence des poulains, qui ne peuvent guérir ſans la ſuppuration preſque entiere de la tumeur & des poulains qui, la glande la plus extérieure une fois ſuppurée, diminuent inſenſiblement à tel point qu'on voit enfin le pus reſorbé, la tumeur applatie, & le bubon réſout.

Cette eſpece de poulain ſe termine encore d'une maniere bien ſimple, la glande ſuppurée aboutit quelquefois d'elle-même par une petite ouverture, d'où ſuinte pendant quelque temps une humeur ſéreuſe purulente. Souvent il n'eſt pas néceſſaire de panſer la plaie

autrement qu'avec le maturatif appliqué d'abord. Le même topique en commence & en acheve la guérison.

§. III.

Des Chancres, des Rhagades, & des autres Ulceres vénériens.

LE traitement des chancres vénériens n'est pas plus compliqué que celui des accidens précédens. On calme la cuison des ulceres, en les étuvant avec des décotions émollientes; l'application du caustique en détruit les callosités; & lorsqu'une fois une suppuration louable s'est établie, on emploie les moyens connus pour amener la cicatrice. De tous les suppuratifs l'onguent mercuriel est, à mon avis, le meilleur: il faut en continuer l'usage jusqu'au moment où les bords de la plaie sont unis, que le fond se remplit de bonnes chairs que cette chair n'est ni trop sensible, ni trop douloureuse, qu'enfin le pus qui s'y forme a les qualités requises pour annoncer une cicatrice prochaine.

Ce que je dis des chancres doit s'étendre des autres ulceres vénériens qui, la plupart, ne varient que par la figure, & dont la marche & la curation sont les mêmes lorsqu'une fois la suppuration a commencé.

Par la même raison il ne faut dans aucun traitement mépriser les frictions sur les parties affectées ; le grand art est d'extirper d'abord par le caustique jusqu'aux moindres traces des symptomes extérieurs, d'exciter au plutôt une suppuration louable, & de l'entretenir ensuite autant par les remedes externes que par les internes

Je n'entrerai pas dans un plus long détail sur le traitement de tous les accidens, on voit assez qu'il est par-tout le même. Je ne dirai rien des dartres véroliques, qu'aucun topique ne sauroit guérir, & qui ne cedent qu'aux remedes internes. Je ne parlerai pas non plus des inflammations, des fistules, des exostoses, de la carie des os : les secours chirurgicaux, indiqués dans ces circonstances, sont très-connus, & j'ai faits voir de quelle maniere il falloit s'y

prendre pour les combattre par le traitement intérieur. Il en eſt de même de mille autres ſymptomes, non plus eſſentiels à la vérole qu'à beaucoup d'autres maladies, dont la longue hiſtoire & le traitement plus long encore ſe trouvent répétés dans preſque tous les Auteurs.

§. IV.

Accidens particulier aux Femmes

De ce nombre il en eſt un ſeulement auquel je crois devoir donner quelque attention. Beaucoup de femmes qui ont la vérole, & la plupart de celles qui, l'ayant eue, n'ont pas été bien guéries, éprouvent une ſenſibilité ſinguliere dans le col de la matrice qui va ſouvent juſqu'à la douleur : elles s'apperçoivent ſur-tout de cet accident à l'approche de leurs mois, lorſqu'elles voient des hommes, ou que l'on introduit le doigt trop avant dans les parties. Il eſt très-difficile de déterminer la cauſe de ce phénomene. Son exiſtence eſt des plus

certaines ; on en a la preuve dans ſa diſparition, lorſque les femmes ont été bien guéries. Cette affection auroit-elle quelque rapport avec celles qu'on remarque à l'extérieur du corps des vérolés, ou bien dépendroit-elle plutôt d'un engorgement particulier du col de la matrice ? On ne peut, je crois, avoir là-deſſus que des conjectures.

Quoi qu'il en ſoit, la diſpoſition douloureuſe de ce col paroît être une des cauſes des fauſſes couches auxquelles les femmes vérolées ſont ſujéttes dans leur groſſeſſe ; car puiſqu'il eſt aujourd'hui démontré que l'accouchement eſt déterminé par l'entier développement des fibres du col de la matrice, ſi ce col eſt ſi ſenſible, ſi douloureux, les fibres céderont avec peine, difficilement elles ſe prêteront à leur développement, & delà naîtront des douleurs, des irritations ſuivies de contractions vives de la matrice, très-capables de déterminer l'avortement.

Outre les remedes intérieurs, ſeuls connus juſqu'aujourd'hui contre cet

accident, il en eſt encore dont l'application extérieure peut être utile. C'eſt le mercure en fumigation. Une pincée de cinabre artificiel, avec autant de ſafran répandu ſur les charbons, ſuffira pour remplir ces vues. Pluſieurs femmes en ont éprouvé du ſoulagement, & ce ſecours qui, ſeul, ſeroit très-mince, employé chaque jour une fois pendant tout le temps du traitement, ſert à en aſſurer le ſuccès. Il eſt autoriſé par l'utilité des fumigations pratiquées dans tous les temps contre les affections de la matrice conſeillées même de nos jours par les auteurs les plus eſtimés.



CHAPITRE XIII.

De la Gonorrhée.

CET accident, de tous le plus grave, & pour l'instant auquel il se fait sentir, & pour les suites qu'il peut avoir, m'a paru exiger une attention particuliere On ne manque pas de Dissertation sur ce sujet; mais à voir les préjugés dans lesquels ont donné les premiers qui en ont écrit, & la maniere servile de la plupart de ceux qui les ont copiés (*a*), il est évident que la matiere est neuve. Dans les vues que je propose, j'ai tâché d'oublier ce que les Ecrivains divers en avoient dit, pour ne parler que d'après l'observation.

(*a*) J'en dois excepter ce qu'en a publié l'illustre M. Lieutaud dans son excellent Précis de Médecine-Pratique.

§. I.

Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès. Accidens qui la compliquent.

Un prurit agréable, ſuivi de l'écoulement d'une matiere jaunâtre, eſt le prélude de la gonorrhée. Environ vingt-quatre heures après les malades éprouvent un ſentiment de chaleur dans l'urethre ; ils ont des érections involontaires ; les levres de l'embouchure du canal s'enflent, deviennent rouges, douloureuſes. Bientôt la douleur gagne la foſſette, les malades y ſentent, avant de lâcher de l'eau, & plus encore après, une cuiſſon brûlante. Inſenſiblement tout le canal ſe gonfle, durcit, & la cuiſſon s'étend de proche en proche juſqu'au col de la veſſie. Dans cet état la proſtate ſe tuméfie, les malades, après avoir piſſé, ſentent une douleur dans le périnée, qui s'étend juſqu'à l'anus, & les fait ſouffrir cruellement.

Plus ils avancent, plus leur état devient fâcheux ; quelquefois l'humeur

gonorrhoïque fait élever des boutons à l'entour du gland, d'où naît successivement un gonflement plus considérable de cette partie, un resserrement du prépuce; un étranglement qui s'oppose à la sortie du grand, & qu'on connoît sous le nom de *phimosis* Quelquefois même il survient un nouvel étranglement causé par la rétraction du même prépuce vers la racine du gland, c'est le *paraphimosis*. Enfin si l'on pousse plus loin encore la négligence, qu'on fasse des efforts violens, ou qu'on se livre à des excès de débauche; que par l'effet de la même inconduite, ou par une disposition naturelle les hémorrhoïdes se mettent de la partie, alors l'écoulement se supprime, l'urethre roidit & se corde, le malade ne rend ses urines que goutte à goutte & souffre des cuissons insuportables; c'est ce qu'on connoît sous le nom de chaude-pisse seche, de-là la *dysurie*, la *strangurie* & l'*ischurie*. Par une suite de cet accident, les cordons & les testicules augmentent de volume, ils deviennent douloureux; es bourses se tuméfient, la douleur

remonte dans les reins, occupe les aînes, & empêche le malade de marcher. On dit alors que la chaude-pisse est tombée dans les bourses.

Enfin si les malades sont assez imprudens pour vouloir redresser l'urethre recourbée, ce qu'on appelle faire sauter la corde; ou si par des efforts violens qu'ils font en rendant leurs urines, ils viennent à déchirer quelques vaisseaux; alors il se fait un écoulement sanguin qui aggrave toujours l'état présent du malade, & qui prépare souvent pour l'avenir une suppuration longue & difficile. Dans cet intervalle ils éprouvent des envies de pisser très-fréquentes, & des douleurs très-fortes qu'ils rapportent pour l'ordinaire au bout du gland.

Tels sont les différens états par lesquels passe une gonorrhée virulente, lorsqu'on n'a pas soin d'y apporter de prompts secours, & qu'à cette négligence on ajoute des excès dans tous les genres.



§. II.

Écoulement simple sans virulence. Fausse Gonorrhée. Gonorrhée virulente.

CETTE maladie, comme on voit, est bien éloignée de celle qu'on connoît sous le nom d'écoulement simple. L'une & l'autre paroissent avoir le même siege, mais il regne une grande différence entre les deux causes. En effet l'écoulement simple est blanc, consistant, & ne cause qu'une légere ardeur; c'est ce qu'on appelle un échauffement; il guérit de lui-même ou par le seul usage de quelque liquide rafraîchissant, surtout par l'abstinence de la biere, lorsque cette boisson en est la cause, ou par une continence de plusieurs jours, quand c'est à l'excès des femmes qu'il faut l'attribuer. Il n'en est pas de même de la gonorrhée virulente; dans quelque degré qu'elle soit, les accidens ne cedent point au seul régime, ou si quelquefois la chose arrive, des symptomes d'une vérole négligée, font tôt ou tard

tard repentir les malades de leur fausse sécurité.

La verge est encore sujette à une autre espece d'écoulement qui tarit de lui-même, lorsqu'il n'est produit que par mal-propreté : mais dont on ne guérit pas si facilement s'il est vénérien. Je veux parler du suintement du gland & du prépuce, qui, pour l'ordinaire excite un gonflement douloureux de cette enveloppe, & un prurit désagréable sur le gland. L'humeur sebacée chez les mal-propres séjournant trop long temps dans cet espace, s'y corrompt, au point quelquefois de corroder le prépuce & d'excorier le gland. Cependant en lavant ces parties, on vient facilement à bout de dissiper cet accident, pris souvent mal-à-propos pour un symptome de la vérole.

Il n'en est pas de même lorsque la cause est vénérienne ; l'humeur qui découle est ichoreuse, verdâtre, quelquefois sanguinolente, & l'excoriation qu'elle produit forme de véritables chancres, rebelles au traitement ordinaire ; le mercure seul peut les guérir.

Le rapport de ce dernier écoulement avec le gonorrhoïque virulent eſt intime : j'ai vu pluſieurs fois l'un ceſſer pour être remplacé par l'autre, & certainement je ne ſuis pas le ſeul qui l'aie obſervé. Qu'on ſe rappelle ici ce que j'ai dit en parlant des cauſes de la ſalivation : je remarquois que l'écoulement virulent ſe fait quelquefois par les yeux, que d'autres fois il eſt remplacé par une eſpece de ſalivation virulente ; j'ajoutois même qu'un engorgement des parois du fond de la gorge avoit été remplacé par un écoulement gonorrhoïque vénérien. A toutes ces Obſervations ſi l'on ajoute que rien n'eſt plus commun que de voir l'écoulement ſe ſupprimer, les bourſes ſe tuméfier, les cordons s'engorger, & les reins devenir douloureux, qui pourra s'empêcher de reconnoître que la ſcene ſe paſſe dans le tiſſu cellulaire, & que ce n'eſt qu'à la faveur de ce merveilleux organe, particulier à tous les départemens du corps, & ſi fort multiplié dans celui de la génération, qu'on peut expliquer tous ces phénomenes ? Ce qui ſe paſſe à la gorge, loin de s'op-

poser à cette conjecture lui sert d'appui. Il y a entre cette partie & celle de la génération, un rapport qu'on ne sauroit méconnoître ; on ne peut l'attribuer ni aux nerfs, ni aux vaisseaux, le corps muqueux seul peut en rendre raison. Peut-être sera-t-il difficile de bien déterminer l'action de cette substance, & plus encore quelle en est la cause ; mais c'est beaucoup de pouvoir fixer sûrement nos vues sur elle, & de nous éviter de prêter à d'autres parties du corps une action & une puissance dont ils ne jouissent pas.

§. III.

Siege de la Gonorrhée virulente. Maniere dont elle se forme.

Le tissu cellulaire de la vessie, regardé comme spongieux dans l'urethre, par son épaisseur & par ses replis, paroît donc être le premier siege du mal vénérien. Le virus dans la copulation, pénetre plus ou moins avant dans ce canal, ou s'attache plus ou moins à l'intérieur

des parties, ſelon la diſpoſition du ſujet qui le reçoit, la nature du virus dans celui qui le communique, & mille autres circonſtances relatives au temps que dure le combat vénérien, & à la propreté de ceux qui s'y livrent. Il s'excite alors dans ce tiſſu ce que nous voyons ſe paſſer dans la membrane pituitaire, lorſqu'on eſt enrhumé du cerveau; & ce qui ſe paſſe entre le gland & le prépuce dans les écoulemens vénériens déjà remaqués. Dabord ce n'eſt qu'une phlogoſe, il s'écoule un liquide ſéreux qui, dans ſon paſſage, chatouille l'urethre; delà vient qu'on éprouve dans le canal une titillation qui n'eſt pas déſagréable, à peu-près comme on voit, les premiers jours d'un catarre, le nez diſtiller une humeur aqueuſe, & les narrines éprouver un prurit qui porte ſans ceſſe à éternuer, à ſe moucher, & qui juſque là n'eſt point ſans une ſorte de ſoulagement. A meſure que la maladie continue, le nez devient douloureux, les aîles s'enflamment, le peu de liquide qui en découle, & qui ſe colle ſur la levre ſupérieure, ou ſur le bord

inférieur des cartilages, irrite ces parties, les corrode, & fait quelquefois pousser des petits boutons : le liquide même le plus doux ne sauroit être reniflé sans douleur ; enfin ces accidens augmentent jusqu'à ce que le catarre soit cuit.

La même chose arrive dans l'urethre, avec cette difference que le séjour de l'humeur vénerienne qui suinte par le pores du tissu spongieux, & par des lacunes qui y sont en nombre, corrode les bords de ces mêmes lacunes, comme on a vu le même accident affecter le gland & le prépuce. Alors il se forme dans ce canal des véritables chancres, d'autant plus douloureux, d'autant plus opiniâtres qu'ils sont produits par une virulence contagieuse, qu'ils sont continuellement irrités par le passage des urines, & qu'on ne sauroit porter dans le conduit qui les cache, les topiques capables d'en diminuer la violence & d'en arrêter les progrès.

Ce parallele & le rapport intime qui regne entre le tissu spongieux de l'urethre & le tissu cellulaire des bourses,

font voir manifeſtement pourquoi la ſuppreſſion de l'écoulement eſt ſi promptement ſuivie du gonflement de ces parties. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la nature des abſcès qui ſe forment dans la gaîne muqueuſe des arteres ſpermatiques, lorſqu'en faiſant la caſtration on s'eſt obſtiné à vouloir lier le cordon, on verra que ce n'eſt que par la ſuite de l'irritatation des teſticules que les lombes & les reins deviennent quelquefois ſi ſenſibles & ſi douloureux ; les dépôts qui ſe fixent dans ces dernieres parties, & dont les malades périſſent pour l'ordinaire, ont ſur-tout leur ſiege dans le tiſſu cellulaire qui entoure les arteres ſpermatiques.

L'expérience eſt toute en faveur de la théorie que je viens d'établir. Les ouvertures des cadavres de ceux qui ont été attaqués de chaude-piſſe, ne préſentent de délabrement de l'urethre, que depuis le commencement du canal juſqu'à la proſtate ; & les meilleurs Praticiens conviennent que cette glande eſt rarement affectée.

On cite, il eſt vrai, des ouvertures

de cadavres faites par M. Littre auxquelles il paroît impoſſible de ſe refuſer : mais outre qu'on trouve dans des Auteurs plus recent des obſervations contraires, c'eſt qu'il peut ſe faire que la violence du mal ait une ou deux fois détruit toutes les parties de la génération, comme on voit quelquefois la verge tomber en gangrene, ſans qu'il ſoit permis pour cela de diſtinguer différens ſieges de cette maladie. Prétendre guérir les organes de la génération, lorſqu'ils en ſont venus au point de délabrement où M. Littre les a trouvés, c'eſt exiger l'impoſſible, c'eſt tomber dans la mépriſe de Boerhaave qui, ne s'écartant jamais de l'ordre & de la méthode, ne manque pas de preſcrire un traitement ſuivi contre la gangrene & le ſphacele mortels des viſceres.

Que penſer après cela de ceux qui ont aſſigné différentes ſources à l'humeur gonorrhoïque virulente, & fait dépendre de cette différence celle qu'ils établiſſoient entre telle & telle gonorrhée relativement au prognoſtic & à la curation. Comment concevoir avec eux

que l'écoulement de l'humeur féminale puiſſe produire l'écoulement virulent dont il s'agit ? Pour ſe convaincre de la fauſſeté de cette aſſertion, il ne faut que jeter les yeux ſur la matiere de la gonorrhée virulente. Cette matiere eſt la même que celle qui, produite par la même cauſe, ſe fait par le prépuce & par le gland : elle n'a ni la couleur, ni le conſiſtance de la ſemence ; & s'il eſt vrai, comme on ne ſauroit en douter, que dans ce cas les véſicules ſéminales ſoient intactes, il eſt également démontré que la formation & le ſejour d'un fluide purulent vénérien dans ces véſicules, ſont abſolument ſuppoſés. D'ailleurs l'humeur de la ſemence eſt étrangere à la gonorhoïque ; l'une paroît ſi indépendante de l'autre que l'on obſerve de fréquentes pollutions dans tous les périodes de la gonorrhée, dans leſquels il eſt facile de voir que la ſemence porte un caractere différent ; ces pollutions ne feroient pas ſi communes, ſi cette même ſemence fourniſſoit à l'écoulement vénérien. D'ailleurs y a-t-il des hommes plus portés pour les fem-

mes que ceux qui viennent d'avoir la chaude-pisse ?

Ce que j'ai dit de la communication du tissu cellulaire détruit la preuve que fournit aux Partisans de cette opinion, l'engorgement du cordon & des bourses par la suppression de la gonorrhée. En effet, s'il est vrai que le corps muqueux qui lie les circonvolutions dont est formé le testicule puisse s'engorger par la suppression de cet écoulement, pourquoi l'engorgement ne se communiquera-t-il pas de même au cordon qui n'est qu'une continuation de ces circonvolutions? Pourquoi tout cela ne se fera-t-il pas sans supposer l'altération d'une humeur que tant de raisons ne permettent plus de confondre avec la gonorrhoïque ?

Telle est, en raccourci, la marche la plus simple, la plus naturelle & la plus commune des chaude-pisses. Il en est pourtant une espece qui paroît se former d'une maniere un peu différente. Ses symptomes variés déroutent souvent ceux qui la traitent, & les secours les mieux administrés ne sauroient quel-

quefois empêcher qu'elle ne s'opiniâtre au point de lasser à la fois la constance du malade & du Médecin. Cette gonorrhée a son principal siege dans la fossette naviculaire de l'urethre.

Pour en prendre une juste idée, il faut se rappeller ce qui arrive dans certaines véroles récentes. Il n'est pas surprenant de voir trois ou quatre jours après l'acte vénérien, paroître extérieurement sur la partie opposée à la fossette, un ou deux gros boutons inflammatoires qui ne causent d'abord qu'un simple prurit, qui suintent ensuite & qui s'ulcerent enfin. Les progrès de ces chancres sont très-rapides. J'en ai vu qui ont rongé la moitié du gland jusqu'à l'urethre qu'ils ont entamée. D'autres qui, qui ne se manifestant d'abord qu'aux deux côtés du frein, l'avoient ensuite percé de part en part, & rongé en entier jusqu'au prépuce. Ces chancres, vraiment malins, sont difficiles à combattre, ils rendent une humeur semblable à la gonorrhoïque, & ne guérissent qu'avec peine. Or s'il arrive que ces ulceres au lieu de se manifester

au dehors, attaquent plutôt l'intérieur de la foſſe naviculaire ; le malade éprouvera des douleurs cuiſantes ſurtout en rendant ſes urines, les levres du canal de l'urethre s'enflammeront, & cette maladie deviendra d'autant plus opiniâtre, qu'il ſera difficile de porter tout de ſuite ſur le mal les déterſifs capables d'en arrêter les progrès. Auſſi verra-t-on ſouvent la cuiſſon réſiſter aux remedes généraux employés contre l'inflammation, & l'écoulement céder d'abord aux premiers effets du du mercure, pour reparoître enſuite avec plus d'abondance, ſans que le malade puiſſe ſe reprocher d'y avoir donné lieu. C'eſt-à-dire qu'on obſervera dans ce chancre interne, ce qu'on remarque dans les chancres malins extérieurs, lorſqu'on ſe contente de les combattre par un traitement général ſans avoir recours aux topiques ; il s'y formera de temps en temps des fauſſes cicatrices dont les chairs, n'ayant point encore la fermeté requiſe, exprimeront un nouveau pus. C'eſt encore en réfléchiſſant ſur l'opiniâtreté de ces derniers ul-

ceres, & ſur leur difficulté à cicatriſer; lors même qu'on eſt certain d'avoir détruit le vice vénérien, qu'on trouve une raiſon ſuffiſante de la durée opiniâtre de certains écoulemens.

§. IV.

Traitement de la Gonorrhée. Périodes de cette Maladie.

Pour établir d'une maniere sûre, le traitement de la gonorrhée, il faut auparavant diſtinguer trois périodes de cette maladie; l'un de phlogoſe, l'autre du ſuppuration, & le troiſieme de deſſication.

Dans le premier période, l'inquietude du malade, l'inaction où il eſt forcé de reſter, ajoutent à ſes tourmens & à ſes peines. Il ſouffre moins dans le ſecond, mais la rigoureuſe obſervation du régime, les douleurs ſi ſujettes à ſe renouveller, l'abondance & le dégoûtant de l'écoulement, tout conſpire encore à rendre cet état très à charge. L'eſpoir de guériſon, un mieux être

marqué, & la diminution du flux gonorrhoïque, rendent le troisieme période moins désagréable; cependant le prurit qui s'excite dans les plaies lorsqu'elles tendent à cicatrice, les érections involontaires qu'il cause, & les déchiremens cuisans qui en sont la suite, tous ces accidens réunis poussent à bout la patience du malade, & le font souvent murmurer contre l'opiniâtreté de la maladie, & la lenteur apparente des secours qui lui sont administrés.

Dans l'état de phlogose, les Auteurs qui la regardent comme une véritable inflammation, sans égard pour l'engorgement catarreux du tissu cellulaire de la verge, conseillent la seule saignée & les seuls antiphlogistiques : ils insistent beaucoup sur ces secours, & n'en discontinuent l'administration, que lorsque la douleur est finie. Mais en considérant ce qui se passe alors, & ce qui arrive lorsqu'on n'emploie point les remedes antiphlogistiques, il est aisé de voir que la plûpart du temps ces moyens ne sont que secondaires; en effet quoi qu'on fasse, la douleur & la cuisson persistent

au moins pendant huitaine, & quelque moyen qu'on emploie, l'écoulement s'étend à trente ou quarante jours, ſouvent plus loin encore.

Il ne faut dont point tant redouter l'inflammation ; c'eſt moins un embarras ſanguin dans l'urethre qu'il faut craindre, qu'un engorgement catarreux. On ne doit ſaigner que lorſque les douleurs ſont portées à un certain degré de violence ; encore faut-il ne ne pas aller au-delà de deux ſaignées, d'autant mieux que peu de perſonnes, ſi toutefois il s'en trouve, meurent alors de la gangrene ; accident qui ſurvient ſouvent à une véritable inflammation négligée ; dans ceux à qui j'ai vu prodiguer ces ſecours, il en eſt pluſieurs qui, loin de voir diminuer leurs accidens, ont ſenti des ardeurs très-vives dans l'urethre, même long-temps après que la prétendue inflammation paroiſſoit diſſipée.

Je preſcris les boiſſons adouciſſantes & délayantes, telles que les émulſions, la tiſanne avec la guimauve, la graine de lin, le nitre, le nenuphar ; ma vue

en adminiſtrant ces remedes n'eſt pas de calmer l'inflammation qui doit avoir ſon cours malgré tous les relâchans, je me propoſe plutôt de faire parvenir à la veſſie une liqueur mucilagineuſe, afin de rendre l'urine moins piquante, & de diminuer ainſi la ſenſation douloureuſe que, ſans cela, ſon paſſage exciteroit dans l'urethre. Ce n'eſt que dans cette vue que j'ai conſeillé le nymphœa, racine viſqueuſe & mucilagineuſe. Il ſeroit aujourd'hui ridicule de compter ſur la vertu antiaphrodiſiaque de cette plante, encore moins ſur celle du ſyrop lourd & dégoûtant qu'on en prépare.

Un moyen trop négligé dans ces circonſtances, & que je crois très-utile, c'eſt les bains tempérés; non-ſeulement ils jettent dans le ſang une quantité de liquide capable de diminuer l'âcreté de l'urine, mais encore ils procurent un doux ſommeil; ils détendent la fibre, & calment ſingulièrement l'eſprit de ceux que cet état rend ordinairement fort inquiets.

Le même jour que je vois le malade,

après l'avoir fait saigner, je lui fais avaler deux cuillerées de solution à huit grains, ou une pilule de Bairo, si la boisson l'incommode. J'augmente l'un & l'autre remede dans les proportions indiquées aux Chapitres précédens, dirigeant toujours cette marche à raison de la diminution de l'irritation.

La fréquence des érections me porte à recourir aux anodins, soit en bol, soit en liquide: mais, encore une fois, je m'abstiens de donner le syrop de nenuphar, sur l'efficacité duquel l'analyse & l'expérience ont appris qu'il ne falloit pas compter. Dans la même vue je conseille au malade les injections d'eau tiede, d'eau de guimauve, de graine de lin, ou autres semblables, depuis le jour qu'il s'apperçoit de l'écoulement, jusqu'au moment où sa maladie étant prête de guérir, d'autres injections doivent leur être substituées. Rien n'est plus naturel que de déterger & d'adoucir sans cesse un canal toujours arrosé par une humeur virulente, & par-là même continuellement irrité. Il ne faut pourtant point s'obstiner à pousser des

injections lorſque le malade ne peut les ſoutenir, on feroit alors plus de mal que de bien : dans ces cas, le plus prudent eſt de s'en abſtenir.

§. V.

Raiſons qui indiquent l'uſage du Mercure contre la Gonorrhée virulente.

LES Auteurs qui prétendent que les mercuriels aigriſſent la chaude-piſſe, trouveront ce traitement extraordinaire ; peut-être penſeront-ils autrement, lorſqu'ils auront peſé mes raiſons. La premiere, c'eſt qu'en ſuivant cette méthode mes malades guériſſent auſſi promptement & ſans contredit plus sûrement que les leurs. La ſeconde, c'eſt qu'ils adminiſtrent auſſi les mercuriels à la fin des gonorrhées. La troiſieme enfin, c'eſt que je regarde la gonorrhée comme une véritable vérole. En effet, je ne ſais trop où eſt-ce qu'on a pris que le mercure aigriſſoit la chaude-piſſe. J'ai tâché de l'obſerver dans les malades que j'ai traités, j'ai engagé

des perſonnes de l'Art d'en faire l'eſſai dans leur pratique : je ne crois pas qu'aucun puiſſe avancer le contraire. Tous en ont éprouvé du ſuccès : & comment auroient-ils pu s'en plaindre ? Peut-être, par ces remedes, augmentoient-ils l'abondance du flux gonorrhoïque ; mais cela n'étoit point un mal ; rien n'empêche d'exciter ce flux, lorſque la nature ſemble affecter cette évacuation ; l'abondance de l'écoulement n'eſt point alors à craindre, elle augmente au contraire le dégorgement du tiſſu cellulaire, elle facilite la ſortie du virus, & par conſéquent elle promet une guériſon prompte & permanente.

Il eſt bien plus extraordinaire de donner des bols, ou de faire des frictions mercurielles, lorſqu'une gonorrhée tend à ſa fin ; c'eſt alors qu'on doit craindre que l'action des mercuriels n'irrite la cicatrice naiſſante, ne la rouvre, & c'eſt auſſi ce qu'il n'eſt pas rare d'obſerver.

Examinons quel eſt le motif de ceux qui preſcrivent ainſi des remedes anti-vénériens ſur la fin des chaude-piſſes ? Ce ne peut être que la crainte où ils

ſont de laiſſer dans le ſang quelques traces du virus vérolique : ils ne ſont donc pas convaincus de la non exiſtence de ce virus, & cette incertitude de leur part eſt un ſurcroit de preuves en faveur de mon opinion. Je dis donc que la gonorrhée eſt un ſymptome de vérole, comme lè ſont les chancres, les les crêtes, les fics, les rhagades, &c. à moins qu'on ne prétende pas non plus regarder ces accidens comme entretenus par la préſence d'un virus interne. J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit gueres probable, que tandis que le venin de la rage, de la vipere, de la peſte, de la petite vérole, ſe communiquoient ſi rapidement à nos humeurs, le virus vénérien ſans contredit auſſi contagieux, pût ſéjourner huit, dix, quinze jours, dans les parois de l'urethre, les ronger, les ulcérer, ſans en pénétrer le tiſſu molaſſe & ſpongieux, & delà s'introduire dans la maſſe de nos fluides.

Or je demande au plus hardi s'il oſeroit aſſurer la guériſon parfaite d'un malade qui, étant attaqué de chan-

cres, de poulains ou de tout autre ſymptome moins grave que la chaude-piſſe, n'auroit d'abord combattu ces maux que par des rafraîchiſſans, des délayans, des calmans, & ſi l'on ne tenteroit de les attaquer à l'intérieur que lorſqu'ils auroient paſſé par tous les périodes ? C'eſt pourtant ce qui arrive tous les jours dans le traitement de la chaude-piſſe ; & puiſqu'on douteroit encore de la ſanté d'un homme qu'on auroit traité de cette maniere pour les autres accidens, pourquoi garantir celle des malades qu'on traite ainſi de la gonorrhée.

On eſt bien plus sûr de la guériſon en faiſant uſage du ſublimé ; ce remede ne ſert pas ſeulement dans les deux premiers périodes de la chaude-piſſe, il eſt encore très utile dans le troiſieme, celui de la cicatrice ; dans le premier il attaque directement la cauſe du mal que les antiphlogiſtiques ne pouvoient tout au plus que pallier. Dans le ſecond il entretient l'écoulement du flux gonorrhoïque néceſſaire pour conſtater la guériſon. Dans le troiſieme enfin,

il assure la solidité de la cicatrice, parce qu'alors le corps étant accoutumé à l'effet des remedes mercuriels, cette même cicatrice n'éprouve plus la premiere & trop vive impression de ces mêmes remedes.

Lorsque les douleurs sont calmées, que la suppuration diminue, qu'on la voit blanchir, filer, s'épaissir il faut s'attendre à la prochaine guérison de la gonorrhée. Un seul obstacle s'y oppose très-souvent, & prolonge le période, la demangeaison que sentent les malades par la formation de la cicatrice : cette demangeaison excite des érections fréquentes, auxquelles ils se prêtent d'autant plus aisément, qu'ils ont gardé long-temps la continence. Dans cet état violent, les brides des cicatrices se déchirent, la plaie se rouvre, & il n'est pas rare de voir pendant un ou deux jours de légeres cuissons se faire sentir, l'écoulement augmenter, devenir même plus séreux & moins blanc. Les accidens dont ces symptomes sont la suite, en rendent suffisamment raison. Trois ou quatre jours après les

choſes changent de face ; la douleur eſt moins cuiſante, & la plaie revient à ſon premier état.

S'il étoit donc poſſible alors d'injecter ſans aucun riſque une liqueur calmante & légérement deſſicative, on fortifieroit les chairs trop tendres, & on appaiſeroit la douleur. Car vouloir empêcher les érections, c'eſt exiger l'impoſſible. Les partiſans du traitement que j'ai combattu, rejettent ces injections, & ce n'eſt pas ſans raiſon, puiſque dans leur méthode elles tendroient à cicatriſer un ulcere dans lequel l'adminiſtration qu'ils font alors des mercuriels, ſuppoſe encore quelque choſe de vénérien : il faut en effet convenir qu'en uſer ainſi dans cette circonſtance, ce ſeroit enfermer, comme on dit, le loup dans la bergerie. On ne reprochera point certainement cet inconvénient au traitement que je propoſe ; il eſt impoſſible de ſoupçonner la vérole dans un malade qui, dès l'inſtant que la chaude-piſſe s'eſt déclarée, juſqu'au vingtieme & trentieme jours de cet écoulement, a fait uſage de la ſolu-

tion de ſublimé, & pour lors on peut injecter hardiment l'urethre avec une liqueur calmante & deſſicative, ſans appréhender le moindre accident. Par cette méthode aſſurée on a ſouvent la ſatisfaction de voir l'écoulement ceſſer en peu de jours : avantage qu'on obtient rarement dans le traitement ordinaire.

Il eſt poſſible de joindre encore aux injections l'uſage intérieur des eaux de Paſſy, quelques Médecins rendent ces eaux plus ſtiptiques en y ajoutant de l'alun : d'autres enfin, & c'eſt le plus grand nombre, aſſocient les abſorbans, les déterſifs, & les mercuriels, pour en former un opiate qu'ils adminiſtrent ſur la fin des chaude-piſſes, lorſqu'ils croient que le temps de les arrêter eſt arrivé. Telles ſont les opiates compoſées avec les yeux d'écreviſſe, le baume de capahu, la panacée de la cinquieme ſublimation, &c. ; comme ſi le mercure doux bien préparé n'égaloit pas toutes ces panacées.

A l'égard des eaux de Paſſy, & de toute autre eau martiale, naturelle, ou

factice, ce n'eſt pas ſans quelque avantage qu'on la preſcrit ſur la fin des chaude-piſſes traitées par la méthode ordinaire. L'eſtomac fatigué par l'excès de boiſſon, trouve dans les molécules ferrugineuſes un tonique qui la ranime. Je dois cependant obſerver que le fer donné dans ces momens où la cicatrice ſe forme, ne diminue pas toujours l'écoulement; il n'eſt pas rare de le voir augmenter avec le jeu des vaiſſeaux dont ce métal rend les oſcillations plus fortes & plus fréquentes. Le même ſerrement de poitrine qu'éprouvent quelquefois les malades qui font uſage du ſublimé, ſe fait obſerver auſſi en prenant les eaux ferrées. Cet effet, produit par l'impreſſion vive du minéral ſur l'épigaſtre, & qui n'eſt que paſſager, fait voir combien peu il faut s'effrayer d'un accident ſemblable dans l'adminiſtration intérieure du ſublimé.

L'addition de l'alun rend les eaux plus ſtiptiques. Je prefere de donner l'alun ſeul dans l'eau diſtillée, lorſqu'après un ou deux jours d'expérience on

a

a obſervé que ces eaux augmentoient l'écoulement.

Il en eſt de même des balzamiques, & ſur-tout du fameux baume de capahu auquel on a ſi ſouvent recours : qu'on ſuive exactement les malades à qui on le donne, on verra que ce remede, & ſes ſemblables, loin d'être des déterſifs doux & de prompts cicatriſans, comme on le penſe, irritent l'urethre, & augmentent preſque toujours l'écoulement.

L'uſage du mercure doit le provoquer encore, lorſque le corps n'y a pas été accoutumé dès le commencement même de la maladie; j'en ai détaillé les raiſons.

Un remede auquel les ignorans ont recours, c'eſt les préparations de Saturne intérieurement adminiſtrées. Je vois avec douleur ce médicament qui devroit être proſcrit des formules internes, indiqué dans pluſieurs Pharmacopées & conſeillé par des Auteurs même d'un certain mérite. Sur leur témoignage il m'eſt arrivé de donner une ſeule fois le vinaigre de Saturne, en

en faiſant verſer quelques gouttes dans une décoction légérement aſtringente ; deux onces de ce vineigre, priſes dans un long eſpace de temps n'ont pas arrêté l'écoulement, & le malade a ſouffert des douleurs dans les reins, dans l'épigaſtre, dans les bras, les jambes & la tête, avec une conſtipation, un abattement des forces, & une molleſſe de poulx, qui caractériſoient la colique des Peintres. Je ne l'ai tiré d'affaire que par l'émétique & par les forts purgatifs.

Enfin il eſt des perſonnes qui cherchent à tarir l'écoulement vénérien par des tiſannes aſtringentes faites avec le ſumac, l'ortie blanche, le pied de chat, la mille-feuille, la queue de cheval, & mille autres moyens qui peuvent avoir quelquefois leur avantage. Je n'ai point encore été dans la néceſſité de l'éprouver (*a*). La ſeule choſe que

(*a*) Je ne parle ici que des malades à qui j'ai d'abord adminiſtré le traitement que je viens d'indiquer ; car pour ceux qui auroient

j'ai tentée, c'eſt de faire laver la verge avec la décoction de roſes rouges dans du gros vin, lorſqu'il reſtoit un petit ſuintement de l'urethre, & cela m'a bien réuſſi. On peut donc, on doit même s'abſtenir de tous ces moyens ſouvent inefficaces, & plus ſouvent encore capables d'aigrir le mal.

Il eſt cependant des circonſtances où, malgré ce traitement, on voit le flux gonorrhoïque s'opiniâtrer, & ne changer preſque pas de nature; le malade même ſent de temps à autre des ardeurs dans l'urethre, qui lui font déſeſpérer de ſa guériſon. Ce cas ſe préſente dans les ſujets ſcorbutiques; il eſt ſur-tout la ſuite de la gonorrhée, cauſée par le chancre de la foſſette naviculaire. Lorſqu'il vient de complication de maladie, la premiere indication eſt de combiner les remedes contre le ſcorbut avec le

---

été traités par une autre méthode, ſur-tout par celle où l'on ſe contente de donner des boiſſons délayantes, il faut preſque toujours employer de toutes les ſortes de remedes, & ſouvent ſans aucun effet.

mercure ; bientôt l'écoulement change de nature, & tarit. Que si cette opiniâtreté ne vient que d'un reste d'ulcere dans la fosse naviculaire, il faut alors porter dans cet endroit des tentes chargées d'onguent basilic, mêlé avec un peu de précipité rouge, l'injecter deux fois par jour avec une solution légere de sublimé corrosif; l'usage de ce déterſif, continué pendant quelques temps, acheve de raffermir les chairs trop molles & trop faciles à s'abreuver.

§. VI.

Du Phimosis, du Paraphimosis, de la Castration.

LES bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas d'entrer dans un long détail sur les complications des gonorrhées, dans lesquelles il se présenteroit des accidens qui exigeroient l'opération, tels sont le phimosis, le paraphimosis, & la castration, à la suite de l'engorgement virulent des testicules. Le traitement intérieur ne change point dans ces circonstances ; & dans le cas où il faudroit le varier, j'ai

assez indiqué de quelle maniere il faloit s'y prendre. Il n'en est pas de même de l'engorgement des testicules. Cet accident qu'il faut toujours regarder comme vénérien, lorsqu'il vient à la suite d'une chaude-pisse, peut tellement empirer qu'il soit impossible d'attendre aucune résolution : alors ces glandes restent skirreuses. Mais si les élancemens profonds réveillent l'indolence de la tumeur, si le poids du testicule & l'engorgement du cordon agravent les symptomes ; enfin si la tumeur devient cancereuse, & que toutes les indications réunies déterminent à en faire l'extirpation ; alors loin de s'obstiner à ménager les bourses, & à lier le cordon spermatique, comme le pratiquent encore la plûpart des opérateurs, il est plus sûr de suivre la méthode du célebre M. Petit ; elle consiste à emporter toute la portion des bourses qui recouvre le testicule, à couper ce même testicule & à laisser le cordon sans ligature. (*a*)

(*a*) Ayant pincé les tégumens un peu au-dessous de l'anneau des muscles du bas-ventre,

Quant au phimoſis & au paraphimoſis, il n'eſt rien de ſi abſurde que de déchiqueter le prépuce comme on a coutume de le faire. Lorſque dans l'un & dans l'autre cas on ſe permet d'opérer avec le biſtouri ou avec la lancette, ne voit-on pas qu'au lieu de débrider la partie on

---

ce ſavant Médecin commence à cet endroit l'inciſion, qu'il étend circulairement, d'abord à droite, enſuite à gauche, de facon que les deux arcs, tracés par cette inciſion, viennent ſe réunir dans la partie ſupérieure de la tumeur que forme alors le teſticule avec le ſcrotum. C'eſt en ſuivant toujours ces mêmes inciſions qu'il ſépare à la fois le teſticule & le ſcrotum du côté affecté d'avec le teſticule voiſin, la cloiſon des bourſes, & le cordon qui le tenoit ſuſpendu. Rarement il ſurvient d'hémorragie trop forte : on la prévient toujours par l'application de l'agaric, & le malade n'éprouve, dans cette opération, ni les tiraillemens du cordon, ni les étranglemens, ni l'inflammation, ni les abcès qui en ſont la ſuite ; il eſt encore exempt de cette longue ſuppuration de la partie reſtante du ſcrotum, qui recouvroit le teſticule emporté. Une ſeule opération ſuffit, tandis qu'il faut ſouvent y

attire une nouvelle inflammation, dont la durée augmente nécessairement les accidens ? Le moyen d'obvier à tant d'inconvéniens, & de sauver aux malades le douloureux des mouchetures qu'on pratique, c'est de faire une forte décoction, une espece de pulpe avec la racine de guimauve, ou avec tout autre corps mucilagineux, & d'en envelopper la partie malade, ayant soin de renouveller souvent ce topique, & d'administrer d'ailleurs à l'intérieur les remedes généraux contre l'inflammation, & contre la vérole.

---

revenir dans la méthode ordinaire pour emporter ce débris inutile du scrotum, qui ne sauroit se reprendre & cicatriser. On peut consulter là-dessus notre Dissertation, intitulée : *An rescisso testiculo, funiculum spermaticum ligaturâ constringere malum*, dans laquelle nous avons embrassé le sentiment de cet illustre Médecin.



§. VII.

Carnoſités de l'Urethre à la ſuite de la Gonorrhée. Moyens d'y remédier.

Il me reſte à dire un mot de l'incommodité qui afflige la plûpart de ceux qui ont eu des gonorrhées mal traitées : la difficulté d'uriner occaſionnée par les embarras de l'urethre.

On a long-temps accuſé les carnoſités d'être la cauſe de cet inconvénient ; cependant l'urethre mieux examinée dans cet état, préſente moins des élévations charnues, que des brides de cicatrice telles qu'on voit dans un viſage couturé. C'eſt un fait dont on ne doute plus aujourd'hui. L'urine ſéjourne ſouvent dans le creux des cicatrices ; plus ſouvent encore les brides qui les diſtinguent s'irritent, ſe gonflent, & rétréciſſent le canal. Telle eſt la vraie cauſe de la difficulté d'uriner qui vient à la ſuite des gonorrhées.

Dans cet état, conſtaté par tous les Obſervateurs, le premier moyen qu'on

a

a coutume d'employer, eſt celui d'introduire des bougies ; à la vérité ce ſecours procure un ſoulagement momentané, mais remplit-il les indications curatives ? & cette facilité de lâcher l'urine eſt-elle le préſage d'une guériſon radicale ? C'eſt ce que l'expérience n'a jamais prouvé. La plûpart du temps les malades, ou ceux qui cherchent à les ſoulager, introduiſent des bougies ſans précaution ; quelquefois au lieu de bougies ils emploient une ſonde de plomb ; ou bien on met la ſonde ordinaire pour débarraſſer la veſſie ; & de ces manœuvres dont il ne réſulte qu'un mince avantage, on a vu naître les accidens que cauſe une irritatation vive du canal, ou une fauſſe route, ce qui eſt pire encore. Lorſqu'une fois ce dernier mal eſt arrivé, il devient incurable ; car où les malades n'y ſurvivent pas long-temps, ou bien il ſe forme une nouvelle cicatrice plus élevée que la premiere, qui augmente la difficulté d'uriner. Le moyen le plus prudent eſt de rejeter l'uſage des ſondes, & d'uſer de précaution en

introduisant les bougies. Ces bougies ne doivent pas être trop dures, & n'avoir au plus qu'une légere vertu fondante. Sans cela elles déchiroient, il est vrai, les brides, mais il en résulteroit les inconvéniens de la sonde. D'ailleurs, la bougie une fois retirée, croit-on que la cicatrice se fera d'une maniere uniforme, qu'elle ne débordera pas de nouveau la surface du canal de l'urethre ? Que si l'on cherche à contenir les chairs par l'introduction de nouvelles bougies, la compression peut & doit même alors rendre les cicatrices calleuses, d'où il résulte de nouveaux inconvéniens.

La qualité des bougies que j'indique n'a pas cet inconvénient, & son effet est plus marqué lorsque les malades ont la sage précaution d'injecter une ou deux fois chaque jour leur urethre avec de l'eau tiede ou de l'eau de guimauve : d'ailleurs il est nécessaire d'avoir souvent recours à ces injections, de s'observer sur le régime, d'être fort sobre sur la boisson, & sur-tout de ne point trop différer de lâcher de l'eau lorsqu'on en

ſent le beſoin. Cette derniere précaution devient d'autant plus eſſentielle, que dans l'état même de ſanté, on éprouve des difficultés d'uriner, lorſque preſſé par l'envie de ſoulager la veſſie, on retient trop long-temps les urines.

§. VII.

De la Gonorrhée dans les perſonnes du ſexe.

Ce que j'ai dit de la gonorrhée dans les hommes peut aiſément s'appliquer au même accident auquel les femmes ſont auſſi ſujettes. Dans le ſexe l'engorgement de la partie eſt plus conſidérable, parce que le tiſſu cellulaire qui eſt affecté a plus d'étendue; l'écoulement eſt plus abondant, parce que les lacunes ulcérées qui le fourniſſent ſont plus nombreuſes; & les douleurs ſont moins cuiſantes; parce que l'urine n'a ni le temps de ſéjourner ſur les parties malades, ni aſſez d'eſpace affecté à parcourir pour y cauſer des douleurs.

Il eſt, je crois, inutile de combat-

tre encore une fois l'erreur de ceux qui prétendent que les réſervoirs de la ſemence ſont le ſiege principal de cette maladie, puiſque ces réſervoirs ne paroiſſent pas plus affectés dans les femmes que dans les hommes, & que les raiſons que j'ai données, §. III, Ch. XIII, contre cette opinion, conſervent la même force dans le cas préſent.

Quant au traitement, il n'eſt pas différent dans le principe. La gonorrhée qui parcourt les trois périodes chez les femmes comme chez les hommes, doit être traitée de même dans les uns comme dans les autres. L'indication palliative eſt de détendre & de relâcher par la ſaignée & par les antiphlogiſtiques; la curative eſt d'unir aux remedes contre l'inflammation le ſpécifique contre la cauſe de cette même inflammation au premier moment de l'apparition de la maladie.

Parmi les mercuriels à employer, je n'en connois aucun qui réuſſiſſe mieux que le ſublimé corroſif; il faut cependant en ſuſpendre l'uſage aux approches des mois, & même un ou deux

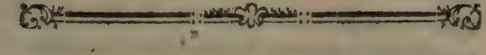
jours après qu'ils ont cessé de couler. Le sublimé, comme puissant emmenagogue, seroit dangereux dans les femmes sujettes aux pertes; sans ces précautions il feroit encore durer trop long-temps le flux menstruel dans les personnes foibles & délicates, & c'est aussi pour ces raisons qu'il faut le bannir du traitement des femmes enceintes. Dans tous ces cas on peut lui substituer les pilules de Bairo, le mercure de M. Gervaise, ou si l'on aime mieux, le mercure gommeux.

Les bains & les injections doivent avoir lieu comme à l'ordinaire. Lorsqu'un chancre malin est la premiere cause de la gonorrhée, comme la disposition des parties en rend le traitement plus facile, il faut y obvier promptement par les topiques; de même on obtient la dessication des ulceres & la cessation de l'écoulement par les moyens indiqués, Chap. XII.

Un secours très-utile, dont les hommes ne peuvent tirer qu'un foible avantage, c'est les fumigations. On combine le cinabre avec les calmans dans les

premiers jours de la maladie, ou avec les déterſifs dans le ſecond période ; on l'aſſocie aux deſſicatifs dans le troiſieme, & de cette maniere en répétant chaque jour, ou de deux jours l'un, le fumigations antivénériennes, on ſeconde puiſſamment l'effet des médicamens intérieurs.





CHAPITRE XIV.

Du Sirop Mercuriel.

On diſtribue depuis peu dans Paris un Syrop antivénérien différent d'un autre remede de même nom ; en ce que l'Auteur de meilleure foi, avoue qu'il eſt préparé avec le mercure, mais un mercure, ſelon lui, extrêmement diviſé, extrêmement atténué. Ce Syrop, à ce qu'on aſſure, peut être donné ſans riſque même aux petits enfans ; dans les jeunes ſujets & dans les adultes, il opere des bons effets contre la noueure & les écrouelles ; enfin c'eſt un ſpécifique contre la vérole. La compoſition de ce médicament eſt un ſecret dont l'Auteur, quoique Médecin, a cru devoir ſe réſerver la connoiſſance.

Les Chymiſtes en ont fait pluſieurs analyſes. Un Apoticaire du Roi, interrogé ſur la nature de ce remede par un homme de conſidération, a trouvé

dans ce Syrop l'acide nitreux, le mercure, l'esprit-de-vin, & le sucre qui constitue la partie syrupeuse. Deux autres Chymistes, qui l'ont examiné depuis, ont reconnu les mêmes principes. Une bouteille de ce Syrop a été apportée à un quatrieme Chymiste par un domestique ; de la part d'un inconnu, pour qu'il en fît l'analyse ; c'est sans doute quelqu'un attaqué de maladie honteuse, qui, n'osant prendre le Syrop sans savoir de quoi il étoit composé, a suivi cette voie cachée, pour ménager sa délicatesse & rassurer ses appréhensions. Le remede examiné en présence d'un Médecin célebre de qui je tiens cette analyse, a donné l'odeur d'œther nitreux, odeur à laquelle les Chymistes ne se trompent gueres ; une piece d'or trempée dans le Syrop a blanchi : voilà ce qu'ils ont observé dans cet examen, que ces Savans n'ont pas cru devoir pousser plus loin, n'étant ni requis pour cet effet, ni curieux peut-être de perdre un temps précieux, à la recherche ultérieure d'une préparation dont la nature se manifestoit

assez par ces premieres épreuves.

Quel que fût le poids de l'autorité des Observateurs dont j'ai indiqué les recherches, cependant comme ils ne vouloient point être nommés, leur témoignage ne suffisoit pas pour manifester la nature de ce remede. L'analyse exacte & suivie que vient d'en publier M. de Horne, Docteur en Médecine, ancien premier Médecin de l'Hôpital Royal & Militaire de Metz, en met enfin les principes dans le plus grand jour (*a*). Ses expériences donnent le même résultat que les précédentes, le mercure dissous par l'acide nitreux. Ce qui par conséquent n'est qu'une modification de l'eau mercurielle du codex, ou une imitation des gouttes du Général la Motte.

Le seul témoignage de l'Inventeur de

(*a*) *Examen des principales Méthodes d'administrer le Mercure, pour la guérison des Maladies Vénériennes.* Dans cet Ouvrage nouvellement imprimé, l'Auteur paroît s'être moins occupé de la pratique des maladies vénériennes, que de la nature des remedes employés contre cette contagion.

ce remede, ſuffit pour démontrer qu'on ne ſauroit en faire uſage ſans danger. Il ne manque pas de prévenir ceux qui acheteront de ſon Syrop de bien ſe garder de prendre de la liqueur *mere ou fondamentale pure.* C'eſt-à-dire qu'il ſeroit dangereux d'employer ainſi cette liqueur fondamentale ; d'où vient ce danger, ſinon de ſa qualité corroſive ? On la voit en effet attaquer la cuillere dans laquelle on la verſe, exhaler des fuliginoſités, ronger le bouchon de la bouteille, avoir enfin un goût *metallico - ſtiptique*, inſupportable & nauſéeux. Elle n'eſt potable que lorſqu'on l'a mêlée avec deux pintes de ſyrop de caſſonade, parce qu'alors l'acide qui en faiſoit tout le danger, affoibli par une grande quantité de ſolution, eſt de plus adouci par la ſubſtance ſyrupeuſe avec laquelle on a eu la précaution de le mêler.

La plûpart des Obſervations faites dans les Ports de mer, & quelques-unes du petit nom de celles qui ſont rapportées par d'autres Médecins, préſentent des malades éprouvant des ar-

deurs d'eſtomac, des maux de tête, des anxiétés, & finiſſant preſque tous par ſe rebuter du remede.

L'Auteur de la Brochure en faveur du Syrop mercuriel, auroit donc pu ſe diſpenſer d'accuſer, comme il le fait, le ſublimé corroſif des accidens qui réſulteroient de l'uſage de ſon Syrop; le changement que pourroit produire la préſence du ſublimé, loin d'être nuiſible ſeroit plutôt très-utile. *Voyez le Ch. VIII.*

Quel que puiſſe être encore l'enthouſiaſme des Partiſans du Syrop mercuriel, s'il s'en trouve, deux choſes le feront toujours bannir de la pratique; l'une, c'eſt qu'il eſt à la fois plus dangereux que le ſublimé par la nature de ſon acide, & infiniment plus coûteux, puiſqu'on peut préparer avec le ſublimé & la caſſonade un Syrop ſemblable qui ne coûte au plus que 1 liv. 4 ſols la bouteille, tandis qu'on vend un louis celle de Syrop mercuriel: l'autre, qu'il ne préſente pas plus d'efficacité que le ſublimé dans toutes les maladies contre leſquelles on l'adminiſtre.

On donne ce remede par cuillerées:

on commence à petites doſes, & on l'augmente de jour en jour; on emploie les purgatifs, & on permet aux malades de ſortir. Cette méthode, comme on voit, n'a rien de particulier ſur celle que j'ai décrite en parlant du ſublimé, que les Médecins de Paris ſuivoient depuis long-temps; ce n'eſt qu'une imitation de celle qu'ont ſuivie, & que ſuivent encore les Médecins d'Europe qui adminiſtrent le ſublimé corroſif.

Au reſte, ce que j'ai dit du Syrop mercuriel, ne ſauroit diminuer l'eſtime publique que l'Auteur a pu mériter d'ailleurs. On lui ſaura toujours gré de s'être appliqué à la recherche de nouvelles méthodes de traiter le mal vénérien. Les ſuccès de ſon remede contre les écrouelles, la chartre, & les maladies de la peau, &c. quoique bien inférieurs à ceux qu'on voit opérer tous les jours par le ſublimé, prouvent de plus en plus l'énergie des ſels mercuriels avec excès d'acide, & leur ſupériorité ſur tous les autres moyens imaginés contre ces redoutables maladies.

CHAPITRE XV.

Du Mercure Gommeux.

CE remede, qui n'est pas nouveau, a été remis en vogue par M. Pleinck : mais il n'a eu de crédit en France qu'après la Traduction de l'Ouvrage Latin de cet Auteur, dans laquelle on trouve l'Histoire de la composition & des succès de ce Médicament. Comme je n'en avois jamais essayé, qu'avant la publication de cette Traduction, je n'en connoissois les effets que sur la foi d'autrui, je m'étois abstenu d'en parler dans mes recherches. Aujourd'hui que ce traitement s'est multiplié dans Paris, ayant eu plusieurs fois occasion d'en suivre la marche, je vais dire ce que j'en pense.

On appelle mercure gommeux le mercure éteint dans la gomme adragant par la voie de trituration, & suspendu ensuite dans l'eau moyennant cette

gomme. M. Pleinck, qui a donné le plus de crédit à cette maniere d'administrer le vif-argent, fait prendre jusqu'à deux pintes de cette liqueur, à demi-once de mercure sur pinte, & à deux cuillerées par jour. De cette maniere il dit guérir radicalement les maladies vénériennes.

Les fausses craintes sur l'usage du sublimé corrosif, le desir de lui substituer une méthode qui écartât à la fois le délétere redouté de ce sel mercuriel, & les inconvéniens de la méthode des frictions, ont fait embrasser avidement ce dernier procédé. Le mercure gommeux fait moins d'impression sur l'épigastre que le mercure sublimé, il ne cause point tant de rougeurs à la peau, ni de ces engorgemens douloureux qu'on observe dans l'usage des sels mercuriels avec excès d'acide; mais en revanche les malades sentent quelquefois des douleurs assez fortes dans les membres, les huit premiers jours de son usage; ils ne suent presque point, sont presque aussi sujets aux hémorrhagies, éprouvent des engorgemens cutanés

qui, pour n'être pas inflammatoires, n'en sont pas moins opiniâtres, enfin ils salivent avec la plus grande facilité. Je n'ai jamais donné plus de chopine de ce remede, sans les avoir vu se plaindre de chaleur dans la bouche, de maux de tête, & même éprouver un commencement de ptialisme que la suspension du remede & les purgatifs répétés avoient peine à dissiper.

Quant à l'effet du mercure gommeux sur les symptomes vénériens, il m'a presque toujours paru très-lent. Souvent ce n'est qu'après en avoir pris plus d'une pinte, qu'il appaise leur violence. Les affections cutanées cedent difficilement à ce remede; plus difficilement encore il résout l'engorgement & l'obstruction des glandes. Il en est de même de l'exostose & de la carie des os. En général, c'est un médicament d'une efficacité médiocre.

Tant de raisons ne laissent pas balancer à qui des deux, du mercure gommeux, ou des sels mercuriels avec excès d'acide, il convient de donner la préférence. Ce dernier moyen cause des accidens

paſſagers qu'on peut aiſément diſſiper. Il eſt d'ailleurs plus actif, plus prompt & plus sûr; auſſi ne faut-il pas balancer de l'adminiſtrer aux ſujets robuſtes, contre les véroles anciennes, opiniâtres, & lorſqu'on eſt preſſé d'en combattre les accidens. Le mercure gommeux, au contraire, peut être utile contre les véroles légeres, dans les ſujets délicats & ſenſibles, à qui il feroit impoſſible d'adminiſtrer, ni le ſublimé, ni les dragées ni les frictions. En ſuivant la progreſſion établie ſur la plus ou moins grande ſolubilité des préparations mercurielles, le mercure gommeux doit être la préparation la moins miſcible. L'expérience confirme cette conjecture & la réaliſe.

Cependant il eſt poſſible de combiner le mercure gommeux avec le ſublimé corroſif. On a pour lors une ſolution moins forte, il eſt vrai, que celle du ſublimé ſeul, mais plus active que lorſqu'elle eſt ſimplement au mercure gommeux. Pour cet effet on prépare une pinte de ce dernier remede, & on y ajoute ſept à huit onces d'eau pure, dans

dans laquelle on a fait diſſoudre quatre grains de mercure ſublimé. Ces deux liqueurs ſe mêlent très-bien enſemble, & du mêlange il réſulte une mixture dont l'adminiſtration eſt la même que celle de la ſolution ordinaire du ſublimé.

L'avantage d'obtenir un effet moyen entre celui des deux ſolutions ſéparées, eſt à proprement parler le ſeul qu'on puiſſe retirer de cette combinaiſon. Sans cela il eſt inutile de mêler pompeuſement le vif-argent avec les gommes, & de perdre un temps précieux à éteindre ce minéral & à le tenir ſuſpendu dans un fluide aqueux. Cette ſolution n'eſt que momentanée; le mercure ſe précipite toujours ſous la forme d'une poudre griſe; & s'il éprouve quelque ſolution, on la doit plutôt à l'action des ſucs digeſtifs qu'au menſtrue dans lequel on eſſaie de le diſſoudre.

Au lieu donc de faire d'inutiles efforts pour n'obtenir qu'une ſolution paſſagere, il eſt bien plus ſimple d'employer une préparation extemporanée, telle que celle dont ſe ſert M. Gervaiſe,

Docteur-Régent de la Faculté. Ce Médecin ayant mis dans une cuillere à bouche la quantité de mercure crud qu'il veut faire prendre chaque fois au malade, remplit la cuillere d'un ſyrop quelconque, & remuant enſuite le tout avec le doigt, par cette agitation momentanée, il réduit le vif-argent en molécules, pour le moins auſſi fines qu'elles peuvent l'être dans le mercure gommeux. C'eſt ſous cette forme qu'il le fait avaler tout de ſuite au malade.

C'eſt à peu près de la même maniere que M. Nicole adminiſtre le mercure à ceux qu'il traite. Je veux bien croire qu'il n'emploie pas de ſublimé corroſif, en quoi il n'en fait pas mieux ; mais certainement il éteint le mercure dans la pâte, & donne ce minéral en forme de biſcuit; procédé autant inférieur à celui où le vif-argent eſt donné ſous forme ſaline, qu'il paroît l'emporter ſur le mercure gommeux. On a lieu de penſer que ce minéral, mêlé avec des ſubſtances ſuſceptibles d'une prompte fermentation par ce mouvement qui s'excite dans l'eſtomac, éprouve une atténua-

tion assez forte pour pénétrer plus aisément dans l'intérieur, & que dans cette agitation intestine, il prend une propriété saline qui le rend plus miscible à nos fluides.

Ce n'est pas autrement qu'agissent les pilules de Barberousse autrefois si vantées, dont celles de Belloste ne paroissent être qu'une imitation. Ces premieres, qui eurent d'abord le plus grand crédit, ont opéré sous mes yeux des effets surprenans. Il n'y a qu'à méditer la maniere dont on les prépare pour être convaincu de la qualité saline que le mercure acquiert dans cette préparation. On mêle du suc de limon avec la fleur de farine. Ce mêlange produit une effervescence, & ensuite une véritable fermentation, pendant lesquelles ceux qui connoissent l'art de bien préparer ces pilules ne manquent pas de répandre le mercure en forme de pluie.

Ce mouvement de fermentation ajouteroit peut-être au mercure donné sous forme saline. On pourroit par exemple dissoudre huit grains de sublimé corrosif dans de l'eau distillée, mêler cette eau

avec de la farine, & en faire une pâte de laquelle on prépareroit des biscuits qui seroient moins dangereux que les bols dans lesquels le mercure sublimé entre sous forme concrete, & qui certainement l'emporteroient sur le mercure crud préparé de la même maniere ou avec les gommes.

Il seroit possible encore de substituer au mercure gommeux, une préparation salino-mercurielle dans laquelle l'acide entrât en moindre quantité que dans le sublimé. Telles seroient la panacée, le mercure doux, & plus encore le précipité blanc, & le turbith minéral. Tous ces sels unis à la gomme adragant s'étendroient mieux dans l'eau que le mercure crud; & comme leur solution est moins imparfaite, on a lieu de présumer que leur effet seroit plus certain.

Le devoir & l'honnêteté, qui doivent distinguer le vrai Médecin du Charlatan & de l'homme à secret, m'engagent à publier un moyen plus prompt & plus sûr de dissoudre le mercure sublimé. On ne doit avoir rien de caché lors-

qu'il y va de la ſanté publique. Ce moyen conſiſte à bien triturer ce ſel mercuriel dans un mortier de porcelaine ou de verre, avec égale quantité de ſel ammoniac. On ſavoit déjà que le ſel marin, mêlé avec le tartre ſtibié, énervoit ſingulièrement la qualité vomitive de ce médicament. Les Praticiciens n'ignorent pas que cette voie eſt la plus sûre pour faire paſſer l'émétique par les ſelles. Cela paroît venir de l'extrême atténuation que ces ſels ſouffrent par le mélange d'un nouveau ſel, & de ce que les ſels marin & ammoniac, ayant plus d'affinité avec l'eau que le ſublimé & le tartre ſtibié, ſervent à ces derniers de moyen proportionnel pour en faciliter la ſolution. Ce mêlange du ſublimé avec le ſel ammoniac, fait la baſe d'une eau antivénérienne qu'on a débitée dans Paris. Depuis que cette préparation m'eſt parvenue, je l'ai ſubſtituée à celle que j'avois adoptée auparavant, & les ſuccès ont répondu à mon attente.

Une autre manière de diſſoudre le mercure ſublimé, ſeroit de verſer par-

dessus, de la liqueur anodine minérale d'Hoffman. L'æther, qui en fait la base, dissout encore le précipité blanc ; mais alors il faut employer l'æther vitriolique, comme il conviendroit de se servir de l'æther marin pour dissoudre le sublimé, & comme peut-être quelques-uns ont eu recours à l'æther nitreux pour dissoudre le précipité rouge. Enfin on pourroit étendre les sels mercuriels dans le vin plutôt que dans l'eau, pour mieux couvrir encore l'acerbe du sublimé, dans le cas où on auroit besoin d'une solution un peu plus forte. Ces procédés ne présentent rien de dangereux, administrés toutefois avec les précautions que j'ai indiquées. Je les publie avec d'autant plus de plaisir, qu'ils pourroient être utiles dans les circonstances où il est nécessaire de varier le traitement.





ADMINISTRATION

PUBLIQUE ET GRATUITE

DE REMEDES ANTIVÉNÉRIENS.

IL eſt inutile de rappeller ici les dangers qu'on court en négligeant le mal vénérien ; on a vu quel progrès ce mal pouvoit faire, & juſqu'où ſa contagion étoit capable de porter ſes coups. Les perſonnes opulentes ne ſont point expoſées à ces malheurs, la facilité qu'elles ont de ſe procurer du ſecours, les leur fait chercher avec promptitude; mais le peuple en proie à toutes ſortes de beſoins, ne ſauroit ſouvent ſe faire traiter. Les Hôpitaux où l'on guérit la vérole ſont peu communs ; le nombre des malades qu'on y traite y eſt toujours très-circonſcrit. Ceux à qui la porte de

ces asyles est refusée, accablés par l'indigence & par la douleur, se laissent consumer par le virus destructeur qui les infecte. Il en est qui, plus libertins, & point assez pressés par le mal pour recourir au remede, conservent toujours assez de virus pour le répandre : & c'est ainsi que par indigence ou faute de soins, la contagion vénérienne ne cesse de se communiquer.

Sera-t-il jamais possible de la détruire ? Les projets d'anéantir d'autres maladies ont fait si peu de fortune de nos jours, qu'il faut renoncer à de pareilles idées, & prendre presque le parti de vivre avec son ennemi. S'il étoit encore vrai, comme le prétendent quelques Médecins, que les traitemens même les mieux administrés ne fussent que palliatifs, il seroit inutile de tenter d'anéantir un virus dont la cause se renouvelleroit chaque jour, & dont peut-être la destruction radicale deviendroit impossible.

Mais s'il falloit renoncer à une pareille entreprise, ce qui est heureusement contredit par le plus grand nombre des Médecins, du moins est-il certain

qu'on

qu'on pourroit, dans ce système funeste, pallier la vérole à un tel point, qu'on ne s'apperçût presque plus de l'existence de ce mal. La multiplication des secours rendroit alors punissables ceux qui seroient surpris d'être infectés du virus par négligence, l'exposition continuelle des moyens faciles & peu coûteux en arrêteroit enfin les progrès.

De tous les secours employés jusqu'à présent pour combattre le mal vénérien, il n'en est aucun qu'on puisse donner à plus grand marché que la solution simple de sublimé, elle ne coûte gueres plus de cinq à six sous : celle à l'eau distillée, N°. I, coûte un peu plus du double, en mettant même la pinte de solution à vingt sous ; il en coûtera un petit écu pour trois bouteilles, c'est-à-dire ponr vingt-quatre ou trente six grains de sublimé ; dose plus que suffisante pour guérir les véroles récentes, telles qu'elles le deviendroient enfin, si les secours étant une fois multipliés, les malades ne laissoient plus aggraver les symptomes par la vétusté de la contagion.

Comme il eſt néceſſaire d'avoir recours aux topiques pour combattre les accidens de la vérole, il faut compter encore cette dépenſe qui n'excede gueres trente ſous. J'ajoute à peu près la même ſomme pour les purgations, enſorte qu'avec ſix francs on pourra partout guérir la vérole.

Que s'il ſe trouve des maladies qui exigent le concours ſimultané des remedes internes & des externes, ou que par un reſte d'attachement pour les frictions, on ne veuille pas exclure du traitement l'onguent mercuriel, on peut employer ſix à huit onces d'onguent, à moitié mercure, & les faire appliquer par le malade lui-même ſur ſes aînes & ſur ſes aînes & ſur ſes cuiſſes. Par cette méthode combinée, on obtiendra l'effet deſiré.

Quant à ceux qui, malgré ce que j'ai pu dire en faveur du ſublimé, s'obſtineroient à crier contre ce ſel, ils peuvent traiter les maladies vénériennes ſans ce ſecours; ſoit en ſuivant la méthode de M. Gervaiſe, ſoit en donnant les pilules de Bairo & les combinant avec les frictions.

Pour cet effet, ils donneront chaque matin & chaque ſoir au malade, dix à douze grains de mercure crud, ſuivant les préparations N°. III & IV, ou bien ils lui feront avaler matin & ſoir une pilule du N°. V, ou un verre de la tiſanne N°. X, huit jours après ils purgeront le malade avec la médecine N°. VI; le lendemain ils doubleront la doſe du remede. Ce procédé eſt celui qu'il faut tenir à l'égard des perſonnes ordinaires. Les foibles doivent être traitées à demi-doſe : on ne les purgera qu'avec la purgation N°. VII; ſur-tout il convient, autant qu'on peut, de faire obſerver un régime doux au malade, de modérer leur exercice, d'examiner ſouvent leur bouche, de ſuſpendre l'uſage du mercure pour peu qu'elle devînt infecte & que les gencives ſe gonflaſſent, de les purger enfin une ou deux fois avant que de reprendre le traitement.

A tous ces ſecours on peut aſſocier les frictions, depuis demi-gros juſqu'à un gros d'onguent mercuriel, ayant ſoin d'y accoutumer le corps par une petite do-

ſe, de ne l'augmenter que de huit en huit jours, & mettant un jour d'intervalle entre chaque friction, plusieurs jours même ſi le malade eſt trop porté à la ſalivation, ou ſi d'autres raiſons autoriſent cette lenteur.

De cette maniere, en deux mois de temps, on guérira les véroles ordinaires; les opiniâtres feront trois mois, peut-être iront-elles à quatre, parce que la diſparition des accidens & la deſtruction du virus eſt toujours en raiſon de la vétuſté du mal.

Ainſi en faiſant par un an trois traitemens généraux, l'un à la fin de l'hiver, l'autre dans le cœur de l'été, & le troiſieme au commencement de l'automne, on aura la ſatisfaction de rendre à l'État un nombre conſidérable de Sujets. Ceux que la violence du mal mettroit en danger, pourront être traités dans tous les temps; & s'il en eſt qui, par la force des ſymptomes, ne ſoient point en état de vaquer à leurs affaires, ni de fournir à leur entretien, il ſera d'autant plus facile de leur accorder une place dans les Hôpitaux, que

ces asyles charitables seront alors moins surchargés.

En comprenant tous les frais qui entrent dans l'un & dans l'autre traitement, à peine dépensera-t-on 9 livres, même contre la vérole la plus invétérée. Il en coûte autant aujourd'hui dans les Hôpitaux pour chaque boëte de dragées, souvent le traitement ne se borne pas à une seule, sans compter les purgations & les topiques auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours. La dépense n'est gueres moins considérable dans les autres Hôpitaux où la méthode des dragées n'a point encore été reçue.

Ce n'est pas autrement qu'on traitera les enfans à la mamelle. Une fois le Bureau public de distribution établi, le Médecin & le Chirurgien proposés pour exercer cette charité, ne recevront au traitement que les enfans qui ont passé le douzieme mois. Ils leur donneront d'abord à prendre chaque soir une cuillerée à caffé, de la solution N°. II; huit jours ils le purgeront avec la purgation N°. VIII: ensuite ils doubleront le

nombre de cuillerées, en en donnant une le matin, & l'autre le ſoir. La deuxieme ſemaine du traitement ils repurgeront le petit malade avec la même Médecine. De-là ils paſſeront à deux cuillerées à caffé de la ſolution N°. I, & continueront de même juſqu'à la fin du traitement, n'oubliant jamais de purger l'enfant de huit en huit jours, & veillant attentivement à l'état de ſa gorge.

Pour peu que le goſier parût enflé, que la déglutition fût gênée, ſur-tout ſi la bouche regorgeoit de mucoſités, il faudroit ſuſpendre promptement l'uſage du remede, purger le malade, & le laiſſer en repos juſqu'à ce que la gorge fût revenue dans ſon premier état. De même il faut uſer de la derniere prudence lorſqu'on a à traiter des enfans naturellement muqueux, ou de jeunes gens ſujets aux écrouelles. Sans ces précautions on courroit riſque de voir le goſier ſe remplir, & les malades étouffer, tant par le gonflement des amigdales, que par la quantité de glaires qui tomberoient dans leur bouche

& découleroient dans leur œſophage.

Le moyen d'accélérer la guériſon & de la rendre plus certaine, c'eſt d'attaquer vivement les ſymptomes par des topiques en ſuivant les procédés indiqués Chapitre XII.

Pour éviter juſqu'au moindre inconvénient que pourroit cauſer l'imprudence de ceux qu'on traite; ſur-tout en leur donnant une ſolution un peu plus forte du mercure ſublimé; il faut les aſſujettir à ſe repréſenter trois fois la ſemaine, & pour cet effet ne leur donner du remede que la quantité qu'ils doivent en prendre tous les deux jours.

Il eſt de la derniere conſéquence que la vente du ſublimé corroſif, en ſubſtance, ſoit rigoureuſement défendue : c'eſt le ſeul abus qui pût réſulter de l'adminiſtration du ſublimé. Le danger de confondre ce ſel avec l'arſenic, n'eſt point ſi fort à craindre : un bon Apothicaire n'y ſera jamais expoſé ; & quand même cela pourroit arriver, huit grains d'arſenic, diſſous dans pinte d'eau, ſeroient-ils plus à redouter, que la même doſe de ſublimé ?



FORMULES

Des Compoſitions Antivénériennes qui entrent dans le Traitement Populaire.

N°. I.

SOLUTION MAJEURE DE MERCURE SUBLIMÉ.

PRENEZ *douze grains du ſublimé corroſif.*

Autant de ſel ammoniac.

Triturez ces deux ſels enſemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en une poudre très-fine. Alors verſez inſenſiblement par-deſſus, cinq à ſix onces d'eau diſtillée. Paſſez cette ſolution à travers

un filtre ; allongez-la avec pinte de même eau, & l'édulcorez avec six onces de syrop de capillaire.

II.

SOLUTION MERCURIELLE MINEURE.

Prenez huit grains de mercure sublimé corrosif.
Autant de sel ammonniac.

Triturez-les ensemble. Dissolvez-les dans pinte d'eau distillée, & filtrez-les comme dans la Formule précédente. Edulcorez ensuite la liqueur avec quatre ontres de syrop de capillaire.

On a vu dans le Chapitre huitieme la maniere d'envelopper ces solutions, & les moyens de les rendre plus simples encore. Cependant il est plus prudent de préférer l'eau distillée à l'eau commune quand on veut garder la solution, autrement il se fait par le temps une espece de précipité qui la rend moins efficace, vraisemblablement parce que le sublimé se trouve en partie décomposé. L'expérience ayant aujourd'hui démontré que le camphre ne ga-

tantiſſoit pas de la ſalivation, j'ai cru qu'il étoit inutile de le faire entrer dans ces Formules; non-ſeulement parce qu'il a beaucoup de peine à ſe diſſoudre, mais encore par le goût amer & l'odeur déſagréable qu'il cauſe quand il eſt employé à la doſe à laquelle on a coutume de l'aſſocier.

III.

MERCURE SYRUPEUX.

Prenez du mercure crud, révivifié du cinabre, dix à douze grains.
Syrop de Capillaire une once.

Mêlez le tout enſemble dans une cuiller de faïance, agitez-le avec le bout du doigt. Lorque le mercure ſera bien mêlé au ſyrop faites-le avaler au malade.



IV.

MERCURE MIELLEUX.

Prenez du mercure crud, révivifié du cinabre, douze grains.
Miel de Narbonne liquide une once.

Mêlez le tout enſemble ; battez-le ſuivant le procédé de la Formule précédente.

V.

PILULES ANTIVÉNÉRIENNES.

Prenez de la farine de froment demi-once.
Scammonée trois gros.
Mercure vingt-cinq gros.

Mettez la farine dans un poëlon de terre verniſſé, verſez par deſſus ſuffiſante quantité de fort vinaigre, remuez cette pâte avec une eſpatule d'ivoire ; & lorſqu'elle bouillonnera, répandez par-deſſus le mercure ; continuez d'agiter le mêlange juſqu'à ce que ce minéral ſoit éteint. Enſuite ajoutez la ſcammonée ; réduiſez cette maſſe en

pilules, chacune de la grosseur d'un pois.

La préparation du mercure avec le syrop, appartient à M. Gervaise, Docteur Régent de la Falculté de Médecine de Paris. Quoiqu'on ait déterminé la dose de ce minéral, on peut cependant l'augmenter ou la diminuer suivant les circonstances. Le mercure mielleux est une simplification des pilules de Belloste, suivant la composition indiquée par M. Astruc; enfin les dernieres pilules sont imitées de celles de Bairo, avec la différence qu'on en a suprimé la rhubarbe & l'ambre, drogues trop précieuses pour être administrées aux pauvres, & point assez essentielles pour ne pas s'en passer. Par la même raison, on a substitué le fort vinaigre au suc de limon. Pour peu qu'on veuille réfléchir sur la nature de ces trois préparations, il est évident qu'elles équivalent au mercure gommeux, avec cette différence essentielle qu'elles sont plutôt préparées, & qu'elles coûtent moins.

V I.

PURGATION MAJEURE.

Prenez racine de jalap en poudre . . vingt-grains.
Fleurs de ſoufre . . demi-gros.
Scammonée d'Alep . ſix grains.

Mêlez le tout enſemble, faites-en une poudre très-fine que vous donnerez ſous cette forme, dans un verre d'eau de guimauve, ou dont vous ferez une opiate avec ſuffiſante quantité de ſyrop roſat ſolutif, ſuivant le goût du malade.

VII.

PURGATION MINEURE.

Prenez racine de jalap en poudre, & fleurs de ſoufre. . . . . . . } de chacune ʒ ß.

Mêlez-les bien enſemble & réduiſez-les en poudre très-fine à prendre de la même maniere que la précédente.

VIII.

PURGATION POUR LES PETITS ENFANS DEPUIS UN AN JUSQU'A QUATRE.

Prenez deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher.

Mêlez-y huit gains de poudre cornachine.

Il faut doubler la doſe de cette poudre, depuis quatre ans juſqu'à huit, & même dix. Le ſoufre, ajouté aux purgations des adultes, a la double propriété de lâcher le ventre, & de réprimer la ſalivation.

IX.

AUTRE PURGATION.

Prenez ſucre blanc un quarteron.
Scammonée d'Alep un gros.

Triturez-les bien enſemble, & déjayez ce mêlange dans demi-ſeptier de bonne eau de-vie. Verſez-le tout dans un poëlon de terre neuf, verniſſé. Met-

tez-y le feu, & laiſſez brûler l'eau-de-vie juſqu'à ce que l'ayant allumé à pluſieurs repriſes, elle ne puiſſe plus s'enflammer. Alors verſez le liquide reſtant dans une bouteille, & gardez-le pour l'uſage. Les adultes robuſtes peuvent en prendre juſqu'à deux cuillerées; il n'en faut qu'une pour les tempéramens ordinaires; on en donne une cuillerée à caffé aux enfans depuis un an juſqu'à quatre, & deux depuis quatre ans juſqu'à ſept.

X.

TISANNE LAXATIVE ANTIVÉNÉRIENNE.

Prenez une livre de ſalzepareille, coupée en petits morceaux.
Deux gros de mercure doux.
Une once de ſenné mondé.
Deux gros de ſemence de coriandre.
Demi-gros d'alun.

Mettez bouillir la ſalzepareille & le mercure doux dans quinze livres d'eau de fontaine, juſqu'à la réduction d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, ajoutez

le fenné, la coriandre, & l'alun, ayant eu soin d'enfermer séparément ces dernieres drogues dans un nouet. Coulez le tout & gardez-le pour l'usage.

Cette tisanne, que le célebre M. Lieutaud assure être celle de Calat, peut être utile dans une infinité de circonstances. On en prend environ un verre ordinaire deux fois, & même trois fois par jour, à une certaine distance du repas. Comme on ne sauroit douter qu'elle n'ait eu seule de grands succès, il est plus certain encore qu'en l'associant aux frictions administrées avec les précautions requises, on en doit retirer de plus grands avantages. De même on peut ajouter au mercure doux, cinq ou six grains de mercure sublimé, cela fait un peu plus d'un grain, sur pinte. Ceux qui craindroient la décomposition du sublimé par l'alun, peuvent faire dissoudre séparément le sel mercuriel, dans cinq cuillerées d'eau distillée; & ajouter une cuillerée de cette solution sur chaque pinte de tisanne, sous-diviser même, s'il le faut, cette cuillerée en tout autant de verres

que

que contient la pinte, pour la mêler avec chaque verre de tisanne, au moment même où on l'administrera.

La maniere dont Calat prépare son remede est assez analogue à la solution du sublimé par l'addition du sel ammoniac. Il est à présumer que par l'intermede de l'alun le mercure doux devient plus soluble. C'est à-dire qu'un sel qui se mêle vivement avec l'eau, peut faciliter la solution d'un autre sel qui, sans cela, gagneroit le fond de la bouteille. Quant à la décomposition qui peut se faire d'un sel par le mélange d'un autre, pourvu qu'elle ne soit ni subite, ni entiere, il ne faut point tant la redouter dans la pratique ; ce qui se précipite de mercure n'est jamais entiérement dépouillé de la substance saline que ce minéral retenoit ; & le précipité est toujours dans un état d'atténuation très-considérable : avec ces deux qualités, quoiqu'il agisse plus lentement, il ne manque pourtant de guérir.

XI.

INJECTION DÉTERSIVE.

Prenez sublimé corrosif trois grains.

Dissolvez-les dans chopine d'eau distillée.

On fait usage de cette solution la matin & le soir. Elle pince ordinairement l'urethre : c'est pourquoi si le malade sent une chaleur trop grande dans le canal, après s'être injecté, il faut qu'il injecte tout de suite de l'eau tiede, & qu'il adoucisse la premiere injection avec parties égales d'eau de guimauve. De même pour peu qu'il éprouve de difficulté d'uriner, il doit en suspendre l'usage.



XII.

SOLUTION DETERSIVE.

Prenez ſublimé corroſif . . . } de chaque 12 grains.
Sel ammoniac. . }

Commencez par triturer le ſublimé avec le ſel ammoniac, diſſolvez-les enſuite dans pinte d'eau de-vie camphrée. (On prépare l'eau-de vie camphrée avec une once de camphre ſur pinte d'eau-de-vie). Cette ſolution anti-putride doit être appliquée ſur la partie malade, ſoit dans les ulceres malins dont le fond eſt gangréneux; ſoit dans les affections vénériennes qui portent un caractere de putridité tendante à la mortification; ſoit enfin dans le cas où par négligence, où par la force du mal, la verge ſeroit prête à tomber en gangrene. On en étuve encore les poulains qu'on veut réſoudre; de même on applique des compreſſes imbibées de cette liqueur, tant ſur les tumeurs naiſſantes,

que dans le fond même des ulceres qu'elles forment, lorſqu'ayant abouti elles ſe rempliſſent de chairs baveuſes.

XIII.

Poudre fumigatoire.

Prenez cinabre artificiel . . . . } de chaque une pincée.
Safran oriental. }

Réduiſez en poudre chacune de ces drogues, & mêlez-les enſemble pour une fumigation. On ajoute l'oliban ou le ſuccin à la même doſe pour les rendre déterſives. On peut de même y joindre un peu de ſtorax, pour corriger l'odeur déſagréable du cinabre.

Pour ſe *fumiger* commodément, il faut mettre le réchaud dans une chaiſe percée, & expoſer par-deſſus la lunette, la partie ſur laquelle on veut que les vapeurs ſe portent. De même on s'aſſied ſur la chaiſe percée pour fumiger les parties de la génération. Il faut ſur-tout ouvrir les fenêtres afin de reſpi-

rer le moins qu'il eſt poſſible la vapeur du cinabre.

XIV.

Onguent contre la Galle.

Prenez beurre frais }
Céruſe. . . } *de chacune une livre.*
Sublimé corroſif.. . . . un gros.

Réduiſez le ſublimé en poudre avec la céruſe; mêlez bien enſemble ces deux ſubſtances. Enſuite incorporez-les dans le beurre que vous aurez préalablement fait fondre.

On prépare de cette façon une pommade anti-pſorique dont il ne faut guere que deux onces pour guérir l'éruption de la galle. Les malades après avoir été ſaignés & purgés avec la Médecine N°. IX, s'en frottent chaque ſoir en ſe couchant, pendant quatre jours conſécutifs, à la doſe d'un gros chaque fois : ils enveloppent leurs mains avec un linge doux. Le lendemain matin ils les lavent avec de l'eau tiede; le cinquiem

jour on les purge encore avec la même médecine, & ils continuent à ſe frotter pendant quatre autres jours; après quoi on les repurge pour la troiſieme & pour la derniere fois. Cette pommade peut ſervir encore pour panſer les chancres & les autres ulceres vénériens lorſqu'il eſt néceſſaire de les déterger puiſſamment.



XV.

BOUGIES CONTRE LES CARNOSITÉS DE L'URETHRE.

Prenez emplâtre diabotanum.		
Diachyllon cum gummis.		*de chaque, parties égales.*
De Vigo cum mercurio.		
De Melilot.		

Antimoine crud & réduit en poudre très-fine, la sixieme partie.

Malaxez bien le tout, & faites-en un mêlange dans lequel vous tremperez des toiles bien fines que vous roulerez ensuite en forme de bougies. Le moyen de rouler ces toiles & de donner aux bougies la minceur qu'elles ont dans l'une de leur extrêmité, & l'épaisseur qu'elles présentent dans l'autre, c'est de couper la toile en triangle rectangle, & de commencer par rouler un des petits cotés du triangle. Ce procédé demande autant de patience que d'adresse.

En roulant ainſi d'une maniere uniforme, le côté roulé, qui eſt le moyen, & qui ſert d'axe à la bougie &, l'hipotenſe, ou le grand côté du triangle, ſe tourne en ſpirale autour de cet axe, en ſorte que le petit côté, qui eſt l'inférieur, ſe roule entiérement ſur lui-même. Comme la toile eſt imbibée, les différentes couches qui ſe forment en roulant, ſe colent les unes ſur les autres, ſe confondent & ne font qu'une même maſſe.

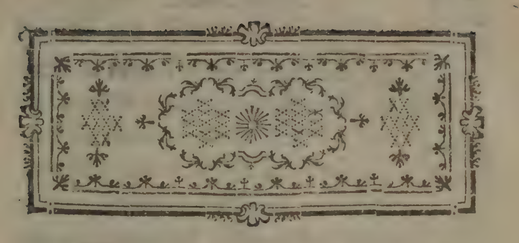
Ces bougies qui ne ſont ni trop molles, ni trop dures, fondent ſinguliérement les carnoſités de l'urethre, & les brides occaſionnées par cauſe vénérienne.



DIVERSES LETTRES

ÉCRITES A L'AUTEUR

SUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES.



LETTRE

DE MONSIEUR

LE BEGUE DE PRESLE,

Docteur-Régent de la Faculté de Médécine de Paris.

VOUS me demandez, MONSIEUR ET CHER CONFRERE, si je continue à employer la dissolution du mercure sublimé corrosif & à en recommander l'usage pour guérir les maladies vénériennes; je puis vous assurer que depuis 1763, temps auquel j'ai cherché à rendre ce traitement plus commun en publiant un Mémoire sur le sublimé corrosif, je n'ai rien vu ni lu qui lui soit défavorable. Je n'ignore pas que des gens à qui les méthodes de guérir les moins dif-

pendieuses paroissent les moins sûres ; ont publié des faits qui auroient été capables de décréditer celle-ci, si les Lecteurs n'eussent pas été convaincus par le récit même, que ces accidens avoient été occasionnés par l'impéritie de ceux qui avoient administré le remede, ou par l'imprudence des malades. Il me seroit facile de vous communiquer beaucoup de faits qui confirment les premiers succès de la dissolution du sublimé, & les éloges que lui ont donné les Boerhaave, Van-Swieten, de Haen, Pringle, Storck, &c. Mais les autorités sur cette matiere me semblent devenues aussi superflues que le seroient de nouvelles observations destinées à prouver l'utilité du quinquina dans les fievres intermittentes & la gangrene. En effet il paroît par les Ouvrages imprimés depuis 1763, & par les nouvelles particulieres, que l'usage de la solution de sublimé corrosif pour la guérison des maladies vénériennes, est très-commun en Angleterre, ainsi qu'en France ; que ce remede est encore plus usité en Allemagne, & dans la plus grande

partie du Nord de l'Europe ; enfin qu'il réussit parfaitement en Amérique & en Asie entre les topiques. Une multitude d'essais heureux faits en France, en Angleterre & en Allemagne, semble nous promettre que le sublimé corrosif étant employé seul ou conjointement avec d'autres médicamens, deviendra un excellent remede contre plusieurs maladies qu'on ne guérit point autrement, ou qui ne cedent qu'à des traitemens excessivement longs, pendant lesquels on ne peut être utile à la société, & qui souvent laissent le corps & l'esprit énervés pour le reste de la vie. La dissolution de sublimé a guéri ou contribué à guérir des affections écrouelleuses, des dartres, des optalmies, des skirrhes, des cancers, des rachitis, & d'autres maux qui ne paroissoient pas vénériens aux gens les plus expérimentés. Si l'expérience confirme ces succès, je publierai dans un second Mémoire pour servir à l'Histoire du Mercure sublimé corrosif, depuis 1763, les observations les plus authentiques dont j'aurai eu connoissance.

La prompte efficacité du traitement

des maladies vénériennes par le ſublimé corroſif, mais ſur-tout la facilité de préparer le remede & la guériſon de ceux qui l'ont pris dans des cas légers ſans être conduits par des gens de l'Art, ont fait paſſer le Public de l'exceſſive répugnance à une confiance extrême qui peut devenir préjudiciable. Les malades font uſage de ce remede ſans conſeil, ou ſe mettent entre les mains de gens qui ignorent comment on peut, dans les différens cas, favoriſer ſon action par une préparation préalable, ou par le régime durant le traitement, & dans quelles circonſtances il devient utile ou néceſſaire d'ajouter à l'uſage du ſublimé d'autres remedes tant internes qu'externes; tels que les bains chauds ordinaires, les bains de vapeurs, d'autres mercuriaux, & même quelques frictions mercurielles légeres, les onguens mercuriaux, les lavemens ſimples ou avec le ſublimé, les boiſſons adouciſſantes, diaphorétiques, ſudorifiques, le lait, les purgatifs, &c. Je ne doute pas MONSIEUR, que vous n'inſiſtiez ſur ces objets, & que vous

ne perfectionniez une méthode, qui, malgré les critiques, est devenue la plus commune comme elle le mérite, étant la plus prompte & la plus douce.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c.
LE BEGUE DE PRESLE.

Le 14 *Août* 1769.



LETTRE DE M. BUCHOZ,

MÉDECIN DE NANCI.

MONSIEUR,

J'AI été charmé d'apprendre par la voix publique que vous travaillez à faire revivre le traitement des maladies vénériennes par le ſublimé corroſif, principalement à l'égard des pauvres ; ce projet eſt digne de votre zele. Combien de miſérables ne meurent pas de ces maladies faute de moyens ſuffiſans pour s'en garantir ! Vous obvierez à cela en leur preſcrivant l'uſage du ſublimé corroſif. Ce remede eſt d'un vil prix, & ne produit aucun accident fâcheux,

lorſqu'il eſt adminiſtré par des mains prudentes. Combien de fois n'en avons-nous pas preſcrit à Nanci dans les conſultations que nous avons coutume de faire pour les pauvres dans cette Ville tous les Samedis de chaque ſemaine ! L'uſage ordinaire eſt de délayer le ſublimé corroſif dans l'eſprit de froment. Nous l'avons conſeillé pluſieurs fois de cette maniere; nous l'avons fait prendre à l'eau-de-vie ordinaire, & ſimplement à l'eau de pluie diſtillée. Il a pareillement procuré aux malades une cure auſſi aſſurée, que préparé à l'eſprit de froment. C'eſt ce qui nous a engagé de ne le plus preſcire dans la ſuite qu'à l'eau de pluie diſtillée ; autre ſujet d'épargne, comme vous voyez, dans ce remede.

Nous n'avons jamais remarqué aucune mauvaiſe ſuite dans les ſujets qui en ont pris. Ils ont vaqué à leurs affaires, comme s'ils n'euſſent pris aucun remede. Je crois donc, Monſieur, qu'on ne peut aſſez en recommander l'uſage. Mon dévouement au ſoulament des Citoyens, l'empreſſement que j'ai toujours fait paroître tant par mes écrits

que par mes actions, à rechercher tout ce qui tend au soulagement de l'humanité, sont des motifs qui m'ont déterminé à vous écrire pour vous prier au nom de tant de pauvres malheureux de continuer à accréditer une méthode qui leur est si salutaire. Il est de l'intérêt public de leur procurer des secours, non-seulement pour eux-mêmes qui, quoique dans cet état d'indigence, ne sont pas moins membres de l'Etat, mais encore pour ceux auxquels ils pourroient communiquer leur maladie. Si nous pouvions un jour voir des établissement fondés dans tous les Hôpitaux pour les maux vénériens, quelle satisfaction ne ressentiroit pas une ame bien née ! On en fonde tous les jours de nouveaux pour tous les genres de maladies ; les maladies vénériennes, qui sont souvent si cruelles, seront-elles donc toujours oubliées ? Verra-t-on toujours de sang-froid les malheureux souffrir sans les secourir ? Non, Monsieur j'ose me flatter qu'un jour se formeront des établissemens si utiles. Nous en serons sans doute redevables à vos Ecrits. Sur-tout

lorſqu'on connoîtra mieux l'utilité du ſublimé & les moyens faciles & peu diſpendieux de le préparer pour la cure de ces maladies. Mais il faut, Monſieur, je ne peux aſſez le répéter, des mains prudentes pour l'adminiſtration d'un pareil remede. L'abus des meilleures choſes, même des alimens exquis, eſt toujours très-dangereux; vous le ſavez, à plus forte raiſon doit-on craindre d'abuſer d'un remede de l'eſpece du ſublimé corroſif. Dans la derniere guerre on ne traitoit à l'armée les Soldats qu'avec le ſublimé corroſif, & preſque tous guériſſoient, ainſi que l'ont aſſuré pluſieurs Médecins & pluſieurs Chirurgiens Majors de Régimens.

J'attends, Monſieur, avec impatience le Traité que vous nous promettez ſur ces maladies.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c. BUCHOZ, Médecin du feu Roi de Pologne, & Aggrégé à la Faculté de Lorraine.

Le 30 *Avril* 1768.



LETTRE

DE M. J**,

MONSIEUR,

SI la vérité ne doit jamais être cachée, c'eſt principalement lorſqu'il s'agit de la vie des hommes. Vous m'avez fait l'honneur de me demander des éclairciſſemens ſur ce que j'ai pu obſerver dans ma pratique par rapport aux

effets que produit sur la bouche le remede de M. N***. Quoique l'Auteur assure publiquement qu'il n'entre point de mercure dans son remede ; cependant si l'on en doit croire les effets, il y a lieu de présumer que M. N***. tient mal sa promesse ; plusieurs faits vont le confirmer.

En 1767 je fus mandé rue de Grenelle Saint-Honoré, en face de la rue des deux Ecus, pour visiter la bouche d'une malade dont l'état me fit appercevoir que l'on avoit usé du mercure. La confiance dans laquelle la personne étoit que M. N***. ne lui avoit pas administré ce minéral, l'engagea à me dire que je me trompois. Trop convaincu de ce fait, j'insistai, & je lui demandai depuis quand & comment les dents s'étoient ébranlées, les gencives gonflées, les conduits salivaires dilatés & ulcérés, ainsi que l'intérieur des joues ; en un mot, pourquoi elle avoit toujours la bouche pleine de salive. Ce fut alors que le malade me dit que tout cela avoit paru au bout de huit jours pour avoir mangé tous les jours un petit morceau

d'un biſcuit qu'elle me montra. Ce biſcuit eſt de largeur d'un écu de 6 livres, & de l'épaiſſeur de trois à quatre. Il eſt bordé d'une eſpece de croûte de couleur de pain d'épice un peu cuit. Le milieu de ce biſcuit eſt une maſſe noirâtre avec des yeux ſemblables à ceux que l'on obſerve à un pain mal pétri. Quant à ſon odeur, elle eſt d'abord très-peu de choſe; mais pour peu que l'on échauffe ce biſcuit en le frottant avec les doigts, il les noircit, & leur laiſſe une odeur empireumatique. Si l'on expoſe ce biſcuit ſur une pelle chaude, (comme j'ai fait) il s'éleve ſur le champ une fumée noirâtre & d'un goût métallique. Ce biſcuit, ainſi échauffé & caſſé, laiſſe appercevoir nombre de globules mercuriels. C'eſt ſans doute plutôt à cet aſſoire que M. N***. doit le ſuccès de certaines prétendues guériſons, qu'à une poudre qu'il donne pour former une tiſanne, ou qu'à un ſyrop qu'il fait prendre à d'autres.

Outre la malade ci-deſſus, je puis encore vous citer deux faits qui ſemblent prouver que le remede de M. N***.

contient du mercure. Le premier de ces faits eſt un homme qui, depuis près de trois mois, avoit été guéri, mais dont la bouche étoit dans un état affreux, avec une ſalivation des plus copieuſes.

Le ſecond fait eſt ſur une perſonne qui avoit une fiſtule à la partie latérale gauche de la langue, ce qui fit croire qu'elle avoit la vérole, & qu'il étoit néceſſaire de recourir au remede de M. N***. Mais au bout de huit jours la langue s'épaiſſit tellement, & la ſalivation fut ſi conſidérable que le malade fut obligé de quitter le remede, & de ſe purger avec quelques minoratifs. Les ſoupçons de vérole étoient faux, car la dilatation de la fiſtule ayant été bien faite, le malade a guéri très-promptement, & ſans aucun retour depuis plus de trois ans.

Tels ſont en peu de mots les matériaux que je puis vous fournir, Monſieur, pour mettre au jour l'impoſture du Sieur N***. Je vous ſerai cependant très- obligé de ne me pas mettre trop à découvert. Vous connoiſſez les hommes auſſi-bien & peut-être mieux que

moi ; chacun a ſes partiſans, & je n'aime point à me faire des ennemis.

J'ai l'honneur d'être,

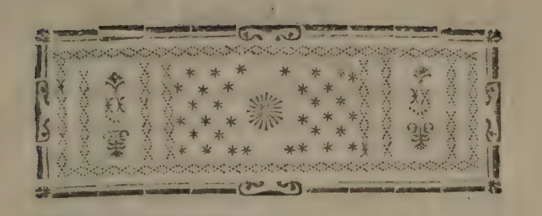
MONSIEUR,

Votre, &c. J**. (*a*).

Le 5 *Décembre* 1768.

(*a*) Je garantis la vérité de cette Lettre dont j'ai en main l'original, ſigné par la perſonne qui l'a écrite.

LETTRE



LETTRE

DE MONSIEUR

RAYMOND,

MÉDECIN DE MARSEILLE.

MONSIEUR,

IL y a près de dix ans que j'emploie le sublimé corrosif dans les maladies vénériennes & dans les écrouelles; il m'a toujours très bien réussi. J'ai guéri par ce remede des malades qui avoient subi les frictions mercurielles suivant une bonne méthode, entr'autres un jeune homme qui avoit le front & le visage hérissé de furoncles croûteux très hideux, de forme conique, des ulceres au pa-

lais & à la luette qui lui rendoient la déglutition très-difficile, des douleurs aux membres, enfin la fievre. Au quinzieme jour de l'adminiſtration de ce remede, je joignis les décoctions ſudorifiques. Il fut guéri dans quarante-cinq à cinquante jours. Ce remede demande infiniment moins de préparations, & échauffe beaucoup moins que les frictions; il uſe auſſi bien moins le tempérament que celles-ci Voilà l'expérience. La raiſon de ces avantages du ſublimé corroſif eſt expliquée par cette propoſition; ſavoir, que pour qu'un remede exerce la plus grande action ſur les humeurs, il doit être miſcible avec elles; c'eſt la prérogative du mercure uni avec un acide: auſſi dix à douze grains de ſublimé ſuffiſent pour détruire le virus vénérien, & par une action qui n'incendie point, qui n'excite aucun fâcheux ſymptome; en un mot par une action bénigne: au lieu qu'il faut deux ou trois onces de mercure crud, par la voie des frictions, pour produire la même guériſon, parce que le mercure en ſubſtance ne ſe mêlant avec les humeurs que par

une action méchanique, c'est à dire par le mouvement, il en faut une grande quantité, & cette quantité cause une grande altération dans le sang. Le sublimé est aujourd'hui généralement reçu en Angleterre.

Il est peut-être le meilleur moyen curatif pour les écrouelles ; c'est au moins celui qui m'a le mieux réussi. Extérieurement je l'emploie aussi pour laver la partie ulcérée dans ce cas, & je fais appliquer seulement une feuille de plantain. Par cette méthode j'évite les cicatrices difformes qui proviennent si ordinairement du pansement vulgaire.

Au reste, puisque le mercure uni avec un acide est si efficace dans les écrouelles, tandis que le mercure crud ou administré en friction leur est contraire, c'est une autre preuve que le mercure par son union avec un acide, agit aussi plus puissamment & plus paisiblement sur le virus vénérien, & cela par la raison exposée ; savoir, par sa miscibilité avec nos humeurs. Une autre induction à tirer de l'efficacité de ce remede dans ces deux malades, c'est qu'elles ne sont

pas d'une nature aussi différentes qu'on le pense. Elles conviennent entr'elles d'ailleurs, & par le siege qu'elles choisissent, & par bien des symptomes essentiels, &c. Et puisque les écrouelles sont un effet des causes physiques en Europe, la grosse vérole doit être aussi un effet des causes physiques, lorsqu'elles étoient au degré nécessaire pour la produire. C'est un autre argument à ajouter aux deux que j'ai apportés dans mon Histoire de l'Elephantiasis pour prouver que cette maladie a été engendrée en Europe avant la découverte du nouveau continent.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, très-humble
& très-obéissant
serviteur,
RAYMOND.

8 Juin 1769.



EXTRAIT

D'UNE CONSULTATION

Faite par ordre de M. le Lieutenant Général de Police, au ſujet d'un Enfant mort de Maladie prétendue Vénérienne.

D'APRÉS le rapport fait par le Chirurgien de ***, l'enfant de D***. confié à la veuve T***, Nourrice, eſt mort de la maladie vénérienne qu'il a communiqué à cette même veuve, & qui ne s'eſt déclarée chez cette femme que trois ſemaines après le décès du Nourriſſon.

Un Médecin conſulté, n'a pas cru l'état de l'enfant ſuffiſamment conſtaté par le Chirurgien, mais la ſituation de la mere lui a fait penſer qu'elle

été attaquée de la vérole : en conſéquence il conſeille de la faire frotter au plutôt avec la pommade mercurielle.

D'un autre côté le pere interrogé, a aſſuré qu'ayant été attaqué il y a vingt ans d'une chaude-piſſe benigne, de laquelle il fut bien guéri, & s'étant marié deux fois dans cet intervalle, il avoit eu de ſa premiere femme deux enfans très-ſains, encore en vie & ſe portant bien ; & de la ſeconde trois autres enfans, dont le premier qui étoit chez lui ſe portoit bien auſſi ; que le ſecond, en nourrice, jouiſſoit d'une ſanté faite ; que le troiſieme, lorſqu'il le confia à la Nourrice, n'avoit aucun ſigne de la maladie, dont on l'accuſe aujourd'hui ; qu'enfin la conduite de ſes deux épouſes a toujours été des plus régulieres.

Sur cet expoſé, il paroît impoſſible que l'enfant ſoit mort de maladie vénérienne. Ces apparences ſe réaliſent lorſqu'on examine avec ſoin le rapport du Chirurgien & la conſultation du Médecin à laquelle ce rapport a donné lieu.

En effet, le Chirurgien dit qu'après

avoir visité le cadavre de l'enfant, il remarqua que tout son visage, & particuliérement la bouche, étoient pleins de boutons violets & de taches ulcerées; que le bas-ventre boursoufflé étoit d'ailleurs en bon état; qu'enfin les bourses, la verge & les cuisses paroissoient en partie gangrénées. Cette visite fut faite le 2 Juin 1768, sept heures après la mort de l'enfant, qui ne pouvoit être malade au plus que depuis quinze jours, puisqu'un Inspecteur l'avoit trouvé alors aussi bien portant qu'il étoit possible pour un enfant de son âge: c'est-à-dire, que contre toute apparence, dans quinze jours seulement, cet enfant auroit éprouvé les symptomes les plus violens d'un mal, qui jusque-là ne s'étoit annoncé d'aucune manicre; conséquence absurde qui, cependant, découle nécessairement de ces principes.

Les accidens du visage paroissoient plutôt être une de ces éruptions boutonneuses fébriles, auxquelles les Nourrissons sont assez sujets lorsqu'ils prennent une mauvaise nourriture, qu'on

les gorge de bouillie, & ſur tout dans les violentes maladies, telles que celle qui, dans quinze jours, a emporté celui dont il s'agit.

La gangrene des parties, des feſſes, & des lombes n'eſt pas plus déciſive. Ce n'eſt point par de pareils ſignes que la vérole a coutume de ſe manifeſter, ni dans les enfans, ni chez les adultes. Il faut plutôt l'attribuer à la malpropreté du maillot, très-commune dans les campagnes : le ſéjour des excrémens & des urines, la chaleur même des parties emmaillotées excite dans les enfans, des rougeurs éreſipélateuſes & des écorchures auxquelles il ne faut pas ſept heures de mort pour prendre un aſpect gangréneux. Auſſi le Medecin-Conſultant n'a-t-il pas cru devoir fonder ſon opinion ſur ce rapport.

Le ſeul état de la Nourriſſe l'a décidé. Il eſt dit que le jour de la mort de l'enfant, les mamelles de la Nourrice étoient très ſaines & pleines de lait de bonne qualité. Ce ne fut qu'au bout d'environ trois ſemaines que cette femme ſe plaignit d'avoir un ulcere près du

mamellon gauche. Alors le Chirurgien ayant donné des remedes antivénériens, de son aveu, loin d'avoir du succès, le visage, les bras & les jambes, se couvrirent de boutons, les extrémités devinrent douloureuses, la malade eut de la peine à avaler; il survint des boutons dans sa gorge, & les amygdales parurent ulcérées. Comment après cela accuser cette maladie d'être vénérienne? Si l'enfant avoit été infecté aussi fortement, aussi subitement de ce mal, si l'affection qui occupoit toute la bouche d'une maniere si particuliere eût été vérolique, croit-on que trois semaines après la mort seulement, le sein auroit été infecté par un seul ulcere à côté du mamellon gauche? & n'est-il pas plus raisonnable de penser que le mamellon lui-même, cette partie si délicate, si susceptible d'irritation, dans l'une & dans l'autre mamelle, se seroit couvert de petits chancres vénériens, comme la chose arrive pour l'ordinaire? D'ailleurs les autres accidens loin de se manifester, auroient d'autant plus été éloignés de paroître, qu'ils sont moins l'effet d'une

vérole récente, telle que celle qu'on ſuppoſe dans la Nourrice, que la ſuite d'une vérole confirmée, & que la cauſe qui devoit les produire étoit combattue au moment même où elle donnoit les premiers ſignes de ſon exiſtence. A cela ſi l'on ajoute qu'il n'eſt rien de ſi trompeur que l'exulcération apparente des amygdales, que les perſonnes les plus expérimentées s'y méprennent quelquefois; qu'enfin tous ces ſymptomes ne ſont point tellement eſſentiels à la vérole, qu'ils ne puiſſent être produits par d'autres cauſes, ou par la ſalivation excitée par le vif-argent imprudemment adminiſtré, il ſera démontré que cette maladie n'eſt point vénérienne, &c.

GARDANE.

FIN.

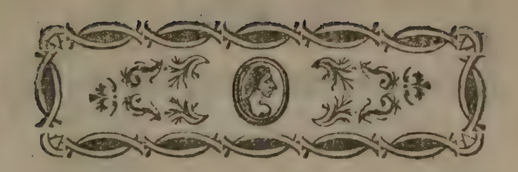
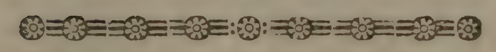


TABLE GENERALE

DES MATIERES.



CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.



CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.



CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : *Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes*, par M. GARDANE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. Je l'approuve pour être imprimé. A Paris, ce 14 Août 1769.

Signé, MALOUIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, jeune, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Recheches pratiques sur les différantes manieres de traiter les Maladies Véné-*

fiennes, *par* M. GARDANE, *Docteur en Médecine*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans

trois mois de la date d'icelles ; que l'impref-
ſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre
Royaume & non ailleurs, en beau papier &
beaux caractères, conformément aux Régle-
mens de la Librairie, & notamment à celui
du dix Avril mil ſept cent vingt cinq, à pei-
ne de déchéance du préſent Privilege; qu'avant
de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura
ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage,
ſera remis dans le même état où l'Approba-
tion y aura été donnée, ès mains de notre
très cher & féal Chevalier, Chancelier Garde
des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEAU;
qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires
dans notre Bibliotheque publique, un dans
celle de notre Château du Louvre, & un dans
celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à
peine de nullité des Préſentes : DU CONTENU
deſquelles VOUS MANDONS & enjoignons de
faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes
pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il
leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.
VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera
imprimée tout au long au commencement ou
à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour due-
ment ſignifiée ; & qu'aux Copies collation-
nées par l'un de amés & féaux Conſeillers,
Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Ori-
ginal. COMMANDONS au premier notre Huiſ-
ſier, ou Sergent ſur ce requis, de faire pour

l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le Mercredi treizieme jour du mois de Décembre l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Régne le cinquantе-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 361, Fol. 84, conformément au Reglement de 1723. A Paris, ce 22 Décembre 1769.

Signé, BRIASSON. *Syndic.*

De l'Imprimerie de P. ALEX. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi.







